



Assemblée générale

Distr. générale
28 septembre 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session

Point 140 de l'ordre du jour

Financement de la Mission

de l'Organisation des Nations Unies

en République démocratique du Congo

Budget de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats escomptés	5
II. Ressources nécessaires	80
III. Analyse des variations	83
IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	91
V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et du Bureau des services de contrôle interne	92
Annexes	
I. Réseau d'appui logistique aux élections	98
II. Organigramme	99
Carte	104



Résumé

Le présent rapport contient le budget de fonctionnement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006, qui s'élève à 1 150 733 000 dollars, y compris des contributions volontaires en nature budgétisées d'une valeur de 3 203 000 dollars, et comprend le montant de 383 187 800 dollars autorisé par l'Assemblée générale dans sa résolution 59/285 B du 22 juin 2005 au titre du fonctionnement de la Mission pour la période du 1^{er} juillet 2005 au 31 octobre 2005.

Le mandat de la MONUC a été défini par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1291 (2000) du 24 février 2000 et prorogé dans ses résolutions ultérieures. Par sa résolution 1565 (2004) du 1^{er} octobre 2004, le Conseil a prorogé le déploiement de la Mission jusqu'au 31 mars 2005, autorisé l'augmentation des effectifs de la Mission de 5 900 personnels, y compris jusqu'à 341 personnels de police civile, ainsi que le déploiement des moyens de mobilité aérienne appropriés et proportionnés et d'autres moyens de mise en œuvre, et a décidé que la MONUC aurait pour mandat les tâches énoncées aux paragraphes 4, 5 et 7 de la résolution.

Par sa résolution 1592 (2005) du 30 mars 2005, le Conseil a prorogé jusqu'au 1^{er} octobre 2005 le mandat de la Mission tel que défini par la résolution 1565 (2004), avec l'intention de le proroger pour des périodes additionnelles. Par sa résolution 1621 (2005) du 6 septembre 2005, il a autorisé une augmentation de l'effectif de la Mission de 841 personnels, comprenant jusqu'à cinq unités de police constituées de 125 hommes chacune et les fonctionnaires de police additionnels, et a autorisé la Mission à fournir un appui supplémentaire à la Commission électorale indépendante pour le transport du matériel électoral.

Le budget couvre le déploiement de 760 observateurs militaires, 15 814 militaires des contingents, 391 membres de la police civile, 625 membres d'unités de police constituées, 1 179 fonctionnaires internationaux, 2 225 agents recrutés dans le pays et 702 Volontaires des Nations Unies, dont 73 fonctionnaires internationaux, 274 agents recrutés dans le pays et 160 Volontaires des Nations Unies pour une période de six mois au titre de l'appui aux élections.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 et l'objectif de la Mission est expliquée dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante : paix et sécurité, transition, aide humanitaire et droits de l'homme et appui. Les effectifs constituant les ressources humaines de la Mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction exécutive et de l'administration, qui sert l'ensemble de la Mission.

La variation des ressources, tant en ressources humaines que financières, est analysée au niveau de chaque composante, l'explication faisant référence s'il y a lieu aux produits correspondants prévus par la Mission.

Ressources financières(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2003/04)	Montant réparti (2004/05)	Prévisions de dépenses (2005/06)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	262 734,7	383 820,2	451 380,5	67 560,3	17,6
Personnel civil	112 562,7	149 236,2	185 274,3	36 038,1	24,1
Dépenses opérationnelles	261 188,0	421 709,7	510 875,2	89 165,5	21,1
Montant brut	636 485,4	954 766,1	1 147 530,0	192 763,9	20,2
Recettes provenant des contributions du personnel	12 114,2	17 523,3	21 780,7	4 257,4	24,3
Montant net	624 371,2	937 242,8	1 125 749,3	188 506,5	20,1
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	2 345,8	3 067,1	3 203,0	135,9	4,4
Total	638 831,2	957 833,2	1 150 733,0	192 899,8	20,1

Ressources humaines^a

	Observateurs militaires	Contingents	Police civile	Unités de police constituées	Personnel recruté sur le plan international	Personnel recruté sur le plan national ^b	Volontaires des Nations Unies	Personnel fourni par les gouvernements	Observateurs électoraux civils	Total
Direction exécutive et administration										
Quartier général										
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	–	30	16	–	–	–	46
Effectif proposé 0005/06	–	–	–	–	43	24	–	–	–	67
Bureaux locaux										
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	–	27	6	–	–	–	33
Effectif proposé 2005/06	–	–	–	–	27	6	–	–	–	33
<i>Composantes</i>										
Paix et sécurité										
Quartier général										
Effectif approuvé 2004/05	278	1 578	–	–	12	12	2	–	–	1 882
Effectif proposé 2005/06	278	1 578	–	–	12	12	2	–	–	1 882
Bureaux locaux										
Effectif approuvé 2004/05	482	12 696	–	–	16	3	10	–	–	13 207
Effectif proposé 2005/06	482	12 304	–	–	16	3	10	–	–	12 815

Transition										
Quartier général										
Effectif approuvé 2004/05	–	–	50	–	73	71	32	–	–	226
Effectif proposé 2005/06	–	–	50	125	90	100	34	–	–	399
Bureaux locaux										
Effectif approuvé 2004/05	–	100	218	–	97	149	52	–	–	616
Effectif proposé 2005/06	–	–	341	500	129	269	100	–	–	1 339
Aide humanitaire et droits de l'homme										
Quartier général										
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	–	29	12	5	–	–	46
Effectif proposé 2005/06	–	–	–	–	29	13	6	–	–	48
Bureaux locaux										
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	–	66	53	27	–	–	146
Effectif proposé 2005/06	–	–	–	–	69	65	33	–	–	167
Appui^c										
Quartier général										
Effectif approuvé 2004/05	–	77	–	–	286	301	143	–	–	807
Effectif proposé 2005/06	–	77	–	–	329	364	149	–	–	919
Bureaux locaux										
Effectif autorisé 2004/05	–	1 263	–	–	339	732	220	–	–	2 554
Effectif proposé 2005/06	–	1 855	–	–	435	1 369	368	–	–	4 027
Total										
Effectif approuvé 2004/05	760	15 714	268	–	975	1 355	491	–	–	19 563
Effectif proposé 2005/06	760	15 814	391	625	1 179	2 225	702	–	–	21 696
Variation nette	–	100	123	625	204	870	211	–	–	2 133

^a Effectif proposé ou approuvé le plus élevé.

^b Y compris les administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^c Y compris la Section de la sécurité et de la sûreté.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont exposées au chapitre IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats escomptés

1. Le Conseil de sécurité a défini le mandat de la Mission d'organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) dans sa résolution 1291 (2000) du 24 février 2000. Par sa résolution 1565 (2004) du 1^{er} octobre 2004, le Conseil a prorogé le déploiement de la Mission jusqu'au 31 mars 2005, autorisé l'augmentation des effectifs de la Mission de 5 900 personnels, y compris jusqu'à 341 personnels de police civile, ainsi que le déploiement des moyens de mobilité aérienne appropriés et proportionnés et d'autres moyens de mise en œuvre, et a décidé que la Mission aurait pour mandat les tâches énoncées aux paragraphes 4, 5 et 7 de la résolution. Par sa résolution 1592 (2005) du 30 mars 2005, le Conseil a prorogé jusqu'au 1^{er} octobre 2005 le mandat de la Mission tel que défini par la résolution 1565 (2004), avec l'intention de le proroger pour des périodes additionnelles et a encouragé la Mission à faire pleinement usage du mandat que lui a confié la résolution 1565 (2004) dans l'est de la République démocratique du Congo.

2. Par sa résolution ultérieure 1621 (2005) du 6 septembre 2005, le Conseil a autorisé une augmentation des effectifs de la Mission de 841 personnels, comprenant jusqu'à cinq unités de police constituées de 125 hommes chacune et les fonctionnaires de police additionnels. Par la même résolution, le Conseil a également autorisé la MONUC à fournir un appui supplémentaire à la Commission électorale indépendante pour le transport du matériel électoral.

3. La MONUC a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité internationales dans la région.

4. Au cours de l'exercice budgétaire considéré, la Mission concourra, au titre de cet objectif, à certaines réalisations escomptées en exécutant des produits essentiels présentés dans les cadres ci-après. Ces cadres sont regroupés par composante : paix et sécurité, transition, droit humanitaire et droits de l'homme, et appui. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat de la Mission, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs constituant les ressources humaines de la Mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction administrative et de la gestion, qui sert l'ensemble de la Mission. La variation des effectifs par rapport au budget de 2004/05, y compris le personnel temporaire recruté pour une période de six mois pour les élections au titre de l'assistance temporaire autre que pour les réunions, est expliquée pour chaque composante.

5. Par rapport au tableau présenté dans le contexte du budget 2004/05 de la Mission, les tableaux pour 2005/06 traduisent une structure de composantes révisée fondée sur les recommandations figurant dans le troisième rapport spécial du Secrétaire général sur la MONUC au Conseil de sécurité (S/2004/650), qui offrait une stratégie politique et militaire plus clairement définie devant permettre à la Mission, dans l'accomplissement de son mandat, d'impliquer davantage les dirigeants de la transition et les partenaires internationaux.

6. Dans ledit rapport au Conseil, le Secrétaire général a élaboré un chemin critique de la sécurité de la transition mettant l'accent sur les principaux éléments indispensables à l'instauration de la paix et de la sécurité en République

démocratique du Congo, à savoir : a) le rétablissement de la sécurité sur tout le territoire du pays grâce à l'intégration militaire et au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration, au renforcement de l'état de droit et au bon déroulement de l'opération de désarmement, démobilisation, rapatriement, réinstallation et réintégration (DDRRR); b) une véritable réunification territoriale du pays par le rétablissement d'une administration unifiée et la mise en place de mécanismes de contrôle des frontières; c) l'adoption du cadre législatif indispensable à la tenue d'élections et à l'adoption d'une nouvelle constitution; et d) l'organisation d'élections nationales crédibles, fondement de la démocratie dans le pays.

7. La structure de composantes révisée des cadres de la Mission traduit cette stratégie en mettant l'accent sur la paix et la sécurité (rétablissement de la sécurité grâce au déploiement militaire de la MONUC, au programme de DDRRR des groupes armés étrangers, DRR des combattants congolais), la transition (extension du pouvoir de l'État, gestion économique, normalisation des relations avec les principaux États voisins, réforme du secteur de la sécurité – forces armées et police) et élections; amélioration de la situation humanitaire dans le pays et progrès dans le sens du respect des droits de l'homme.

8. La Mission est dirigée par le Représentant spécial du Secrétaire général ayant rang de secrétaire général adjoint, assisté d'un Représentant spécial adjoint principal du Secrétaire général et d'un Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (coordonnateur résident/coordonnateur des opérations humanitaires) ayant rang de sous-secrétaire général. Relèvent directement du Représentant spécial du Secrétaire général le commandant de la Force, ayant rang de sous-secrétaire général, le directeur de l'Administration (D-2) et les chefs des bureaux locaux et de liaison, le chef de la police civile de la MONUC relevant du Représentant spécial adjoint principal du Secrétaire général.

9. Conformément à la résolution 1565 (2004) du Conseil de sécurité, la Mission a aménagé son concept d'opérations en concentrant le déploiement de la Force dans l'est du pays. La nouvelle configuration de la Force se compose d'une division de l'Est (les brigades de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, un bataillon de réserve et des éléments d'appui) placée sous le commandement d'un commandant de division (D-2) opérant à partir du quartier général de la division de Kisangani, et une brigade de l'Ouest (trois bataillons, dont un bataillon de réserve, et des éléments d'appui) commandée à partir du quartier général de la Force à Kinshasa.

10. Le concept d'opérations logistique de la Mission a également été réajusté pour permettre la création, l'exploitation et l'entretien des infrastructures supplémentaires et de mobiliser les moyens nécessaires en matière de transmissions, de mobilité et de soutien autonome dont la force militaire reconfigurée a besoin. Le quartier général de la Mission poursuivra ses opérations à partir de la capitale, Kinshasa, où se trouvent les bureaux du Représentant spécial du Secrétaire général et du commandant de la Force. Un appui logistique et des services administratifs et techniques seront fournis au personnel des services techniques, aux militaires et aux membres de la police civile, à partir de l'état-major de la Mission, du quartier général de division à Kisangani, des six bureaux régionaux et des 30 antennes locales où le personnel de la Mission est déployé, dont les bureaux de Bunia, Bukavu et Goma, qui ont été considérablement agrandis, ainsi que les bases

logistiques de Bunia, Entebbe (Ouganda), Kinshasa et Kigoma (République-Unie de Tanzanie).

Direction exécutive et administration

11. La direction et la gestion d'ensemble de la Mission sont assurées par le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général, qui est administré par un directeur (D-2). Le Bureau du Représentant spécial se compose de la Section des affaires juridiques, de la Cellule d'analyse conjointe de la Mission, du Groupe de la déontologie et de la discipline, du Groupe du protocole et du Groupe des projets à effet rapide. Les chefs des bureaux locaux et de liaison, de la Cellule d'analyse conjointe de la Mission et du Groupe de déontologie et de discipline relèvent directement du Représentant spécial du Secrétaire général. Les bureaux des Représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général figurent également sous cette rubrique étant donné que les produits liés à leur fonction apparaissent dans plus d'une composante de cadre.

Tableau 1

Ressources humaines : direction exécutive et administration

	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général et Bureaux des Représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général^b											
Quartier général											
Effectif approuvé 2004/05	3	1	10	7	1	8	–	30	16	–	46
Effectif proposé 2005/06	3	2	14	14	1	9	–	43	24	–	67
Variation nette	–	1	4	7	–	1	–	13	8	–	21
Terrain ^c											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	1	–	–	1	–	2	1	–	3
Effectif proposé 2005/06	–	–	1	–	–	1	–	2	1	–	3
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel											
Effectif approuvé 2004/05	3	1	11	7	1	9	–	32	17	–	49
Effectif proposé 2005/06	3	2	15	14	1	10	–	45	25	–	70
Variation nette	–	1	4	7	–	1	–	13	8	–	21
Chefs des bureaux de liaison et des bureaux locaux											
Terrain											
Effectif approuvé 2004/05	–	4	12	1	–	8	–	25	5	–	30
Effectif proposé pour 2005/06	–	4	12	1	–	8	–	25	5	–	30
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Total général											
Effectif approuvé 2004/05	3	5	23	8	1	17	–	57	22	–	79
Effectif proposé 2005/06	3	6	27	15	1	18	–	70	30	–	100
Variation nette	–	1	4	7	–	1	–	13	8	–	21

^a Y compris les administrateurs et les agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b Comprend le Groupe du Protocole, la Section des affaires juridiques, la Cellule d'analyse conjointe de la Mission, le Groupe des projets à effet rapide et le Groupe de la déontologie et de la discipline (14 postes dans le Groupe de la déontologie et de la discipline, dont 1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 3 P-3, 1 agent du Service mobile, 1 agent des services généraux (autres classes) et 5 agents recrutés sur le plan national, dont 2 administrateurs, sont financés au titre de l'assistance temporaire autre que pour les réunions).

^c Section des affaires juridiques.

12. L'augmentation de 21 postes et postes temporaires dans l'effectif proposé du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général s'explique par la création de la Cellule d'analyse conjointe de la Mission et du Groupe de la déontologie et de la discipline, exposée plus loin.

Cellule d'analyse conjointe de la Mission

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Quartier général											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif proposé 2005/06	–	–	2	5	–	1	–	8	4	–	12
Variation nette	–	–	2	5	–	1	–	8	4	–	12
Bureaux locaux											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif proposé 2005/06	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif proposé 2005/06	–	–	2	5	–	1	–	8	4	–	12
Variation nette	–	–	2	5	–	1	–	8	4	–	12

^a Administrateurs recrutés sur le plan national.

*Justification***Cellule d'analyse conjointe de la Mission****Élargissement de la Mission**

- **Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 8 postes (quartier général de la Mission)**
- **Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 4 postes (quartier général de la Mission)**

La création d'une cellule d'analyse conjointe de la Mission permettrait à celle-ci de mettre en place le mécanisme de gestion intégré civil-militaire nécessaire pour réaliser l'analyse des menaces et des risques et l'évaluation de la sécurité dans la zone de la Mission, en s'attachant en particulier à la prévention des conflits de faible intensité et à la gestion des crises. En temps qu'entité pluridisciplinaire, la Cellule d'analyse conjointe de la Mission rassemblerait et regrouperait des informations et établirait une analyse stratégique des menaces à moyen et à long terme pesant sur la Mission et le processus de paix en République démocratique du Congo, tout en formulant à l'intention de la direction de la Mission des recommandations qui prendraient en compte les aspects civils (politiques, humanitaires, sécuritaires) et les questions militaires. La cellule fonctionnerait en tant que centre d'échanges des informations et des analyses provenant de toutes les composantes de la Mission et viendrait compléter ses bureaux techniques, en tirant parti des informations communiquées par les observateurs militaires et les membres des contingents. Contrairement à la Section de la sécurité et de la sûreté, qui s'occupe des menaces de nature immédiate et tangible, la Cellule réaliserait à l'intention de la direction de la Mission une analyse complète et globale des menaces et formulerait des recommandations concernant aussi bien les activités militaires que les activités de fond de la Mission.

La Cellule d'analyse conjointe de la Mission serait dirigée par un analyste principal de l'information (P-5) qui en assurerait la gestion, assignerait les tâches à ses différents membres, superviserait et approuverait les analyses des menaces et risques et les rapports sur les scénarios de risques pour la sécurité aux niveaux local et national liés à la transition et aux élections, notamment en identifiant les perturbateurs de la transition, en évaluant les risques et menaces politiques et militaires, en analysant les informations relatives aux violations de l'embargo sur les armes et en formulant des recommandations sur la gestion des crises et la prévention et le règlement des conflits. Le chef de la Cellule serait assisté par deux analystes de l'information (1 P-4 et 1 P-3) remplissant les fonctions de chef d'équipe, qui seraient chargés de la coordination générale des activités de la cellule couvrant, respectivement, l'est et l'ouest de la République démocratique du Congo; deux analystes de l'information politique (1 P-3 et 1 P-2) chargés de l'analyse des conflits de faible intensité dans le pays, de leurs incidences politiques et des risques pour la sécurité en résultant, de l'analyse de la situation politique et des risques de conflits ou de crises; un analyste de l'information relative à la sécurité (P-3) chargé d'analyser les aspects sécuritaires de la transition et des élections, d'évaluer les risques liés aux programmes nationaux de désarmement, démobilisation et réintégration et à la réforme du secteur de la sécurité, de la liaison avec la police nationale, les services de renseignements et institutions apparentées; et un analyste de l'information humanitaire (P-2) chargé de l'analyse des menaces et problèmes d'ordre humanitaire liés aux conflits et crises de faible intensité et de leurs incidences humanitaires; de l'analyse des risques d'incidence humanitaire des opérations militaires de la Mission et de la collecte et de l'analyse d'informations provenant de la communauté humanitaire sur les violations de l'embargo sur les armes.

Afin d'assurer une analyse sérieuse des perspectives locales et nationales des conflits et crises, la Cellule devrait également compter parmi ses membres quatre analystes de l'information (administrateurs recrutés sur le plan national) qui seraient chargés de rassembler des informations et de participer à leur analyse, ainsi que de suivre la situation politique et sécuritaire, surtout pendant les élections. Les titulaires de ces postes devraient avoir une bonne connaissance des langues nationales, bien connaître les réalités locales et saisir la dynamique des conflits d'un point de vue local ainsi que les scénarios d'évolution et de règlement des conflits. La Cellule bénéficierait de l'appui d'un assistant administrateur [agent des services généraux (autre classe)].

Aux fins de coordination et de liaison avec la composante militaire de la Mission, la Cellule d'analyse conjointe comporterait aussi trois analystes de l'information militaire (deux chargés de la région orientale et le troisième de la région occidentale).

Un poste P-3 autorisé de l'ex-Groupe de l'élaboration et du suivi du plan d'exécution du mandat serait alloué à la Cellule.

Groupe de déontologie et de la discipline^a

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel Volontaires recruté sur le plan local ^b		Total général
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité		Nations Unies		
Quartier général											
Effectif approuvé 2004/05	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé 2005/06	-	1	3	3	1	1	-	9	5	-	14
Variation nette	-	1	3	3	1	1	-	9	5	-	14
Bureau locaux											
Effectif approuvé 2004/05	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé 2005/06	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total											
Effectif approuvé 2004/05	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé 2005/06	-	1	3	3	1	1	-	9	5	-	14
Variation nette	-	1	3	3	1	1	-	9	5	-	14

^a Tous les postes sont financés au titre de l'assistance temporaire autre que pour les réunions.

^b Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Justification

Groupe de la déontologie et de la discipline

Élargissement de la Mission

- **Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 9 postes temporaires (quartier général de la Mission)**

• **Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 5 postes temporaires (quartier général de la Mission)**

Au paragraphe 11 de sa résolution 1592 (2005) du 30 mars 2005, à propos des actes d'exploitation et d'abus sexuels commis par du personnel de la Mission à l'encontre de la population locale, le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de veiller à l'application de la politique de tolérance zéro qu'il a définie et des mesures mises en place pour prévenir toutes formes de conduite répréhensible et enquêter à leur sujet, sanctionner ceux qui sont reconnus responsables et fournir un soutien aux victimes, ainsi que pour promouvoir une formation active et une prise de conscience auprès de tout le personnel de la MONUC, et a prié en outre le Secrétaire général de le tenir régulièrement informé des mesures prises et de leur efficacité.

Le Groupe de la déontologie et de la discipline permettrait à la Mission de fournir au Représentant spécial du Secrétaire général des orientations et avis stratégiques concernant la prévention, la détection et la répression des actes répréhensibles commis par le personnel de la Mission, notamment pour ce qui est des procédures et directives disciplinaires.

Le Groupe serait dirigé par un chef (D-1) relevant du Représentant spécial du Secrétaire général et chargé de formuler et d'exécuter le programme de travail du Groupe, d'élaborer des politiques et stratégies relatives à la déontologie, et assurerait la direction et la supervision générale du personnel du Groupe. Le chef du Groupe représenterait la Mission pour les questions disciplinaires dans des réunions avec des représentants du Gouvernement de la République démocratique du Congo, avec de hauts responsables de pays fournissant des contingents et des membres de la police ou de hauts fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies de passage dans le pays, et avec des représentants des médias nationaux et internationaux; il assurerait la cohérence entre les initiatives du Département des opérations de maintien de la paix en matière de déontologie et celles des institutions, fonds et programmes des Nations Unies ainsi que des organisations non gouvernementales dans le pays; il fournirait une orientation aux dirigeants de la MONUC et assurerait la liaison avec le Siège de l'ONU à propos du respect des politiques, stratégies, procédures et directives relatives aux questions de déontologie.

Un administrateur hors classe responsable de la déontologie (P-5) seconderait le chef du Groupe et remplirait les fonctions d'interlocuteur de la Mission pour les questions d'exploitation et d'abus sexuels et assisterait le chef du Groupe pour planifier, gérer et mener les activités du Groupe; il aiderait à l'élaboration de systèmes, mesures et mécanismes visant à prévenir, détecter et sanctionner les fautes commises par des membres de toutes les catégories du personnel de la Mission; il fournirait des orientations techniques pour les procédures et directives disciplinaires concernant les enquêtes préliminaires et les commissions d'enquête, apporterait une contribution technique à l'élaboration de rapports et à la mise au point de politiques, déterminerait les enseignements à tirer de l'expérience et les pratiques optimales en matière de déontologie; il assurerait la liaison et le suivi avec le Siège de l'ONU pour ce qui concerne les enquêtes. Un administrateur chargé de la déontologie (P-4) remplirait les fonctions de coordonnateur suppléant de la Mission pour les questions d'exploitation et d'abus sexuels et serait chargé d'élaborer des mesures de prévention, de détection et de répression des fautes commises par le personnel de la Mission, en recevant, examinant et transmettant les plaintes au sujet d'allégations de fautes portées à l'encontre de personnels militaire, civil et de police, en mettant au point des mécanismes visant à suivre l'application et l'efficacité de toutes les actions menées au sein de la Mission dans ce domaine et en contribuant à l'élaboration d'un système de gestion des données concernant les fautes commises par le personnel. Un administrateur chargé de la déontologie et de la discipline (P-4) serait chargé de mener les enquêtes initiales en cas d'allégations de conduite répréhensible, en entendant les témoins et les victimes; d'examiner, d'évaluer et de documenter les éléments de preuve, de rédiger les rapports d'enquête préliminaires, de formuler des recommandations quant aux mesures à prendre et de déterminer les enseignements tirés et les pratiques optimales.

Deux administrateurs de programme (P-3) seraient chargés d'appliquer des mesures tendant à sensibiliser toutes les catégories de personnel de maintien de la paix aux normes de conduite de l'ONU, en assurant une formation dans ce domaine et en appliquant des mesures de prévention des actes d'exploitation et d'abus sexuels. Un fonctionnaire chargé des opérations et des rapports (P-3), secondé par un commis à la saisie des données (Service mobile), assurerait la conception et la maintenance d'un système de gestion d'une base de données sur les manquements à la déontologie, mettrait au point des modèles de rapport et établirait des rapports analytiques, descriptifs et statistiques.

Le Groupe compterait également un assistant administratif de la catégorie des services généraux (autres classes), ainsi que deux administrateurs chargés de la déontologie et de la discipline (administrateurs recrutés sur le plan national) qui élaboreraient les mesures appropriées sur le plan local visant à prévenir, détecter et réprimer les fautes commises par le personnel et participeraient à leur application, dispenseraient une formation relative aux normes de conduite de l'ONU, y compris une formation spécifique sur l'exploitation et les abus sexuels, au personnel de la Mission recruté sur le plan national, et assureraient la liaison avec les institutions, fonds et programmes des Nations Unies, les ONG et d'autres organisations à propos de l'aide aux victimes.

Le Groupe de la déontologie et de la discipline aurait à son service deux traducteurs-chauffeurs (agents des services généraux recrutés sur le plan national).

La dotation en effectifs du Groupe de la déontologie et de la discipline serait assurée en partie par la transformation en postes d'assistance temporaire (autre que pour les réunions) des postes autorisés de l'ancien Bureau des relations avec la population locale (1 P-5, un agent des services généraux (autres classes), 1 agent des services généraux recrutés sur le plan national) et d'un poste du Service mobile de l'ancien Groupe de l'élaboration et du suivi du plan d'exécution du mandat.

Composante 1 : paix et sécurité

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.1 Existence d'un environnement de stabilité et de stabilité en République démocratique du Congo	1.1.1 Pas de reprise de conflit susceptible de déstabiliser la transition et le processus postélectoral
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 420 000 jours de patrouille visant à observer, signaler et, si possible, contrer les violations commises par des groupes armés illégaux dans l'est de la République démocratique du Congo (35 soldats par patrouille x 3 patrouilles par compagnie x 20 compagnies x 200 jours) • 748 250 jours de patrouille visant à prévenir les violations commises par des groupes armés illégaux dans toutes les régions de la République démocratique du Congo (2 050 hommes x 365 jours) • 600 heures de patrouilles aériennes • 71 175 jours de patrouilles mobiles dans l'ensemble du pays aux fins de reconnaissance, d'observation, d'enquête sur les violations du cessez-le-feu, de surveillance de l'embargo sur les armes et de l'exploitation illégale des ressources naturelles et aux fins d'appui au programme de DDR/DDRRR (3 observateurs militaires par patrouille x 65 patrouilles x 365 jours) 	

- 7 200 jours de patrouilles fluviales (10 hommes par pousseur x 6 pousseurs x 120 jours) sur les lacs de l'est du pays, notamment pour l'observation de l'embargo sur les armes, de mouvements illégaux de troupes et d'activités fluviales illégales
- 277 400 jours/homme pour des postes de contrôle dans le Nord et le Sud-Kivu et au Katanga pour observer et suivre la situation (10 hommes par poste x 19 compagnies x 4 postes par compagnie x 365 jours)
- 262 800 jours/homme pour des postes de contrôle dans l'ensemble de l'Ituri afin d'observer et de suivre la situation (10 hommes par poste x 4 postes par compagnie x 6 compagnies x 365 jours à l'extérieur de Bunia et 10 hommes par poste x 8 postes par compagnie x 6 compagnies x 365 jours à Bunia)
- Création d'un lien opérationnel avec l'Opération des Nations Unies au Burundi pour la surveillance des mouvements transfrontières de combattants entre la République démocratique du Congo et le Burundi
- 7 488 jours d'observateurs militaires (6 observateurs par aéroport x 4 aéroports x 6 jours par semaine x 52 semaines) et 1 560 jours de patrouilles fluviales (2 lacs x 3 ports par jour x 5 jours par semaine x 52 semaines) pour surveiller et signaler les violations de l'embargo sur les armes dans le Nord et le Sud-Kivu, dans l'Ituri et sur les lacs Albert et Kivu
- 547 500 jours d'escorte pour assurer la sécurité du Gouvernement de transition et d'éléments de la MONUC à Kinshasa (1 500 hommes x 365 jours)
- Organisation de 20 réunions de sensibilisation des autorités militaires et de la société civile à la cessation de l'utilisation de mines terrestres

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.2 Désarmement, démobilisation et rapatriement des groupes armés étrangers se trouvant en République démocratique du Congo	1.2.1 Rapatriement volontaire des 10 000 combattants étrangers restant en République démocratique du Congo (4 613 pour le 31 décembre 2003, 11 368 pour le 31 décembre 2004 et 11 736 pour le 24 juin 2005)

Produits

- 50 enquêtes sur le terrain dans les langues locales visant à sensibiliser et préparer les groupes de combattants étrangers à entreprendre le programme de DDRRR
- 54 750 jours de patrouille pour la création de six zones de rassemblement provisoires en vue du désarmement et de la démobilisation des combattants étrangers et d'assurer la sécurité (25 hommes par patrouille x 6 zones de rassemblement provisoire x 365 jours)
- Réunions régulières sur le programme de DDRRR avec des responsables des groupes armés étrangers, du Gouvernement de transition, des pays voisins et des fonds et programmes du système des Nations Unies (UNICEF, HCR, PNUD, PAM) sur le désarmement volontaire des groupes armés étrangers
- Émissions radiophoniques quotidiennes dans des langues locales, 100 000 brochures ou tracts dans les langues locales et 12 réunions d'information à l'intention des journalistes et d'autres parties intéressées – organisations d'étudiants, partis politiques, société civile, médias locaux et pouvoirs locaux – pour appuyer les opérations de DDRRR
- Conseils au Gouvernement de transition concernant la mise en place de procédures spéciales pour l'opération de DDRRR des enfants soldats étrangers

<ul style="list-style-type: none"> Opérations menées en appui aux Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) pour désarmer les combattants étrangers et, notamment, positionnements communs, bouclages et opérations de recherche, instauration de zones désarmées et avis au Mécanisme conjoint de vérification 	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.3 Désarmement et démobilisation des combattants congolais en République démocratique du Congo	1.3.1 Désarmement de 25 000 combattants congolais en vue de leur démobilisation
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Réunions de coordination hebdomadaires avec le Programme multinational de démobilisation et de réinsertion de la Banque mondiale, le PNUD, l'UNICEF, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), l'Union européenne, la Commission nationale de désarmement, démobilisation et réinsertion (CONADER), la Structure militaire intégrée (SMI), la communauté internationale et d'autres partenaires concernant les aspects opérationnels du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion des combattants, y compris les enfants et les personnes qui suivent les armées Réunions hebdomadaires de coordination technique de la Commission de réforme du secteur de la sécurité et réunions mensuelles de la Commission mixte de réforme du secteur de la sécurité Quatre rapports d'évaluation et visites de suivi sur le terrain dans les six centres de brassage présentés à la Commission mixte de réforme du secteur de la sécurité Transfert de 6 000 enfants associés aux groupes armés vers des installations de soins en transit ou vers leurs communautés Réunions régulières avec les autorités militaires et civiles et la société civile en vue de faire campagne pour le retrait des enfants des groupes armés, leur réinsertion et la prévention du recrutement 228 125 jours de patrouille pour assurer la sécurité sur les sites de désarmement (25 hommes par patrouille x 25 sites de désarmement x 365 jours) Campagne nationale d'information sur le désarmement, la démobilisation, et le rapatriement, 3 numéros de la MONUC tirés à 40 000 exemplaires, une affiche tirée à 100 000 exemplaires dans quatre langues nationales et en français, diffusion électronique bihebdomadaire de 10 numéros du bulletin de la MONUC, diffusion électronique, en anglais et en français, de 15 numéros de la publication hebdomadaire de la MONUC, diffusion hebdomadaire électronique en quatre langues nationales de 20 numéros des nouvelles de la MONUC, 500 heures d'émissions radiophoniques générale, 200 heures d'émissions radiophoniques sur le programme de DDR, une vidéo sur le DDR, un film intitulé <i>Naissance d'une mission – renaissance d'une nation</i>, publication en ligne de 15 articles Fourniture de conseils au Gouvernement de transition concernant l'enregistrement, le rassemblement, le stockage et la destruction des armes déposées par les ex-combattants <p><i>Facteurs externes</i> : Les États Membres continueront à fournir des contingents; le Gouvernement de transition recevra le soutien et le financement internationaux nécessaires à l'intégration de la police et de l'armée; neuf brigades intégrées des FARDC seront déployées; la CONADER élaborera des programmes de réinsertion viables avec le PNUD et la Banque mondiale; le Gouvernement de transition et les gouvernements des pays d'origine des combattants étrangers</p>	

continueront de soutenir les opérations de DDRRR ainsi que l'instauration et le maintien d'un niveau acceptable de confiance et de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo et surtout dans les Kivu; les commandants des groupes armés étrangers apporteront leur coopération.

Tableau 2
Ressources humaines : composante 1 : paix et sécurité

Catégorie											Total										
<i>I. Observateurs militaires</i>																					
Effectif approuvé 2004/05											760										
Effectif proposé 2005/06											760										
Variation nette											-										
<i>II. Contingents</i>																					
Effectif approuvé 2004/05											14 274										
Effectif proposé 2005/06											13 882										
Variation nette											(392)										
<i>Personnel recruté sur le plan international</i>																					
											<i>Personnel recruté sur le plan local^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total général								
<i>III. Personnel civil</i>	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3 /P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>	Total partiel													
Bureau du commandant de la Force																					
Quartier général																					
Effectif approuvé 2004/05											1	1	-	-	2	-	-	4	4	-	8
Effectif proposé 2005/06											1	1	-	-	2	-	-	4	4	-	8
Variation nette											-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureaux locaux ^b																					
Effectif approuvé 2004/05											-	1	1	-	-	1	-	3	1	-	4
Effectif proposé 2005/06											-	1	1	-	-	1	-	3	1	-	4
Variation nette											-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel																					
Effectif approuvé 2004/05											1	2	1	-	2	1	-	7	5	-	12
Effectif proposé 2005/06											1	2	1	-	2	1	-	7	5	-	12
Variation nette											-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau du programme de DDRRR/DDR																					
Quartier général																					
Effectif approuvé 2004/05											-	1	3	2	2	-	-	8	8	2	18

<i>Personnel recruté sur le plan international</i>											
<i>III. Personnel civil</i>	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3 /P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>	Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan local^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total général
Effectif proposé 2005/06	–	1	3	2	2	–	–	8	8	2	18
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureaux locaux											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	4	8	1	–	–	13	2	10	25
Effectif proposé 2005/06	–	–	4	8	1	–	–	13	2	10	25
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel											
Effectif approuvé 2004/05	–	1	7	10	3	–	–	21	10	12	43
Effectif proposé 2005/06	–	1	7	10	3	–	–	21	10	12	43
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total, personnel civil											
Effectif approuvé 2004/05	1	3	8	10	5	1	–	28	15	12	55
Effectif proposé 2005/06	1	3	8	10	5	1	–	28	15	12	55
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total général (I à III)											
Effectif approuvé 2004/05											15 089
Effectif proposé 2005/06											14 697
Variation nette											(392)

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b Comprend le quartier général de la Division orientale à Kisangani.

Composante 2 : transition

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.1 Tenue d'élections libres, transparentes et pacifiques en République démocratique du Congo	2.1.1 Adoption par le Parlement et promulgation d'une législation relative aux élections, y compris la loi électorale et la loi d'amnistie 2.1.2 Achèvement de l'inscription de 80 % d'un électorat évalué à 20 à 25 millions de personnes 2.1.3 186 partis politiques signent et appliquent le code de conduite élaboré par la Commission électorale indépendante 2.1.4 Tenue des élections auxquelles participent 70 % des électeurs inscrits

2.1.5 Création par la CEI de 9 000 centres d'inscription et 40 000 bureaux de vote dans les 11 provinces de la République démocratique du Congo

Produits

- Conseils et soutien technique aux commissions mixtes concernant la législation de base et le processus électoral
- Conseils au Gouvernement de transition et à la CEI au sujet de l'application par les partis du Code de conduite pendant les élections
- Conseils au Gouvernement de transition sur l'organisation et la tenue des élections conformément aux calendriers électoraux, y compris la mise au point de plans intégrés d'opérations, de logistique et de sécurité pour toutes les phases des élections
- Conseils au Gouvernement de transition et aux ONG du pays concernant des programmes de sensibilisation à la parité et notamment l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité en date du 30 octobre 2000, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et l'organisation d'activités dans le cadre de la Journée internationale de la femme et de 16 journées d'action de lutte contre la violence à l'égard des femmes
- Conseils au Mécanisme juridictionnel électoral indépendant de la CEI
- Formation de 21 membres de la CEI à Kinshasa et de 88 autres dans les 11 provinces
- Convocation de réunions hebdomadaires du Comité technique d'appui aux élections et coordination des mécanismes internationaux de financement et d'appui en vue de la tenue des élections
- Organisation et coprésidence de la réunion bimensuelle du Comité directeur du projet d'assistance technique sur l'assistance électorale au Congo
- Conseil au Gouvernement de transition concernant une campagne nationale d'éducation civique et électorale et la participation des femmes au processus électoral
- Campagne d'information nationale à l'appui des principales phases des élections définies par la CEI et notamment la production de programmes de formation citoyenne et électorale destinés aux stations de télévision locales et aux fins de projection dans les secteurs; programmes radiophoniques quotidiens sur les élections; dépliants, 300 000 affiches à Kinshasa et dans les secteurs en français et dans quatre langues nationales; 8 séminaires de sensibilisation aux élections organisés conjointement par la MONUC et la CEI
- Campagne nationale de promotion de la paix et de la sécurité et notamment 6 numéros du magazine de la MONUC *Cap sur les élections* tiré à 40 000 exemplaires chacun; diffusion électronique bihebdomadaire de 30 numéros du bulletin de la MONUC; diffusion électronique hebdomadaire, en français et en anglais, de 20 numéros de la publication hebdomadaire de la MONUC; diffusion électronique hebdomadaire, dans quatre langues nationales, de 20 numéros des nouvelles de la MONUC; 480 heures d'émissions radiophoniques en ondes courtes sur les élections; 20 productions vidéo; 150 articles publiés en ligne; 50 points de presse; 100 communiqués de presse; 2 voyages à l'intention des médias; 12 journées d'information; 2 ateliers-séminaires; 500 dossiers à l'intention des médias; 200 entretiens et 12 articles ou lettres à la rédaction

<ul style="list-style-type: none"> Conseils quotidiens sur des questions logistiques, administratives et juridiques, activités de formation et d'éducation civique liées aux élections destinées à 75 bureaux locaux de la Commission électorale indépendante dans 11 provinces 	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.2 Stabilité du fonctionnement des institutions de transition en République démocratique du Congo	2.2.1 Constitution, par le Gouvernement de transition, les donateurs et les institutions financières internationales, d'un groupe consultatif sur la gestion de l'économie 2.2.2 Intégration et déploiement de neuf brigades militaires congolaises dans l'est du pays
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Conseils aux dirigeants des institutions de transition en matière de bonne gouvernance et en vue de l'application de l'Accord global et inclusif Conseils au Gouvernement de transition sur la lutte contre la mauvaise gestion économique Conseils au Gouvernement de transition sur le fonctionnement des institutions publiques, notamment par le paiement des traitements des fonctionnaires Conseils au Gouvernement de transition concernant l'extension de l'autorité de l'État en Ituri, notamment pour ce qui est de la mise en place de services administratifs, financiers et de sécurité Conseils aux institutions financières internationales sur les effets politiques de leurs programmes d'aide socioéconomique à la République démocratique du Congo Conseils aux institutions de transition sur la réforme judiciaire et pénitentiaire, conformément aux normes internationales communément admises et contacts réguliers et conseils aux donateurs Contacts quotidiens avec les représentants des pouvoirs publics et conseils à ceux-ci au niveau des provinces afin de réduire les tensions politiques et d'améliorer la gouvernance Démarches journalières de gestion des conflits dans l'est du pays, notamment recours aux bons offices, contacts quotidiens avec les belligérants et la société civile et propositions concernant des mécanismes de réconciliation aux pouvoirs locaux et nationaux ainsi qu'aux responsables locaux Organisation de réunions de coordination bihebdomadaires dans 12 localités, avec les autorités de transition, les acteurs politiques internationaux et les partenaires des Nations Unies afin de mobiliser l'appui politique et financier en faveur des initiatives de paix locales Réunions mensuelles de la Commission mixte sur la réforme du secteur de la sécurité aux fins de coordination et de conseils sur l'intégration militaire et la réforme de la police Réunions régulières avec le Gouvernement de transition et les donateurs afin de fournir des conseils sur l'exécution de programmes d'intégration et le soutien logistique aux brigades militaires congolaises Rédaction de quatre rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur les progrès de la transition 	

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
<p>2.3 Progrès dans la mise en place des institutions et le renforcement des capacités de la Police nationale congolaise, notamment pour ce qui est des élections</p>	<p>2.3.1 Création par le Gouvernement de transition des centres d'opérations de la police suivants : 1 au niveau national, 11 dans les provinces et 164 centres locaux</p> <p>2.3.2 Enquête par le Gouvernement de transition sur tous les cas de violation des droits de l'homme signalés par la Police nationale congolaise (174 en 2004/05)</p> <p>2.3.3 Mise en place par le Gouvernement de transition d'un plan de sécurité nationale en vue des élections</p>
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseils aux donateurs concernant l'inscription des éléments de la Police nationale congolaise (PNC) et délivrance de certificats • Sélection et formation de trois unités de police intégrée (composée de 500 policiers chacune) • Formation de 250 formateurs de la PNC, notamment aux questions d'équité entre les sexes, et délivrance de certificats • Formation et encadrement de 10 000 agents de la PNC dans cinq provinces (Kinshasa, Kisangani, Lubumbashi, Mbuji-Mayi, Bukavu) dans le domaine des opérations antiémeutes, notamment pour ce qui est de la négociation et de techniques non meurtrières de maintien de l'ordre • 9 125 jours de patrouille d'unité de police constituée accompagnant les unités antiémeutes de la PNC afin de renforcer leurs capacités dans cinq provinces en matière de sécurité des élections (25 éléments d'unité de police constituée x 365 jours) • Conseils aux autorités nationales de police dans les 8 autres secteurs et sous-secteurs en République démocratique du Congo • Coimplantation de conseillers de police internationaux et de l'Inspecteur général de la PNC à Kinshasa et de chacune des 11 inspections provinciales de la PNC ainsi que de tous les commandants des unités antiémeutes et de tous les commissariats de la PNC dans 19 secteurs • Conseils à la PNC concernant l'élaboration et l'exécution des plans de sécurité pour les élections • Conseils au Gouvernement et à la PNC sur la réforme de la police et la coordination de la liaison entre le Gouvernement et les partenaires et donateurs bilatéraux potentiels • Organisation de réunions hebdomadaires avec les donateurs internationaux afin de coordonner l'aide à la Police nationale congolaise • Rédaction des manuels de formation de base à l'intention des formateurs de la PNC • Réunions hebdomadaires avec la Police nationale congolaise aux niveaux national et provincial sur les pratiques internationales en matière de maintien de l'ordre au niveau communautaire 	

<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de réunions régulières avec les donateurs afin de coordonner la fourniture de matériel pour 35 700 agents de la PNC par l'intermédiaire du fonds d'affectation spéciale géré par le PNUD • Élaboration et gestion d'une base de données sur les manquements à la déontologie des agents de la PNC 	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.4 Normalisation des relations entre la République démocratique du Congo et ses voisins, en particulier le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi	<p>2.4.1 Échange d'ambassadeurs entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi</p> <p>2.4.2 Aucun cas d'utilisation par des groupes armés de territoires de pays voisins comme point de départ d'opérations n'est signalé</p>
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien administratif et logistique au Mécanisme de vérification conjoint • Conseils et soutien administratif et logistique au groupe d'experts sur l'embargo sur les armes et les mouvements d'armes à destination de la République démocratique du Congo • Conseils aux hauts représentants de la République démocratique du Congo et des États voisins sur la normalisation des relations bilatérales avec la République démocratique du Congo • Réunions mensuelles entre le Représentant spécial du Secrétaire général et de hauts représentants des États voisins sur la normalisation des relations entre la République démocratique du Congo, le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi • Contacts de travail quotidiens avec des responsables gouvernementaux et internationaux à Kigali, Kampala et Pretoria sur la normalisation des relations entre la République démocratique du Congo et les pays de la région 	
<p><i>Facteurs externes</i> : Le Gouvernement de transition continuera de coopérer avec les donateurs internationaux à la mise en place d'institutions et au renforcement des capacités de la PNC et les donateurs continueront d'assurer le financement requis; les membres de la Police civile de la MONUC seront coïmplantés avec les unités de la PNC au niveau opérationnel; la composante Police civile de la MONUC sera déployée à hauteur des effectifs autorisés; les États de la région mettront fin à tout appui aux groupes armés illégaux en République démocratique du Congo et s'abstiendront de toute intervention directe dans le pays.</p>	

Tableau 3
Ressources humaines : composante 2, transition

<i>Catégorie</i>	Total
<i>I. Observateurs militaires</i>	
Effectif approuvé 2004/05	–
Effectif proposé 2005/06	–
Variation nette	–

<i>Catégorie</i>												Total
II. Contingents												
Effectif approuvé 2004/05												100
Effectif proposé 2005/06												-
Variation nette												(100)
III. Police civile												
Effectif approuvé 2004/05												268
Effectif proposé 2005/06												391
Variation nette												123
IV. Unités de police constituées												
Effectif approuvé 2004/05												-
Effectif proposé 2005/06												625
Variation nette												625
<i>Personnel recruté sur le plan international</i>												
<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>												
<i>Volontaires des Nations Unies</i>												
V. Personnel civil	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>	Total partiel			Total	
Division des affaires politiques												
Quartier général												
Effectif approuvé 2004/05	-	3	9	5	-	4	-	21	4	3	28	
Effectif proposé 2005/06	-	3	9	5	-	4	-	21	5	3	29	
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	
Bureaux locaux												
Effectif approuvé 2004/05	-	-	12	34	-	-	-	46	26	1	73	
Effectif proposé 2005/06	-	-	12	39	-	-	-	51	39	1	91	
Variation nette	-	-	-	5	-	-	-	5	13	-	18	
Total partiel												
Effectif approuvé 2004/05	-	3	21	39	-	4	-	67	30	4	101	
Effectif proposé 2005/06	-	3	21	44	-	4	-	72	44	4	120	
Variation nette^b	-	-	-	5	-	-	-	5	14	-	19	
Bureau de l'information												
Quartier général												
Effectif approuvé 2004/05	-	1	7	5	6	1	-	20	50	1	71	
Effectif proposé 2005/06	-	1	8	8	10	1	-	28	75	2	105	
Variation nette	-	-	1	3	4	-	-	8	25	1	34	
Bureaux locaux												
Effectif approuvé 2004/05	-	-	5	20	11	5	-	41	103	11	155	

V. Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^e	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Effectif proposé 2005/06	–	–	5	38	13	5	–	61	198	39	298
Variation nette	–	–	–	18	2	–	–	20	95	28	143
Total partiel											
Effectif approuvé 2004/05	–	1	12	25	17	6	–	61	153	12	226
Effectif proposé 2005/06	–	1	13	46	23	6	–	89	273	41	403
Variation nette^c	–	–	1	21	6	–	–	28	120	29	177
Division de l'assistance électorale											
Quartier général											
Effectif approuvé 2004/05	–	2	8	3	–	7	–	20	15	27	62
Effectif proposé 2005/06	–	2	8	12	–	7	–	29	18	28	75
Variation nette	–	–	–	9	–	–	–	9	3	1	13
Bureaux locaux											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	5	5	–	–	–	10	20	40	70
Effectif proposé 2005/06	–	–	5	12	–	–	–	17	32	60	109
Variation nette	–	–	–	7	–	–	–	7	12	20	39
Total partiel											
Effectif approuvé 2004/05	–	2	13	8	–	7	–	30	35	67	132
Effectif proposé 2005/06	–	2	13	24	–	7	–	46	50	88	184
Variation nette^d	–	–	–	16	–	–	–	16	15	21	52
Bureau du chef de la police civile											
Quartier général											
Effectif approuvé 2004/05	–	1	1	1	1	2	–	6	1	1	8
Effectif proposé 2005/06	–	1	1	1	1	2	–	6	1	1	8
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureaux locaux											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif proposé 2005/06	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel											
Effectif approuvé 2004/05	–	1	1	1	1	2	–	6	1	1	8
Effectif proposé 2005/06	–	1	1	1	1	2	–	6	1	1	8
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

V. Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Groupe de l'état de droit											
Quartier général											
Effectif approuvé 2004/05	-	1	4	-	1	-	-	6	1	-	7
Effectif proposé 2005/06	-	1	4	-	1	-	-	6	1	-	7
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureaux locaux											
Effectif approuvé 2004/05	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé 2005/06	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel											
Effectif approuvé 2004/05	-	1	4	-	1	-	-	6	1	-	7
Effectif proposé 2005/06	-	1	4	-	1	-	-	6	1	-	7
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel, personnel civil											
Effectif approuvé 2004/05	-	8	51	73	19	19	-	170	220	84	474
Effectif proposé 2005/06	-	8	52	115	25	19	-	219	369	134	722
Variation nette^e	-	-	1	42	6	-	-	49	149	50	248
Total général (I à V)											
Effectif approuvé 2004/05											842
Effectif proposé 2005/06											1 738
Variation nette											896

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b Y compris 19 postes temporaires d'appui électoral pour une période de six mois (5 P-3 et 14 agents recrutés sur le plan national, dont 3 administrateurs) financés au titre de l'assistance temporaire autre que pour les réunions (quartier général de la Mission : 1 administrateur recruté sur le plan national; bureaux locaux : 5 P-3 et 13 agents recrutés sur le plan national, dont 2 administrateurs).

^c Dont 177 postes temporaires d'appui électoral pour une période de six mois (1 P-4, 1 P-3, 20 P-2, 6 agents du Service mobile, 120 agents recrutés sur le plan national, dont 8 administrateurs, et 29 Volontaires des Nations Unies) financés au titre de l'assistance temporaire autre que pour les réunions (quartier général de la Mission : 1 P-4, 3 P-2, 4 agents du Service mobile, 25 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 1 Volontaire des Nations Unies; bureaux locaux : 1 P-3, 17 P-2, 2 agents du Service mobile, 95 agents recrutés sur le plan national, dont 8 administrateurs, et 28 Volontaires des Nations Unies).

^d Dont 37 postes temporaires d'appui électoral pour une période de six mois (4 P-3, 23 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 21 Volontaires des Nations Unies) financés au titre de l'assistance temporaire autre que pour les réunions (quartier général de la Mission : 4 P-3 et 1 Volontaire des Nations Unies; bureaux locaux : 12 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 20 Volontaires des Nations Unies).

^e Dont 233 postes temporaires d'appui électoral pour une période de six mois (1 P-4, 10 P-3, 20 P-2, 6 agents du Service mobile, 146 agents recrutés sur le plan national, dont 11 administrateurs, et 50 Volontaires des Nations Unies) financés au titre de l'assistance temporaire autre que pour les réunions (quartier général de la Mission : 1 P-4, 4 P-3, 3 P-2, 4 agents du Service mobile, 26 agents recrutés sur le plan national, dont 1 administrateur, et 2 Volontaires des Nations Unies; bureaux locaux : 6 P-3, 17 P-2, 2 agents du Service mobile, 120 agents recrutés sur le plan national, dont 10 administrateurs, et 48 Volontaires des Nations Unies).

Division des affaires politiques

Réalisations escomptées/produit

Réalisations escomptées :

- 2.2 Stabilité dans le fonctionnement des institutions de transition en République démocratique du Congo
- 2.4 Normalisation des relations entre la République démocratique du Congo et ses voisins, en particulier le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi

Produits

- Conseils au Gouvernement de transition concernant le fonctionnement des institutions publiques, notamment par le paiement des traitements des fonctionnaires
- Conseils au Gouvernement de transition sur l'extension de l'autorité de l'État en Ituri, notamment par la mise en place de services administratifs, financiers et de sécurité
- Contacts journaliers et conseils aux représentants de l'État au niveau provincial afin de réduire les tensions politiques et d'améliorer la gouvernance
- Initiatives quotidiennes de gestion des conflits dans la partie orientale du pays, notamment le recours aux bons offices, des contacts journaliers avec les belligérants et la société civile, et des propositions concernant des mécanismes de réconciliation adressées aux pouvoirs locaux et nationaux ainsi qu'aux notables locaux
- Organisation dans 12 localités de réunions bihebdomadaires de coordination avec les autorités de transition, les acteurs politiques internationaux et les partenaires des Nations Unies afin de mobiliser un appui politique et financier en faveur des initiatives de paix locales
- Conseils et appui administratif et logistique au Groupe d'experts sur l'embargo sur les armes et les mouvements d'armes à destination de la République démocratique du Congo

Justification

Appui aux élections

- **Personnel recruté sur le plan international : création de 5 postes temporaires (bureaux locaux)**
- **Personnel recruté sur le plan national : création de 14 postes temporaires (quartier général : 1 poste; bureaux locaux : 13 postes)**

Dans sa résolution 1565 (2004), le Conseil de sécurité a décidé notamment que la MONUC aurait pour mandat, en appui au Gouvernement d'unité nationale et de transition, de contribuer au bon déroulement des opérations électorales prévues par l'Accord global et inclusif en aidant à l'établissement d'un environnement sûr et pacifique pour la tenue d'élections libres et transparentes. Une fois la force militaire de la Mission déployée dans l'est du pays et en particulier dans la région de l'Ituri, la Division des affaires politiques étendrait sa présence dans les zones tenues jusque-là par des groupes armés, afin d'aider le Gouvernement de transition à étendre l'autorité de l'État dans l'ensemble de l'Ituri, condition indispensable à la tenue d'élections libres, transparentes et pacifiques. Il est proposé en conséquence de renforcer la Division par la création de 5 postes temporaires de spécialiste des affaires politiques (P-3). Les titulaires de ces postes seraient déployés dans les villes suivantes : Aru, Mahagi, Kwandroma, Kasenyi et Mongwalu. Relevant du chef du Bureau de La MONUC à Bunia, les spécialistes des

affaires politiques auraient pour fonction de réunir et d'analyser des informations sur l'évolution de la situation politique sur le terrain, notamment sur les activités des acteurs politiques locaux pendant le processus électoral, d'aider et de conseiller le personnel militaire de la Mission pour ce qui est de l'évaluation de la situation politique en ce qui concerne l'endiguement militaire et les opérations de bouclage et de ratissage, ainsi que les opérations liées à l'embargo sur les armes; d'aider et conseiller le Gouvernement de transition s'agissant de la réintégration des ex-combattants et de leur participation aux élections; d'assurer la liaison avec les autorités locales et les chefs traditionnels; d'assurer la liaison, au côté des officiers commandant les éléments militaires de la mission déployés dans ces régions, avec les commandants des FARDC pour les questions liées aux aspects politiques du maintien de la sécurité pendant les élections.

Afin de renforcer les moyens de la Division pendant les élections, il est également proposé de créer 3 postes provisoires de spécialiste des affaires politiques (administrateur recruté sur le plan national), à Kinshasa, Kisangani et Mbuji-Mayi, ainsi que 11 postes d'assistant aux affaires politiques (agent des services généraux recruté sur le plan national) dans les villes suivantes : Aru, Beni, Bukavu, Gbadolite, Kananga, Kasenyi, Kikwit, Kinshasa, Kwandroma, Mongwalu et Mbuji-Mayi. Étant donné que les groupes armés poursuivent leurs activités en Ituri et que la situation reste délicate à Gbadolite, Kikwit, Mbuji-Mayi et Kananga, les titulaires de ces postes aideraient le personnel international à rassembler et analyser des informations sur l'évolution de la situation politique sur le terrain et apporterait une perspective locale s'agissant des questions liées aux répercussions politiques des élections; ils maintiendraient des contacts avec les communautés locales et les partis politiques et informeraient la population locale et les acteurs politiques du mandat de la Mission d'une manière claire et acceptable, ayant une connaissance approfondie de la politique locale et de la situation sur le terrain, des relations entre les différents acteurs politiques nationaux et locaux, de l'influence des coutumes et traditions sur le processus électoral, et étant en mesure de communiquer dans les langues locales.

Bureau de l'information

13. Pendant la période des élections, le Bureau de l'information développerait considérablement, en étroite collaboration avec la Division de l'assistance électorale, sa couverture du processus électoral. Étant donné que l'écrasante majorité des électeurs n'a aucune expérience d'élections nationales et que le taux d'analphabétisme est très élevé, le Bureau s'attacherait essentiellement à assurer une éducation civique et électorale, à sensibiliser les électeurs, à mener des actions de plaidoyer en vue de l'amélioration de la sécurité nationale et informerait quotidiennement sur l'évolution du processus électoral et les activités, l'assistance et les contributions de la Mission et des organismes du système des Nations Unies présents dans le pays à l'appui des élections. À cet effet, le Bureau étendrait sa présence dans l'ensemble du pays, renforcerait le réseau de stations FM nationales et régionales en ouvrant deux stations régionales supplémentaires à Mbuji-Mayi et à Lubumbashi et en installant des émetteurs FM supplémentaires, augmenterait la production de documents vidéo et de reportages photographiques sur les élections et étendrait des programmes et services de sensibilisation communautaire aux médias nationaux et internationaux. Dans le même temps, le Bureau de l'information maintiendrait les programmes actuels d'information sur l'évolution de la situation politique dans le pays, les violations des droits de l'homme, les crises humanitaires et les activités de la Mission.

14. Afin de renforcer l'appui aux élections, il est proposé de renforcer le Bureau de l'information comme indiqué ci-après.

<i>Réalisations escomptées/produit</i>
<p>Réalisations escomptées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2.1 Tenue d'élections libres, transparentes et pacifiques en République démocratique du Congo
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Campagne d'information nationale à l'appui des principales phases des élections définies par la CEI et notamment la production de programmes de formation civique et électorale destinés aux stations de télévision locales et aux fins de projection dans les secteurs; programmes radiophoniques quotidiens sur les élections; dépliants; 300 000 affiches à Kinshasa et dans les secteurs en français et dans 4 langues nationales; 8 séminaires de sensibilisation aux élections organisés conjointement par la MONUC et la CEI • Campagne nationale de promotion de la paix et de la sécurité et notamment 6 numéros du magazine de la MONUC <i>Cap sur les élections</i> tirés à 40 000 exemplaires chacun; diffusion électronique bihebdomadaire de 30 numéros du Bulletin de la MONUC; diffusion électronique hebdomadaire, en français et en anglais, de 20 numéros de la publication hebdomadaire de la MONUC; diffusion électronique hebdomadaire, dans 4 langues nationales, de 20 numéros des nouvelles de la MONUC; 480 heures d'émissions radiophoniques en ondes courtes sur les élections; 20 productions vidéo; 150 articles publiés en ligne; 50 points de presse; 100 communiqués de presse; 2 voyages à l'intention des médias; 12 journées d'information; 2 ateliers-séminaires; 500 dossiers à l'intention des médias; 200 entretiens et 12 articles ou lettres à la rédaction
<p><i>Justification</i></p> <p>Appui aux élections</p> <p>Radio Okapi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnel recruté sur le plan international : création de 19 postes temporaires (quartier général : 4 postes; bureaux locaux : 15 postes) • Personnel recruté sur le plan national : création de 115 postes temporaires (quartier général : 32 postes; bureaux locaux : 93 postes) • Volontaires des Nations Unies : création de 27 postes temporaires (quartier général : 1 poste; bureaux locaux : 26 postes) <p>Radio Okapi, partenariat entre la MONUC et la Fondation Hironnelle créé le 25 février 2002, est un réseau national émettant actuellement de 7 endroits différents et qui diffuse régulièrement des bulletins d'information provenant de 12 centres de production. À l'appui de toutes les phases du processus électoral, Radio Okapi permettrait d'assurer une couverture radiophonique de l'ensemble du pays et étendrait sa présence à 30 emplacements. Afin de renforcer la couverture radiophonique pendant les élections, 161 postes temporaires seraient créés (27 au quartier général de la Mission et 34 dans des bureaux locaux) comme indiqué ci-après.</p> <p>L'effectif de Radio Okapi au quartier général serait renforcé par la création du poste temporaire de producteur radio en chef (P-4). Le titulaire relèverait du Directeur adjoint et superviserait tous les aspects de la couverture des élections, les informations radiophoniques, les reportages et les annonces publiques dans 5 langues par Radio Okapi, ainsi que la programmation radio dans 6 régions (Kisangani, Goma, Lubumbashi, Mbuji-Mayi, Bukavu et Mbandaka), y compris la planification éditoriale et le contrôle de qualité des émissions. Le producteur radio en chef serait secondé par 1 producteur radio (P-2), 1 assistant administratif,</p>

1 éditeur Web (Service mobile), 1 fonctionnaire de l'information (Volontaire des Nations Unies) et 22 journalistes /rédacteurs/techniciens/commis (agents des services généraux recrutés sur le plan national).

Afin de renforcer la présence de Radio Okapi sur le terrain, il est proposé de déployer à Kisangani, Goma, Lubumbashi, Mbuji-Mayi, Bukavu et Mbandaka 6 équipes composées chacune d'un fonctionnaire de l'information (administrateur recruté sur le plan national) et de deux techniciens de radiodiffusion (Volontaires des Nations Unies), 29 fonctionnaires de l'information (15 P-2 et 14 Volontaires des Nations Unies) et 87 journalistes commis à l'information/messagers (agents des services généraux recrutés sur le plan national) dans les 29 circonscriptions électorales prévues (Aru, Bunia, Isiro, Kisangani, Kindu, Kasongo, Punia/Lubutu, Mbandaka, Gbadolite, Boma, Matadi, Lisala, Kikwit, Bandundu, Tshimbulu, Kananga, Mbuji-Mayi, Lodja, Kalemie, Kipushi, Lubumbashi, Beni/Butembo, Walikale, Masisi, Rutshuru, Goma, Uvira, Bukavu et Walungu).

Les fonctions des titulaires de ces postes temporaires seraient les suivantes : conception, production et diffusion de 11 épisodes de 3,5 minutes intitulés « Les élections : facile à comprendre » en français et dans 4 langues nationales; diffusion de décrochages locaux à partir de 7 centres différents (Bukavu, Bunia, Goma, Kalemie, Kindu, Kisangani et Mbandaka), diffusion d'entretiens avec des responsables de la CEI et des spécialistes des élections ainsi que d'un sketch hebdomadaire de 5 minutes destiné à apprendre aux auditeurs les rudiments des élections, couverture systématique des activités de la CEI et notamment de l'ouverture de ses bureaux dans les régions, des campagnes de sensibilisation et d'éducation civique, ainsi que des activités de la MONUC liées à la préparation des élections; couverture de la tenue des élections dans des endroits représentant l'électorat de base; et distribution dans l'ensemble du pays de radios à manivelle, en collaboration avec le PNUD.

Groupe de la photographie et de la vidéo

- **Personnel recruté sur le plan international : création de 7 postes temporaires (quartier général : 2 postes; bureaux locaux : 5 postes)**
- **Personnel recruté sur le plan national : création de 2 postes temporaires (bureaux locaux)**
- **Volontaires des Nations Unies : création de 2 postes temporaires (bureaux locaux)**

Dans le cadre de l'appui aux élections, le Groupe de la photographie et de la vidéo serait chargé de produire et de diffuser une vidéo de 6 minutes sur la sélection et l'expérimentation des machines à voter à Kinshasa et dans le Bas-Congo dans 3 langues, une vidéo de 6 minutes sur l'inscription des électeurs à Kinshasa dans 2 langues, un sketch vidéo de 6 minutes sur l'inscription des électeurs dans 4 langues, un clip de 2 minutes sur la logistique mise en place en vue de l'inscription des électeurs; une pièce télévisée de 20 minutes jouée par une troupe de Kinshasa sur l'importance de l'inscription des électeurs ainsi qu'un clip vidéo musical de 5 minutes créé et exécuté par les membres d'un orchestre composé de personnes handicapées.

Il est proposé en conséquence de renforcer le Groupe de la photographie et de la vidéo du Bureau de l'information du quartier général de la Mission en créant 2 postes de photographe-technicien (Service mobile) dont les titulaires seraient chargés d'assurer la couverture photographique des élections, en particulier à Kinshasa et dans le Bas-Congo. Il est également proposé de déployer 2 équipes pour couvrir l'Ituri et le Nord et le Sud-Kivu, composée de 2 producteurs vidéo (1 P-3 en Ituri et 1 P-2 dans les Kivus), de 2 cameramen (Service mobile) ainsi que de 1 photographe (P-2) à Kisangani, de 2 assistants vidéo (Volontaires des Nations Unies) dans les provinces du Katanga et de l'Équateur et de 2 fonctionnaires de l'information (administrateurs recrutés sur le plan national) dans les provinces de Maniema et du Bas-Congo.

Les titulaires de ces postes assureraient la couverture vidéo et photographique ainsi que la diffusion d'informations à l'appui du processus électoral, notamment sous forme d'annonces publiques, de bulletins d'information, de reportages et de documentaires à l'intention des publics locaux, régionaux, nationaux et internationaux; ils seraient aussi chargés de réaliser des enregistrements bruts destinés à des programmes de sensibilisation au niveau communautaire, d'identifier et de monter des documents sonores et vidéo aux fins de production, de produire une émission théâtrale télévisée liée à la campagne électorale et d'assurer l'entretien du matériel audiovisuel.

Groupe des publications

- **Personnel recruté sur le plan international : création de 1 poste temporaire (quartier général)**

Dans le cadre de l'appui aux élections, le Groupe des publications serait chargé de la publication d'un document intitulé *Cap sur les élections*, contenant des renseignements détaillés sur le processus électoral à tous les stades des élections, destiné aux agents de l'état, aux partis politiques, à la société civile, aux étudiants, aux ONG et au grand public.

Il est proposé en conséquence de créer au quartier général de la Mission 1 poste de commis aux publications (agent des services généraux recruté sur le plan national) qui serait chargé de la diffusion d'un volume important de publications de la Mission relatives aux élections.

Groupe des relations avec les médias

- **Personnel recruté sur le plan international : création de 2 postes (quartier général)**
- **Personnel recruté sur le plan national : création de 2 postes (quartier général)**

Pour soutenir le processus électoral, le Groupe des relations avec les médias serait chargé d'informer les médias nationaux et internationaux et de répondre à de nombreuses questions touchant les élections.

Il est proposé en conséquence de créer au quartier général de la Mission 2 postes de rédacteur-éditeur (P-2) dont les titulaires seraient chargés de rédiger et d'éditer, en anglais et en français, de nombreux communiqués de presse relatifs aux élections; ils seraient assistés par 2 commis à l'information (agents des services généraux recrutés sur le plan national).

Division de l'assistance électorale

15. La Division de l'assistance électorale facilite et coordonne les activités d'appui aux élections de la communauté internationale et prête son concours à la Commission électorale indépendante (CEI) pour la préparation et l'organisation de l'inscription des électeurs, la tenue du référendum et des élections législatives et présidentielles.

16. Comme suite à la création de la CEI, la Division a été restructurée de façon à être mieux armée pour soutenir le processus électoral, et se compose du Bureau du Directeur, chargé d'assurer la coordination, la direction et la gestion d'ensemble des activités de la Division, du Bureau de l'administration électorale, chargé d'assurer l'appui administratif et logistique des élections, ainsi que du Bureau du Coordonnateur des opérations électorales, qui coordonne l'appui technique fourni à la CEI et au Comité interinstitutions du Gouvernement de transition chargé des élections. Sur le terrain, la Division a créé 15 bureaux – 9 dans l'est et 6 dans l'ouest du pays, dont 2 à Kinshasa. En vue des élections, la Division créerait sur le

terrain 6 bureaux supplémentaires, ce qui porterait à 21 le nombre total de ses bureaux dans l'ensemble du pays.

17. Afin que la Mission soit mieux à même de fournir des conseils et une aide au Gouvernement de transition et aux pouvoirs provinciaux en vue de l'organisation des élections, ainsi qu'un appui à la CEI pour ce qui est de la planification logistique et opérationnelle de la distribution du matériel électoral, il est proposé de créer 52 postes supplémentaires, dont certains temporaires. Seraient ainsi créés à la Division de l'assistance électorale 12 postes de fonctionnaire recruté sur le plan international et 3 postes d'agent recruté sur le plan national requis immédiatement, ainsi que 4 postes temporaires de fonctionnaire recruté sur le plan international et de 12 agents recrutés sur le plan national, qui seraient financés pendant six mois au titre de l'assistance temporaire autre que pour les réunions, ainsi que 21 postes temporaires de Volontaire des Nations Unies, également pour une période de six mois.

<i>Réalisations escomptées/produit</i>
<p>Réalisations escomptées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2.1 Tenue d'élections libres, transparentes et pacifiques en République démocratique du Congo
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseils et soutien administratif aux Commissions mixtes concernant la législation de base et le processus électoral • Conseils au Gouvernement de transition et à la CEI au sujet de l'application par les parties du Code de conduite pendant les élections • Conseils au Gouvernement de transition sur l'organisation et la tenue des élections conformément aux calendriers électoraux, y compris la mise au point de plans intégrés d'opérations, de logistique et de sécurité pour toutes les phases des élections • Conseils au Mécanisme juridictionnel électoral indépendant de la CEI • Formation de 21 membres de la CEI à Kinshasa et de 88 autres dans les 11 provinces • Convocation de réunions hebdomadaires du Comité technique d'appui aux élections et coordination des mécanismes internationaux de financement et d'appui en vue de la tenue des élections • Organisation et coprésidence de la réunion bimensuelle du Comité directeur du projet d'assistance technique sur l'assistance électorale au Congo • Conseils au Gouvernement de transition concernant une campagne nationale d'éducation civique et électorale et la participation des femmes au processus électoral • Conseils quotidiens sur les questions logistiques, administratives et juridiques, activités de formation et d'éducation civique liées aux élections destinées à 75 bureaux locaux de la CEI dans 11 provinces

*Justification***Appui aux élections**

- **Personnel recruté sur le plan international : création de 12 postes (quartier général : 5 postes; bureaux locaux : 7 postes)**
- **Personnel recruté sur le plan national : création de 3 postes (quartier général)**

Afin de renforcer les moyens de la Division au quartier général de la Mission, il est proposé de créer 5 postes de spécialiste de l'éducation civique (P-3) au Bureau du Coordonnateur des opérations électorales. Les titulaires de ces postes seraient chargés de concevoir, de planifier et de coordonner les campagnes d'éducation civique et électorale dans 11 provinces et de coordonner les activités des différents acteurs nationaux et internationaux participant à la campagne. Il est également proposé de créer 3 postes de commis (agent des services généraux recrutés sur le plan national) pour assurer le soutien administratif de la Division de l'assistance électorale au quartier général de la Mission.

Pour renforcer les moyens de la Division dans le domaine de la préparation des élections, il est proposé de créer 7 postes de spécialiste de la logistique électorale (P-3), dont les titulaires seraient déployés à Mbandaka, Gemena, Kisangani, Kindu, Lubumbashi, Kamina et Kananga. Ils aideraient la CEI à concevoir et planifier la logistique nécessaire à la distribution et au rassemblement du matériel électoral à destination et en provenance des 166 centres de distribution du pays, définiraient le mode de distribution et effectueraient une reconnaissance de chaque site, tout en assurant la liaison avec la Division de l'administration pour les questions de coordination du soutien logistique à la CEI, d'entreposage, de distribution et de rassemblement du matériel électoral.

- **Personnel recruté sur le plan international : création de 4 postes temporaires (quartier général)**
- **Personnel recruté sur le plan national : création de 12 postes temporaires (bureaux locaux)**
- **Volontaires des Nations Unies : création de 21 postes temporaires (quartier général : 1 poste; bureaux locaux : 20 postes)**

Afin d'assurer l'appui requis aux élections et d'offrir une assistance technique à la CEI, il est proposé d'affecter au quartier général de la Mission 2 spécialistes de l'éducation civique (P-3), 2 informaticiens (P-3) et 1 assistant à la formation (Volontaires des Nations Unies). Ils viendraient renforcer la capacité de la CEI en élaborant, diffusant et organisant des programmes de formation électorale et d'éducation civique et en élaborant et exploitant des bases de données pour la collecte de données électorales à partir des bureaux provinciaux.

Dans le cadre de la création de 6 bureaux électoraux supplémentaires à l'appui de la CEI (2 dans la province de l'Équateur, à Gbadolite et Basankusu, 2 dans la province Orientale, à Buta et Aru, 1 dans la province du Katanga, à Kamina, et 1 dans la province du Sud-Kivu, à Uvira), il est également proposé de déployer à ces endroits 20 spécialistes de l'éducation civique/logisticiens (Volontaires des Nations Unies) et 12 commis/chauffeurs (agents des services généraux recrutés sur le plan national), qui auraient pour mission d'aider les bureaux à planifier le soutien logistique nécessaire à la distribution et au rassemblement du matériel électoral, à la désignation des bureaux de vote et à l'exécution des programmes d'éducation et de formation civique.

Composante 3 : aide humanitaire et droits de l'homme

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
<p>3.1 Amélioration de la situation humanitaire en République démocratique du Congo</p>	<p>3.1.1 Amélioration de l'accès des organismes internationaux aux zones d'insécurité et aux zones inaccessibles grâce à des missions d'évaluation et de vérification à l'intérieur du pays, dont le nombre passerait de 310 en 2004/05 à 400 en 2005/06</p> <p>3.1.2 Accroissement de l'assistance aux groupes vulnérables par le financement au titre de la procédure d'appel global, qui passerait de 100 millions de dollars en 2004/05 à 200 millions de dollars en 2005/06</p>
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 400 missions conjointes d'évaluation et de suivi humanitaire et visites sur le terrain effectuées par des institutions des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, en particulier dans les zones de conflit et les zones d'accès difficile • 54 750 jours de patrouille (150 militaires x 365 jours) pour assurer la protection des déplacés • Convocation de 1 920 réunions avec la communauté humanitaire, la société civile, les pays donateurs, la presse et les pouvoirs locaux au sujet des problèmes d'accès, des besoins humanitaires, de la protection des agents humanitaires et des civils ainsi que de la définition des zones de conflit local où l'aide humanitaire serait susceptible d'instaurer la confiance • Convocation de 180 réunions, à 6 endroits différents, avec des organismes des Nations Unies, des ONG, la société civile et les pouvoirs locaux et nationaux afin de promouvoir et d'organiser le retour librement consenti et la réinstallation des déplacés et réfugiés • Conseils au Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), au PNUD, au HCR et autres organismes des Nations Unies intéressés ainsi qu'aux ONG, sensibilisation des pouvoirs nationaux et locaux en coordination avec le Groupe de travail interinstitutions sur la réinsertion au sujet du retour progressif des déplacés et réfugiés dans le pays • Publication de 120 rapports quotidiens, 40 rapports hebdomadaires et 14 rapports spéciaux sur la situation humanitaire, l'évolution de son amélioration, les conditions de sécurité et la protection des civils, à des fins d'information interne et externe et d'alerte rapide à l'intention des ONG et des organismes des Nations Unies • Conseils aux services extérieurs de marquage et de déminage et coordination des opérations, notamment pour ce qui est du contrôle de qualité et du respect des normes internationales de la lutte antimines • Conseils au Gouvernement de transition sur l'élaboration et l'exécution d'un plan national de lutte antimines • Transport de 6 500 passagers pour des raisons humanitaires, en fonction de l'espace disponible • Transport de 750 tonnes de secours humanitaires en fonction de l'espace disponible • Exécution de 50 projets à effet rapide 	

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
3.2 Progrès dans le respect des droits de l'homme en République démocratique du Congo	3.2.1 Augmentation de 14 % du nombre d'enquêtes judiciaires et de condamnations des auteurs de violations flagrantes des droits de l'homme, dont le nombre passerait de 350 en 2004/05 à 400 en 2005/06 3.2.2 Adoption par le Gouvernement de transition de lois tenant compte de l'égalité des sexes
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Encadrement et formation de 50 membres de l'Observatoire national, de 50 membres de la Commission Vérité et réconciliation, d'organisations locales de défense des droits de l'homme, de juges et procureurs militaires et civils et de policiers concernant les normes internationalement reconnues en matière de droits de l'homme • Conseils aux pouvoirs publics pour les aider à s'acquitter de l'obligation qu'ils ont de présenter des rapports à l'ONU et aux organes régionaux de protection des droits de l'homme sur le respect des engagements internationaux de la République démocratique du Congo en matière de droits de l'homme • Conseils aux pouvoirs publics au sujet de la communication de rapports à l'ONU et aux organes régionaux de défense des droits de l'homme sur le respect des droits de l'homme en République démocratique du Congo • Réunions bimensuelles avec le Ministre des droits de l'homme • Formation de 100 membres d'ONG nationales de défense des droits de l'homme aux techniques d'enquête de base et à l'établissement de rapports devant être présentés en vertu de traités • Organisation de 12 missions d'enquête spéciales et établissement de rapports sur des violations flagrantes des droits de l'homme afin d'encourager le Gouvernement à mettre un terme à l'impunité • Établissement de 3 rapports thématiques sur les droits de l'homme afin d'amener le Gouvernement à mettre un terme à l'impunité • 2 réunions d'information à l'intention de l'expert indépendant de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies et rapports réguliers aux mécanismes spéciaux de la Commission • Réalisation d'enquêtes sur 1 500 cas de violations des droits de l'homme (cas présumés de meurtres, de violences sexuelles et autres sévices graves), notamment contre des enfants, dans l'ensemble du pays • Conseils, lors de réunions hebdomadaires, à des organes nationaux et internationaux tels que les autorités judiciaires, civiles et militaires, les pouvoirs publics, les organisations intergouvernementales et les ONG jouant un rôle dans la lutte contre l'impunité • Aide aux institutions du Gouvernement de transition dans la lutte contre l'impunité par l'échange d'informations au sujet des cas de violations des droits de l'homme, la fourniture d'un soutien logistique et de moyens de transport et l'organisation de la sécurité de personnels 	

- Rapports hebdomadaires et rapports spéciaux aux organes et institutions des Nations Unies et à de hauts fonctionnaires sur la surveillance de toutes les grandes réunions publiques, y compris les manifestations, organisées dans l'ensemble du pays et les mesures prises par les gouverneurs et les services de maintien de l'ordre concernant les questions liées à la liberté d'expression et d'association
- Ateliers de formation à l'intention de membres de la société civile (20 organisations de chaque province, y compris des ONG s'occupant de la défense des droits de l'homme, des églises et autres associations religieuses, des groupements de femmes, des syndicats et les médias) pour ce qui est du respect et de la défense des libertés publiques dans toutes les provinces de la République démocratique du Congo
- Organisation de réunions régulières avec les pouvoirs nationaux et provinciaux, en coordination avec les organismes locaux et internationaux de protection de l'enfance, au sujet de la législation relative à la protection de l'enfance, des réformes institutionnelles et autres sujets de préoccupation y ayant trait, notamment l'application de solutions de rechange à la détention de mineurs et la promulgation du projet de Code de protection de l'enfant, amendé pour tenir compte des normes internationales
- Suivi de tous les cas de détention de mineurs et conseil aux gouvernements au sujet du traitement des mineurs, notamment pour ce qui est de solutions de rechange à la détention
- Ateliers de formation à l'intention de fonctionnaires et de membres d'ONG et conseils à la communauté internationale des donateurs sur le renforcement des capacités des structures locales de soutien aux victimes de violences sexuelles et d'exploitation, y compris les enfants
- Conseils aux ONG nationales et internationales de protection de l'enfance afin de renforcer leurs moyens de surveillance et d'enquête, l'accent étant mis sur la constitution de dossiers en vue de la poursuite des auteurs de violations des droits de l'homme
- Prestation de services médicaux ou orientation vers des centres de soins spécialisés locaux, initiatives locales en matière d'assistance judiciaire, résidences protégées et foyers et structures locales de soutien humanitaire en faveur des victimes de violations des droits de l'homme et de violations du droit international humanitaire
- Programme de sensibilisation aux droits de l'enfant, notamment réunions publiques, émissions radiophoniques et publication de documents de sensibilisation (20 000 dépliants, affiches, exemplaires de la Convention des droits de l'enfant en vue de la Journée internationale de l'enfant, le 20 novembre) et organisation de la Journée de l'enfant africain (16 juin)
- Campagne nationale d'information au sujet des droits de l'homme : 3 numéros du magazine de la MONUC tirés à 40 000 exemplaires, diffusion électronique bihebdomadaire de 10 numéros du bulletin de la MONUC, diffusion électronique hebdomadaire, en français et en anglais, de 15 numéros de l'hebdomadaire de la MONUC, diffusion électronique hebdomadaire, dans 4 langues nationales, de 20 numéros des nouvelles de la MONUC, 300 heures d'émissions radiophoniques, 2 vidéos sur les droits de l'homme et les affaires humanitaires, publication de 25 articles en ligne
- Ateliers de formation à l'intention de 600 parlementaires, hauts fonctionnaires et membres de la société civile sur l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les politiques et programmes nationaux
- Conseil à la police nationale au sujet des enquêtes et poursuites judiciaires en Ituri

Facteurs externes : Les donateurs fourniront les ressources financières nécessaires au titre de la Procédure d'appel global

Tableau 4
Ressources humaines : composante 3 : aide humanitaire et droits de l'homme

Catégorie												Total
I. Observateurs militaires												
Effectif autorisé 2004/05												-
Effectif proposé 2005/06												-
Variation nette												-
II. Contingents												
Effectif autorisé 2004/05												-
Effectif proposé 2005/06												-
Variation nette												-
<i>Personnel recruté sur le plan international</i>												
<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>												
<i>Volontaires des Nations Unies</i>												
III. Personnel civil	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>	Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total^a	
Section de la protection de l'enfance												
Quartier général												
Effectif approuvé 2004/05	-	-	2	2	-	1	-	5	2	-	7	
Effectif proposé 2005/06	-	-	2	2	-	1	-	5	2	-	7	
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Bureaux locaux												
Effectif approuvé 2004/05	-	-	1	12	-	-	-	13	10	4	27	
Effectif proposé 2005/06	-	-	1	12	-	-	-	13	10	4	27	
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total partiel												
Effectif approuvé 2004/05	-	-	3	14	-	1	-	18	12	4	34	
Effectif proposé 2005/06	-	-	3	14	-	1	-	18	12	4	34	
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Section des droits de l'homme												
Quartier général												
Effectif approuvé 2004/05	-	1	4	4	-	3	-	12	4	1	17	
Effectif proposé 2005/06	-	1	4	4	-	3	-	12	5	2	19	
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	2	
Bureaux locaux												
Effectif approuvé 2004/05	-	-	3	20	-	7	-	30	27	19	76	
Effectif proposé 2005/06	-	-	3	23	-	7	-	33	33	25	91	
Variation nette	-	-	-	3	-	-	-	3	6	6	15	

III. Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total ^a
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Total partiel											
Effectif autorisé 2004/05	-	1	7	24	-	10	-	42	31	20	93
Effectif proposé 2005/06	-	1	7	27	-	10	-	45	38	27	110
Variation nette^b	-	-	-	3	-	-	-	3	7	7	17
Groupe de liaison pour la lutte antimines											
Quartier général											
Effectif autorisé 2004/05	-	-	-	1	-	1	-	2	-	-	2
Effectif proposé 2005/06	-	-	-	1	-	1	-	2	-	-	2
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureaux locaux											
Effectif autorisé 2004/05	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé 2005/06	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel											
Effectif autorisé 2004/05	-	-	-	1	-	1	-	2	-	-	2
Effectif proposé 2005/06	-	-	-	1	-	1	-	2	-	-	2
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Section des affaires humanitaires											
Quartier général											
Effectif autorisé 2004/05	-	-	1	3	-	2	-	6	2	-	8
Effectif proposé 2005/06	-	-	1	3	-	2	-	6	2	-	8
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureaux locaux											
Effectif autorisé 2004/05	-	-	4	14	-	4	-	22	16	4	42
Effectif proposé 2005/06	-	-	4	14	-	4	-	22	22	4	48
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	6	-	6
Total partiel											
Effectif autorisé 2004/05	-	-	5	17	-	6	-	28	18	4	50
Effectif proposé 2005/06	-	-	5	17	-	6	-	28	24	4	56
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	6	-	6
Groupe de l'égalité des sexes											
Quartier général											
Effectif autorisé 2004/05	-	-	1	1	-	1	-	3	3	2	8
Effectif proposé 2005/06	-	-	1	1	-	1	-	3	3	2	8
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

III. Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total ^a
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Bureaux locaux											
Effectif autorisé 2004/05	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	1
Effectif proposé 2005/06	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	1
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel											
Effectif autorisé 2004/05	-	-	2	1	-	1	-	4	3	2	9
Effectif proposé 2005/06	-	-	2	1	-	1	-	4	3	2	9
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe du VIH/sida											
Quartier général											
Effectif autorisé 2004/05	-	-	1	-	-	-	-	1	1	2	4
Effectif proposé 2005/06	-	-	1	-	-	-	-	1	1	2	4
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureaux locaux											
Effectif autorisé 2004/05	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé 2005/06	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel											
Effectif autorisé 2004/05	-	-	1	-	-	-	-	1	1	2	4
Effectif proposé 2005/06	-	-	1	-	-	-	-	1	1	2	4
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel, personnel civil											
Effectif autorisé 2004/05	-	1	18	57	-	19	-	95	65	32	192
Effectif proposé 2005/06	-	1	18	60	-	19	-	98	78	39	215
Variation nette^b	-	-	-	3	-	-	-	3	13	7	23
Total général (I à III)											
Effectif autorisé 2004/05											192
Effectif proposé 2005/06											215
Variation nette											23

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b Dont 17 postes temporaires d'appui électoral pour une période de six mois (3 P-2, 7 agents recrutés sur le plan national, dont 2 administrateurs, et 7 Volontaires des Nations Unies), financés au titre de l'assistance temporaire autre que pour les réunions (quartier général : 1 administrateur recruté sur le plan national et 1 Volontaire des Nations Unies; bureaux locaux : 3 P-2, 6 agents recrutés sur le plan national, dont 1 administrateur, et 6 Volontaires des Nations Unies).

Section des droits de l'homme

18. Il est proposé de créer 17 postes temporaires supplémentaires (2 au quartier général de la Mission et 15 sur le terrain, à savoir 8 dans l'ouest du pays et 7 dans l'est) afin de doter la Section des droits de l'homme de moyens accrus pendant le processus électoral, s'assurer que les droits de l'électorat et des partis politiques sont protégés, suivre le déroulement général du processus électoral, y compris s'agissant de la participation des autorités traditionnelles et des communautés non autochtones, et faire rapport sur ces questions; enquêter sur les violations flagrantes des droits de l'homme; et faciliter l'organisation de tables rondes sur les libertés civiles.

19. La proposition de créer des postes temporaires supplémentaires se justifie comme suit :

<i>Réalisations escomptées/produit</i>
<p>Réalisations escomptées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3.2 Progrès dans le respect des droits de l'homme en République démocratique du Congo
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Assistance aux institutions du Gouvernement de transition dans la lutte contre l'impunité, par les moyens suivants : échange d'informations sur les cas de violation des droits de l'homme, soutien logistique, transport et sécurité du personnel • Rapports hebdomadaires et rapports spéciaux à l'intention des organes et organismes des Nations Unies et des fonctionnaires congolais sur le contrôle de tous les grands rassemblements publics à travers le pays, notamment des manifestations et des mesures prises par les gouverneurs et les services nationaux de maintien de l'ordre s'agissant des questions relatives à la liberté d'expression et d'association • Conseils dispensés lors de réunions hebdomadaires avec les organismes nationaux et internationaux qui jouent un rôle dans la lutte contre l'impunité (organes judiciaires civils et militaires, pouvoirs publics, organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales, notamment) • Enquêtes sur 1 500 cas de violation des droits de l'homme (meurtres, violences sexuelles et autres violations graves, notamment à l'encontre d'enfants), dans l'ensemble de la République démocratique du Congo
<p><i>Justification</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnel recruté sur le plan international : 3 postes temporaires supplémentaires (bureaux locaux) • Personnel recruté sur le plan national : 7 postes temporaires supplémentaires (1 au quartier général de la Mission et 6 dans les bureaux locaux) • Volontaires des Nations Unies : 7 postes temporaires supplémentaires (1 au quartier général de la Mission et 6 dans les bureaux locaux) <p>Pour assurer un appui spécifique au contrôle, aux enquêtes et à l'établissement de rapports pendant les élections, il est proposé de renforcer la capacité de la Section des droits de l'homme au quartier général de la Mission en engageant deux spécialistes des droits de</p>

l'homme (1 Volontaire des Nations Unies et 1 administrateur recruté sur le plan national), qui seraient chargés d'effectuer des recherches et des contrôles et de rassembler de la documentation sur les cas de violation des droits de l'homme liés aux élections, d'organiser chaque semaine des réunions d'information et d'effectuer des visites sur le terrain aux fins d'établir les faits. Il est également proposé d'engager 10 spécialistes des droits de l'homme (3 P-2, 1 administrateur recruté sur le plan national et 6 Volontaires des Nations Unies) et 5 assistants dans le même domaine (agents des services généraux recrutés sur le plan national) dans les antennes locales de Matadi, Gbadolite, Lubumbashi, Mbuji-Mayi, Kikwit, Kisangani et Kinshasa, afin que la Mission soit mieux à même de suivre la situation sur le terrain pendant les élections. Ces spécialistes et leurs assistants s'occuperaient des questions suivantes : suivi de la situation en ce qui concerne les droits de l'homme et des cas de violations des droits de l'homme pendant la durée du processus électoral; action des autorités; conflits intéressant les centres d'inscription; accès de la population locale aux centres de vote; et cas de harcèlement de la population locale par des milices. Ils seront également chargés d'effectuer des visites dans les prisons, d'organiser des débats destinés à désamorcer les tensions et de participer à des missions d'enquête.

Section des affaires humanitaires

<i>Réalisations escomptées/produit</i>
Réalisations escomptées :
<ul style="list-style-type: none"> • 3.1 Amélioration de la situation humanitaire en République démocratique du Congo
<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> • 400 visites sur le terrain et missions de suivi et d'évaluation à fins humanitaires organisées en commun avec des organismes des Nations Unies et des ONG, en particulier dans les zones de conflit et les régions d'accès difficile • Conseils dispensés au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, au PNUD et au HCR ainsi qu'à d'autres organismes des Nations Unies et aux ONG intéressés, et activités de plaidoyer auprès des autorités nationales et locales en coordination avec le groupe de travail interinstitutions sur la réintégration, concernant le retour progressif des déplacés et des réfugiés • Organisation de 180 réunions avec des organismes des Nations Unies, des ONG, et des représentants de la société civile et des autorités nationales et locales, dans 6 lieux différents, au sujet du retour volontaire et de la réinstallation des déplacés et des réfugiés • Organisation de 1 920 réunions avec des représentants de la communauté humanitaire, de la société civile, des gouvernements donateurs, de la presse et des autorités locales sur les questions suivantes : questions de l'accès, besoins humanitaires, protection du personnel de secours et des civils et détermination des zones de conflit local où l'apport d'une aide humanitaire pourrait contribuer à instaurer un climat de confiance

*Justification***Élargissement de la Mission**

- **Personnel recruté sur le plan national : 6 postes supplémentaires d'administrateur recruté sur le plan national (bureaux locaux)**

Dans sa résolution 1565 (2004), le Conseil de sécurité a notamment décidé que la MONUC aurait pour mandat, en appui au Gouvernement de transition, d'aider au retour volontaire des réfugiés et des personnes déplacées et a demandé instamment à toutes les parties concernées de ménager aux personnels humanitaires un accès immédiat, libre et sans entrave à toutes les personnes qui ont besoin d'assistance, comme le veut le droit international applicable. Compte tenu du déploiement de la Mission dans l'est du pays, il est proposé de renforcer la Section en créant 6 postes supplémentaires de spécialiste des affaires humanitaires (administrateurs recrutés sur le plan national), qui seraient déployés à Goma, Kisangani, Kananga, Bukavu, Kalemie et Butembo. Ces spécialistes seraient chargés, en collaboration avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le PNUD et le HCR ainsi que d'autres organismes des Nations Unies, les ONG, les autorités locales et les organisations compétentes, de négocier la question de l'accès pour la livraison de l'aide humanitaire aux personnes déplacées, aux réfugiés et aux autres populations vulnérables; d'apporter un concours à l'élaboration, avec le HCR, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le PNUD, à l'élaboration de projets et de programmes nationaux et locaux spécifiques concernant le retour et la réintégration, ainsi qu'à la mobilisation de ressources; et d'aider à coordonner l'appui logistique aux organisations humanitaires du système des Nations Unies, et aux organisations et institutions internationales et non gouvernementales, concernant la livraison de l'aide humanitaire par la MONUC, en fonction de la place disponible dans les divers emplacements.

Composante 4 : appui

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
4.1 Apport à la Mission d'un appui efficace et efficient dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité	4.1.1 Baisse de 17 % du coût des dommages dus à des accidents concernant des véhicules des Nations Unies (100 dollars par véhicule en 2005/06 contre 120 dollars en 2004/05) 4.1.2 Baisse de 27 % du coût du transport des rations (15,8 millions de dollars en 2005/06 contre 21,5 millions en 2004/05)
<i>Produits</i>	
Amélioration des services	
<ul style="list-style-type: none"> • Installation de 970 systèmes CarLog de contrôle et suivi des déplacements sur les véhicules de la Mission • Création de 4 entrepôts régionaux pour le stockage et la distribution des rations 	
Personnel militaire et personnel de police	
<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement, relève et rapatriement de 15 814 membres des contingents, 760 observateurs militaires, 391 membres de la police civile et 625 membres d'unités de police constituées 	

- Vérification, contrôle et inspection du matériel appartenant aux contingents et du matériel de soutien logistique autonome pour 15 814 membres des contingents et 625 membres d'unités de police constituées
- Stockage et livraison de rations et d'eau en vrac pour 15 814 membres des contingents et 625 membres d'unités de police constituées sur 10 sites importants

Personnel civil

- Administration des postes de 1 179 membres du personnel recrutés sur le plan international, 2 225 membres du personnel recrutés sur le plan national et 702 Volontaires des Nations Unies, dont 82 postes temporaires pour les premiers, 279 postes temporaires pour les deuxièmes et 160 postes temporaires pour les troisièmes

Installations et infrastructures

- Location et entretien de 140 locaux sur 21 sites
- Fonctionnement et entretien de 782 groupes électrogènes sur 16 sites
- Utilisation et entretien de 642 hangars de type « rub-hall » et de 583 blocs sanitaires
- Fonctionnement et entretien de 11 installations de purification de l'eau et de mise en bouteilles sur 8 sites
- Fonctionnement et entretien de 12 citernes/réservoirs d'eau et pompes à eau
- Réfection et entretien de 680 kilomètres de routes
- Mise aux normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) des infrastructures d'aviation et de navigation d'un aérodrome
- Rénovation de 8 aérodromes et entretien d'un total de 9 aérodromes
- Achèvement de la construction d'une grande base logistique à Entebbe (Ouganda)

Transports terrestres

- Exploitation et entretien de 1 551 véhicules légers, 301 véhicules lourds spéciaux, 215 véhicules moyens et 16 remorques sur 18 sites

Transports aériens

- Exploitation et entretien de 30 avions et 62 hélicoptères, dont 28 hélicoptères militaires
- Gestion d'un marché de services d'aérodrome passé auprès d'une entreprise commerciale pour 5 aérodromes, d'un marché local de services pour 1 aérodrome, et de 4 mémorandums d'accord conclus avec des pays fournissant des contingents pour la prestation de services dans 13 aérodromes
- Gestion d'un marché global de services d'aérodrome en dehors de la zone de la Mission
- Utilisation de 5 aérodromes temporaires/à court terme supplémentaires
- Transport de 170 000 passagers et de 65 000 tonnes de fret
- Transport de 1 000 tonnes de matériel électoral à destination de 145 territoires et 21 villes en République démocratique du Congo aux fins des inscriptions sur les listes électorales
- Transport de 1 600 tonnes de matériel électoral à destination de 145 territoires et 21 villes en République démocratique du Congo aux fins du référendum et des élections

- Transport de quelque 35 600 passagers à l'appui des élections

Transports fluviaux

- Location, exploitation et entretien de 6 pousseurs/barges et de 7 vedettes rapides
- Transport de 2 064 tonnes de fret de la MONUC par voie fluviale

Transmissions

- Utilisation et entretien de 79 microterminaux sur 72 sites
- Utilisation et entretien de 119 centraux téléphoniques desservant 22 172 usagers, dont des entrepreneurs (15 814 membres des contingents, 760 observateurs militaires, 391 membres de la police civile, 625 membres d'unités de police constituées, 4 106 membres du personnel civil – dont 521 temporaires – et 476 entrepreneurs)
- Utilisation et entretien de 127 répéteurs et émetteurs
- Utilisation et entretien de 79 liaisons hyperfréquence
- Utilisation et entretien de 12 studios radio et 3 relais
- Exploitation et entretien d'un réseau de téléphonie mobile

Informatique

- Gestion et entretien de 4 107 ordinateurs de bureau, 228 serveurs, 958 ordinateurs portables, 4 460 moniteurs, 2 881 imprimantes et 176 numériseurs (Digital Sender) sur 62 sites
- Fonctionnement et entretien de réseaux longue portée desservant une moyenne de 22 172 usagers
- Production et distribution de 18 300 cartes GIS

Services médicaux

- Fonctionnement et entretien de 10 hôpitaux de niveau I appartenant à l'ONU, de 2 hôpitaux de niveau II appartenant aux contingents et d'un hôpital sous contrat de niveaux II et III, à Kinshasa; et de 2 hôpitaux de niveau IV sous contrat à Pretoria et Nairobi
- 200 évacuations sanitaires aériennes
- Utilisation et entretien de centres de dépistage volontaire du VIH/sida et de conseils confidentiels, à l'intention de l'ensemble du personnel
- Programme de sensibilisation au VIH à l'intention de l'ensemble du personnel, y compris éducation par les pairs

Sécurité

- Établissement de 400 rapports d'enquêtes sur des accidents de la route, des vols de biens appartenant à la MONUC, des cambriolages et la perte de documents d'identité, et tenue à jour de 8 plans d'évacuation en République démocratique du Congo
- Protection rapprochée 24 heures sur 24 de tous les hauts responsables de la MONUC, dont le chef du bureau de Bunia
- Points quotidiens de la situation sur le plan de la sécurité, évaluation mensuelle de la gestion des risques dans l'ensemble de la Mission et alertes

- Initiation aux questions de sécurité et exercices d'évacuation incendie à l'intention de tous les nouveaux employés de la MONUC, exercices bimestriels de lutte contre l'incendie à l'intention de tout le personnel, entraînement spécialisé du personnel de la sécurité (protection rapprochée, combat à mains nues, tir au pistolet et premiers secours, notamment)
- Maintien 24 heures sur 24 de moyens de lutte contre l'incendie à Kinshasa, Kisangani et Bukavu
- Services de sécurité sur tous les sites
- Manutention et contrôle de sécurité des bagages pour environ 10 000 passagers de la MONUC par mois dans 13 aéroports
- Fonctionnement d'un centre d'opérations commun 24 heures sur 24

Facteurs externes : Les parties permettent au personnel et aux ressources opérationnelles de circuler librement; les fournisseurs et les entrepreneurs livrent les biens et exécutent les services conformément aux marchés conclus.

Tableau 5
Ressources humaines : composante 4, appui

<i>Catégorie de personnel</i>												Total
I. Observateurs militaires												
Effectif approuvé 2004/05												–
Effectif proposé 2005/06												–
Variation nette												–
II. Contingents												
Effectif approuvé 2004/05												1 340
Effectif proposé 2005/06												1 932
Variation nette												592
<i>Personnel recruté sur le plan international</i>												
<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>												
<i>Volontaires des Nations Unies</i>												
III. Personnel civil	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3 à P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>	Total partiel			Total	
Bureau du Directeur de l'administration												
Quartier général												
Effectif approuvé 2004/05	–	1	7	9	3	5	–	25	7	11	43	
Effectif proposé 2005/06	–	1	7	9	3	5	–	25	7	11	43	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Bureaux locaux												
Effectif approuvé 2004/05	–	1	8	12	9	12	–	42	18	3	63	
Effectif proposé 2005/06	–	1	9	12	12	14	–	48	18	3	69	
Variation nette	–	–	1	–	3	2	–	6	–	–	6	

III. Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a		Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3 à P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité		Volontaires des Nations Unies		
Total partiel											
Effectif approuvé 2004/05	–	2	15	21	12	17	–	67	25	14	106
Effectif proposé 2005/06	–	2	16	21	15	19	–	73	25	14	112
Variation nette^b	–	–	1	–	3	2	–	6	–	–	6
Services administratifs											
Quartier général											
Effectif approuvé 2004/05	–	1	14	27	49	15	–	106	79	37	222
Effectif proposé 2005/06	–	1	14	32	59	16	–	122	110	37	269
Variation nette	–	–	–	5	10	1	–	16	31	–	47
Bureaux locaux											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	2	18	21	28	–	69	140	51	260
Effectif proposé 2005/06	–	–	3	20	33	29	–	85	564	63	712
Variation nette	–	–	1	2	12	1	–	16	424	12	452
Total partiel											
Effectif approuvé 2004/05	–	1	16	45	70	43	–	175	219	88	482
Effectif proposé 2005/06	–	1	17	52	92	45	–	207	674	100	981
Variation nette^c	–	–	1	7	22	2	–	32	455	12	499
Services d'appui intégré											
Quartier général											
Effectif approuvé 2004/05	–	1	15	19	62	17	–	114	183	92	389
Effectif proposé 2005/06	–	1	15	22	72	17	–	127	194	98	419
Variation nette	–	–	–	3	10	–	–	13	11	6	30
Bureaux locaux											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	2	49	86	47	–	184	474	166	824
Effectif proposé 2005/06	–	–	2	55	137	47	–	241	638	297	1 176
Variation nette	–	–	–	6	51	–	–	57	164	131	352
Total partiel											
Effectif approuvé 2004/05	–	1	17	68	148	64	–	298	657	258	1 213
Effectif proposé 2005/06	–	1	17	77	209	64	–	368	832	395	1 595
Variation nette^d	–	–	–	9	61	–	–	70	175	137	382
Section de la sécurité et de la sûreté											
Quartier général											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	3	5	30	3	–	41	32	3	76

III. Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a		Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3 à P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité		le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	
Effectif proposé 2005/06	–	–	4	7	41	3	–	55	53	3	111
Variation nette	–	–	1	2	11	–	–	14	21	–	35
Bureaux locaux											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	6	28	10	–	44	100	–	144
Effectif proposé 2005/06	–	–	–	6	44	11	–	61	149	5	215
Variation nette	–	–	–	–	16	1	–	17	49	5	71
Total partiel											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	3	11	58	13	–	85	132	3	220
Effectif proposé 2005/06	–	–	4	13	85	14	–	116	202	8	326
Variation nette^e	–	–	1	2	27	1	–	31	70	5	106
Total partiel, personnel civil											
Effectif approuvé 2004/05	–	4	51	145	288	137	–	625	1 033	363	2 021
Effectif proposé 2005/06	–	4	54	163	401	142	–	764	1 733	517	3 014
Variation nette^f	–	–	3	18	113	5	–	139	700	154	993
Total général (I à III)											
Effectif approuvé 2004/05											3 361
Effectif proposé 2005/06											4 946
Variation nette											1 585

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b Dont la Section de la sécurité et de la sûreté.

^c Dont 25 postes temporaires d'une durée de six mois pour l'appui électoral (1 P-4, 1 P-3, 2 agents des services généraux (autres classes), 13 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 8 Volontaires des Nations Unies) financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) (quartier général de la Mission : 1 P-3, 1 agent des services généraux (autres classes) et 1 agent des services généraux recruté sur le plan national; bureaux locaux : 1 P-4, 1 agent des services généraux (autres classes), 12 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 8 Volontaires des Nations Unies).

^d Dont 214 postes temporaires d'une durée de six mois pour l'appui électoral (1 P-3, 4 P-2, 24 agents du Service mobile, 93 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 92 Volontaires des Nations Unies) financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) (quartier général de la Mission : 1 P-3, 2 P-2, 3 agents du Service mobile, 8 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 5 Volontaires des Nations Unies; bureaux locaux : 2 P-2, 21 agents du Service mobile, 85 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 87 Volontaires des Nations Unies).

^e Dont 18 postes temporaires d'une durée de six mois pour l'appui électoral (15 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 3 Volontaires des Nations Unies) financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et tous affectés aux bureaux locaux.

^f Dont 257 postes temporaires d'une durée de six mois pour l'appui électoral (1 P-4, 2 P-3, 4 P-2, 24 agents du Service mobile, 2 agents des services généraux (autres classes), 121 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 103 Volontaires des Nations Unies) financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) (quartier général de la Mission : 2 P-3, 2 P-2, 3 agents du Service mobile, 1 agent des services généraux (autres classes), 9 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 5 Volontaires des Nations Unies; bureaux locaux : 1 P-4, 2 P-2, 21 agents du Service mobile, 1 agent des services généraux (autres classes), 112 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 98 Volontaires des Nations Unies).

Division de l'administration

20. Les demandes de création de postes de la Division de l'administration s'expliquent par l'augmentation des besoins d'appui par suite de l'augmentation des effectifs militaires de la Mission et de sa reconfiguration, par la création d'une Brigade occidentale et du déploiement dans la région de l'Ituri (Bunia), du Sud-Kivu (Bukavu) et du Nord-Kivu (Goma) d'une division orientale comprenant trois contingents de la taille de la brigade, le déploiement de cinq unités de police constituées et de policiers civils supplémentaires, ainsi que par le début des opérations électorales en République démocratique du Congo.

Expansion de la Mission

21. Si l'organisation militaire optimale d'un contingent de la taille d'une brigade prévoit un bataillon complet d'appui de deuxième ligne d'environ 700 à 800 hommes, avec le matériel associé, la structure de la Brigade occidentale et des brigades orientales nouvellement déployées ne contient pas d'éléments d'appui intégral. En outre, dans un scénario par divisions, il faut prévoir un bataillon de transport de troisième ligne afin de renforcer l'élément d'appui de deuxième ligne, et cela non plus n'est pas prévu dans la structure de la Division orientale. Ces bataillons d'appui permettraient non seulement d'assurer le réapprovisionnement au-delà des magasins, mais permettraient aussi de gérer l'entreposage, la maintenance des réserves, le conditionnement des produits en vrac, les comptes, l'adaptation des rations alimentaires, l'adaptation des livraisons aux militaires se déplaçant d'un endroit à un autre. Le déploiement des brigades dans l'est du pays, en particulier, exige non seulement une augmentation sensible des activités logistiques liées aux fournitures, mais aussi un appui accru aux transmissions et aux opérations de génie sur le terrain (recensement de terrains se prêtant à de nouvelles constructions, établissement des points d'eau, aménagement de sanitaires et de moyens d'évacuation des eaux usées, installations d'entreposage), et une capacité accrue de maintenance des sites de déploiement des compagnies, à une distance allant de 30 kilomètres à 135 kilomètres à partir du quartier général de secteur, tous éléments qui vont au-delà de la capacité d'autonomie logistique d'un contingent. De ce fait, tout en étant opérationnellement autonomes, les brigades s'appuient entièrement sur la MONUC pour ce qui est de l'appui logistique à partir de leur base arrière et de l'assistance à fournir pour les aider à soutenir leurs propres éléments opérationnels de la taille de la compagnie, déployés dans des emplacements reculés.

22. Pour apporter un soutien effectif aux brigades orientales, la Mission établira une base logistique régionale pour l'est de la République démocratique du Congo, à Entebbe (Ouganda), l'un des plus grands aéroports d'Afrique, qui est également accessible par la route, depuis un port de l'océan Indien à grande capacité comme Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie). C'est également le site de transit le plus approprié pour la relève des contingents et la livraison des gros équipements, notamment depuis la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie).

23. Le quartier général de la Mission à Kinshasa conservera son rôle principal, celui de fournir des services de coordination et d'appui centralisés, qui, pour des raisons d'efficacité ou en vertu de leur caractère spécialisé, ne peuvent être décentralisés, notamment la coordination de l'appui logistique dans l'ensemble de la zone de la Mission, la gestion des opérations aériennes et le suivi des vols pour la

totalité de la zone de la Mission, le contrôle du mouvement des voyageurs et du fret, la réservation et la programmation des vols, le fonctionnement des transmissions et des réseaux informatiques, l'administration et la gestion du personnel international et national, la tenue des comptes, les opérations bancaires et l'établissement des états de paie, la coordination des services médicaux sur le terrain et le fonctionnement des services médicaux à Kinshasa, la coordination des achats pour l'ensemble de la zone de la Mission et l'acquisition de biens, de fournitures et de services pour la Mission, ainsi que la gestion centrale de contrats complexes portant sur des millions de dollars. Alors que la Mission a décentralisé ses services sur le terrain, le traitement initial des formalités relatives à l'administration du personnel, aux finances et aux achats, à l'examen, la synthèse et l'approbation des données transmises depuis des emplacements multiples dans l'ensemble de la zone de la Mission ne peut être assuré qu'au quartier général de la Mission, à Kinshasa. Le nombre accru de formalités découlant de l'expansion de la Mission et de l'aide aux opérations électorales contribue aussi à l'alourdissement de la charge de travail du quartier général de la MONUC. L'appui à l'élément militaire accru déployé à Kinshasa, qui constitue la Brigade occidentale (bataillon de gardes, bataillon occidental de réserve et Force neutre), au quartier général de la Force et de la Brigade occidentale, à une unité de police constituée supplémentaire, aux sites où sont déployées les équipes de policiers civils et d'observateurs militaires dans l'ouest du pays, est également assuré depuis le quartier général de la Mission et appelle donc un renforcement des effectifs de la Division de l'administration à Kinshasa.

Les élections

24. Pour organiser les élections en République démocratique du Congo, la Commission électorale indépendante a défini 30 districts électoraux et inventorié plus de 9 000 centres d'inscription des électeurs et 40 000 bureaux de vote dans l'ensemble du pays. Le concept actuel des opérations d'appui logistique au processus électoral suppose que la Mission distribue (pour les récupérer par la suite) le matériel et l'équipement électoral (soit un volume estimé à 2 600 tonnes) depuis Kinshasa, siège de la Commission électorale indépendante, jusqu'à quatre centres secondaires de distribution, à Kisangani, Mbandaka, Lubumbashi et Kananga, dont les aéroports peuvent recevoir des avions cargos lourds, et à partir desquels le matériel sera réparti entre 21 centres tertiaires, pour être ensuite acheminé, par avion ou par la route, jusqu'à 166 centres de distribution du matériel électoral, couvrant 145 territoires et 21 grandes villes de la République démocratique du Congo. La Commission électorale indépendante sera également chargée de distribuer le matériel électoral depuis ces 166 centres de distribution, jusqu'aux 9 000 bureaux d'inscription sur les listes électorales et aux 40 000 bureaux de vote. Le réseau logistique de distribution du matériel à prévoir pour les élections est montré dans ses grandes lignes à l'annexe I du présent rapport.

25. Étant donné la vaste superficie du pays, le manque d'équipement et, par suite, la difficulté d'accès à la plupart des 166 centres de distribution de matériel électoral ouverts dans des localités reculées, l'application du concept des opérations d'appui logistique aux élections suppose le renforcement des effectifs actuels de la Division de l'information, en particulier dans les localités où il n'existe pas ou pratiquement pas de capacités administratives et techniques d'appui. Le personnel civil, administratif, logistique, technique et de sécurité supplémentaire serait chargé

d'apporter un appui spécialisé aux opérations électorales, en particulier à la coordination et à l'application des plans d'appui logistique mis au point par la Division de l'assistance électorale, d'assurer le transport par voie aérienne et par route de 2 600 tonnes de matériel et d'équipement électoral et d'environ 35 600 passagers, le fonctionnement et l'entretien des véhicules et des réseaux informatiques mis en place dans de nouvelles localités éloignées, la remise en état et l'entretien des nouveaux locaux, des moyens d'entreposage et de distribution du matériel et de l'équipement électoral, ainsi que l'aide au déploiement avancé des contingents pendant la période électorale.

26. Pour assurer le déploiement, dans l'est du pays, du personnel militaire, de la police civile et du personnel organique de la Mission et de l'appui aux opérations électorales, la Division de l'administration et la Section de la sécurité et de la sûreté mettraient en place 993 postes permanents et temporaires supplémentaires (139 recrutés au niveau international, 700 recrutés au niveau national, dont 7 administrateurs recrutés sur le plan national et 154 Volontaires des Nations Unies) dont 33 agents des services généraux recrutés sur le plan international, 121 recrutés sur le plan national et 103 Volontaires des Nations Unies qui seraient engagés temporairement pour une période de six mois.

27. Sur les 887 postes permanents et temporaires supplémentaires proposés pour la Division de l'administration (à l'exclusion de la Section de la sécurité et de la sûreté), les titulaires de 77 postes permanents ou temporaires (29 recrutés sur le plan international, 42 recrutés sur le plan national et 6 Volontaires des Nations Unies, dont 8 agents recrutés sur le plan international, 9 sur le plan national et 5 Volontaires des Nations Unies recrutés à titre temporaire pour l'appui aux élections) seraient déployés à Kinshasa, soit un effectif total au quartier général de la Mission de 731 postes permanents ou temporaires (274 recrutés sur le plan international, 311 sur le plan national et 146 Volontaires des Nations Unies) représentant 27 % des effectifs totaux proposés qui sont de 2 688 postes et positions.

28. Comme le montre le tableau ci-après, sur un total de 993 postes permanents et temporaires supplémentaires proposés, 766 (70 %) seraient déployés dans le reste du pays. Alors que l'effectif proposé et autorisé pour 2004/05 pour la Division de l'administration et la Section de la sécurité et de la sûreté prévoyait le déploiement de 1 173 personnes (58 % du total) dans l'est de la République démocratique du Congo, l'effectif proposé pour 2005/06 tient compte de 1 939 postes permanents et temporaires (64 % du total) dont les titulaires seraient affectés dans des localités de l'est du pays.

Tableau 6
Répartition des ressources humaines par région

	<i>Observateurs militaires</i>	<i>Militaires des contingents</i>	<i>Police civile</i>	<i>Police constituée</i>	<i>Personnel organique</i>	<i>Administration^a</i>	Total
<i>Région orientale^b</i>							
Effectif approuvé 2004/05	454	13 924	175	–	438	1 173	16 164
Effectif proposé 2005/06	454	14 024	298	500	602	1 939	17 817
Variation nette	–	100	123	500	164	766	1 653

	Observateurs militaires	Militaires des contingents	Police civile	Police constituée	Personnel organique	Admini- stration ^a	Total
Région occidentale^c							
Effectif approuvé 2004/05	306	1 790	93	–	362	848	3 399
Effectif proposé 2005/06	306	1 790	93	125	490	1 075	3 879
Variation nette	–	–	–	125	128	227	480
Total							
Effectif approuvé 2004/05	760	15 714	268	–	800	2 021	19 563
Effectif proposé 2005/06	760	15 814	391	625	1 092	3 014	21 696
Variation nette	–	100	123	625	292	993	2 133

^a Dont la Section de la sécurité et de la sûreté.

^b Comprenant les provinces suivantes : Kasai oriental, Kasai occidental, Province orientale, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema et Katanga.

^c Comprenant les provinces suivantes : Kinshasa, Bas-Congo, Bandundu et Équateur.

Bureau du Directeur de l'Administration

Bureau de planification, de soutien et de liaison militaires

Personnel civil	Personnel international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/ SSG-	D-2/ D-1	P-5/ P-4	P-3/ P-1	Agents du service mobile	Services généraux	Services de sécurité				
Quartier général de la Mission											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif proposé 2005/06	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Terrain											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif proposé 2005/06	–	–	1	–	3	2	–	6	–	–	6
Variation nette	–	–	1	–	3	2	–	6	–	–	6
Total											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif proposé 2005/06	–	–	1	–	3	2	–	6	–	–	6
Variation nette	–	–	1	–	3	2	–	6	–	–	6

^a Agents des services généraux recrutés sur le plan national.

<i>Justification</i>
<p>Expansion de la Mission</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnel international : création de 6 postes (sur le terrain) <p>Il est proposé de créer au quartier général de division de Kisangani, à l'occasion de sa mise en place, un bureau de planification, de soutien et de liaison militaires supervisé par un fonctionnaire d'administration hors classe (P-5) (création de poste), qui relèverait du Directeur de l'administration. Le Bureau serait chargé de planifier et coordonner diverses mesures de soutien logistique nécessaires en rapport aux décisions opérationnelles et tactiques prises par le Commandant de la division s'agissant des forces déployées à Kisangani, dans la région de l'Ituri et dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, notamment pour ce qui est du déploiement et du redéploiement des contingents, afin d'améliorer l'opportunité et l'efficacité de l'appui administratif apporté aux opérations militaires dans l'est de la République démocratique du Congo. Le Bureau comprendrait aussi 3 assistants en matière de planification (Service mobile) et 2 assistants administratifs [postes d'agent des services généraux (autres classes)].</p>

Services administratifs

29. Pour assurer le déploiement du personnel supplémentaire des contingents, de la police civile et du personnel organique dans l'est du pays et de l'appui logistique en vue des opérations électorales, il est proposé de créer 499 postes permanents et temporaires supplémentaires (32 recrutés sur le plan international, 455 sur le plan national, dont 2 administrateurs recrutés sur le plan national et 12 Volontaires des Nations Unies) pour compléter la capacité des sections des finances, du personnel et des services médicaux, ainsi que du Groupe de la gestion des installations et des camps, comme on le verra plus bas. Sur ces 499 postes permanents et temporaires supplémentaires, 474 sont des postes destinés à soutenir l'expansion de la Mission, tandis que 25 sont des postes temporaires pour contribuer à l'organisation des élections. Sur les 499 postes permanents et temporaires demandés, 452 au total seraient déployés sur le terrain.

Section des finances

<i>Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>							Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>				
Quartier général de la Mission											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	2	3	6	5	–	16	8	2	26
Effectif proposé 2005/06	–	–	2	4	7	5	–	18	8	2	28
Variation nette	–	–	–	1	1	–	–	2	–	–	2
Terrain											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	4	7	4	–	15	10	2	27
Effectif proposé 2005/06	–	–	–	5	9	4	–	18	16	2	36
Variation nette	–	–	–	1	2	–	–	3	6	–	9

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Total											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	2	7	13	9	–	31	18	4	53
Effectif proposé 2005/06	–	–	2	9	16	9	–	36	24	4	64
Variation nette	–	–	–	2	3	–	–	5	6	–	11

^a Y compris les administrateurs et les agents des services généraux recrutés sur le plan national.

30. S'agissant du déploiement des contingents supplémentaires et de l'augmentation proposée des effectifs civils de la Mission, il est proposé de renforcer la Section des finances en créant 11 postes supplémentaires (2 au quartier général de la Mission et 9 sur le terrain, tous dans la région orientale), comme on le verra plus bas.

<i>Justification</i>
<p>Expansion de la Mission</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnel recruté sur le plan international : création de 5 postes (quartier général de la Mission – 2 postes; sur le terrain – 3 postes) • Personnel recruté sur le plan national : création de 6 postes (tous sur le terrain) <p>Pour renforcer la capacité de la Section des finances au quartier général de la Mission, il est proposé de créer 1 poste de fonctionnaire des finances (P-2) et 1 poste d'assistant aux finances (Service mobile). Le fonctionnaire des finances serait chargé d'aider à traiter le volume accru des transactions de la MONUC sur les comptes d'avance temporaires et les transactions bancaires électroniques pour le paiement des fournisseurs, du personnel, des observateurs militaires et des policiers civils et d'assurer la liaison avec les banques, ainsi que la gestion de 4 agents au bureau du caissier; l'assistant aux finances serait chargé de l'appui aux systèmes, de l'assistance technique et de la formation nécessaires pour utiliser les comptes SUN et le système d'établissement des états de paie Progen dans l'ensemble du territoire de la République démocratique du Congo et d'aider le Chef de la Section des finances à clore les comptes en fin de mois et à établir les états financiers mensuels.</p> <p>Pour accroître la capacité de la Section des finances dans l'est du pays, il est proposé de créer 1 poste de fonctionnaire des finances (P-3), dont le titulaire serait en poste à Bukavu et serait chargé de gérer et de tenir les comptes de la Mission dans le secteur du Sud-Kivu, qui comprend Bukavu, la base logistique de Kigoma (en Tanzanie), Kindu, Bujumbura (au Burundi) et Uvira, de superviser et de suivre les opérations au jour le jour du bureau de Bukavu. Il est proposé de créer 2 postes d'assistant aux finances (Service mobile) dont les titulaires seraient en poste à Bukavu et à la base logistique d'Entebbe (Ouganda) et seraient chargés des paiements quotidiens aux travailleurs manuels et du paiement des indemnités journalières aux membres des contingents, et de superviser le paiement des indemnités de subsistance en mission, des indemnités de subsistance des Volontaires et des traitements du personnel recruté sur le plan national, ainsi que du service quotidien des transactions comptables dans le système SUN; il est également proposé de créer 2 postes de fonctionnaire des finances (administrateur recruté sur le plan national) dont les titulaires seraient déployés à Bukavu et à Goma et seraient chargés de la tenue des comptes de ces secteurs et de la présentation des états financiers mensuels au quartier général de la Mission.</p>

Les opérations financières de la Section des finances à Bukavu, Bunia et Kampala (Ouganda), seraient renforcées par la création proposée de 4 postes de commis aux finances (agent des services généraux recrutés sur le plan national).

Section du personnel

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Quartier général de la Mission											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	4	3	9	3	–	19	8	4	31
Effectif proposé 2005/06	–	–	4	5	17	3	–	29	13	4	46
Variation nette	–	–	–	2	8	–	–	10	5	–	15
Bureaux locaux											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	1	–	3	6	–	10	14	1	25
Effectif proposé 2005/06	–	–	1	–	3	6	–	10	14	1	25
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	5	3	12	9	–	29	22	5	56
Effectif proposé 2005/06	–	–	5	5	20	9	–	39	27	5	71
Variation nette^b	–	–	–	2	8	–	–	10	5	–	15

^a Comprend à la fois des administrateurs et des agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b Y compris 2 postes temporaires pendant six mois chacun au titre de l'appui aux élections (1 P-3 et 1 agent des services généraux recruté sur le plan national, tous deux au quartier général de la Mission) financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Justification

Élargissement de la Mission

- **Personnel recruté sur le plan international : création de 9 postes (tous au quartier général de la Mission)**
- **Personnel recruté sur le plan national : création de 4 postes (tous au quartier général de la Mission)**

Afin de renforcer la capacité de la Section au quartier général de la Mission, il est proposé de créer un poste d'administrateur du personnel (P-3). Le titulaire du poste serait chargé de superviser l'administration des relevés de temps et des états de présence, des congés annuels, des congés de maternité et de paternité, de l'assurance médicale et autres prestations pour les 870 agents supplémentaires recrutés sur le plan national. Pour appuyer l'administration du personnel supplémentaire engagé par suite du déploiement de militaires supplémentaires et de personnel supplémentaire des services organiques, il est proposé de créer 8 postes d'assistant d'administration du personnel (Service mobile) dont les titulaires seraient chargés d'aider au recrutement et à l'administration des prestations de 195 nouveaux fonctionnaires engagés sur le plan international et 865 agents engagés sur le plan national (122 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 591 agents recrutés sur le plan national à l'appui de l'élargissement de la

Mission et 73 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 274 agents recrutés sur le plan national à l'appui des élections), ainsi que les 9 fonctionnaires recrutés sur le plan international et les 5 agents recrutés sur le plan national du Groupe de la déontologie et de la discipline, de l'administration des prestations de 760 observateurs militaires et de 391 policiers civils y compris la saisie des relevés de temps et des états de présence dans le SIG, des indemnités de subsistance et des droits à congé. La capacité de la Section serait également renforcée par la création de 4 postes de commis au personnel (agent des services généraux recruté sur le plan national).

Appui aux élections

- **Personnel recruté sur le plan international : création de 1 poste temporaire (quartier général de la Mission)**
- **Personnel recruté sur le plan national : création de 1 poste temporaire (quartier général de la Mission)**

Afin de fournir un appui réservé aux élections, il est proposé de renforcer la capacité de la Section au quartier général de la Mission grâce à la création d'un poste de fonctionnaire chargé du recrutement (P-3), dont le titulaire serait assisté d'un commis au personnel (agent des services généraux recruté sur le plan national) et chargé d'identifier les besoins et priorités de la Mission en matière de recrutement pour pourvoir les 361 postes temporaires (à l'exclusion des Volontaires des Nations Unies), de suivre le processus de recrutement et de veiller à ce que les postes soient pourvus, de tenir une liste interne du personnel, d'analyser les vacances de poste prévues dans les cinq secteurs, d'administrer et de surveiller les tests et les entrevues qui concernent les candidats présélectionnés pour les différents secteurs et de fournir un appui dans le cadre de ses activités.

Section des achats

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Quartier général de la Mission											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	3	6	6	2	–	17	5	6	28
Effectif proposé 2005/06	–	–	3	6	6	3	–	18	5	6	29
Variation nette	–	–	–	–	–	1	–	1	–	–	1
Bureaux locaux											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	1	2	1	5	–	9	6	1	16
Effectif proposé 2005/06	–	–	1	2	1	6	–	10	6	1	17
Variation nette	–	–	–	–	–	1	–	1	–	–	1
Total											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	4	8	7	7	–	26	11	7	44
Effectif proposé 2005/06	–	–	4	8	7	9	–	28	11	7	46
Variation nette^b	–	–	–	–	–	2	–	2	–	–	2

^a Comprend à la fois des administrateurs et des agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b Tous les nouveaux postes sont des postes temporaires à l'appui des élections, financés pour une période de six mois au titre du

personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Justification

Appui aux élections

- **Personnel recruté sur le plan international : création de 2 temporaires (quartier général de la Mission – 1 poste; bureaux locaux – 1 poste)**

Afin de fournir un appui spécialisé aux élections, il est proposé de renforcer la capacité de la Section du quartier général de la Mission en créant un poste d'assistant aux achats [agent des services généraux (autres classes)] dont le titulaire fournirait une assistance pour les achats locaux et internationaux de biens et services pour la Mission.

Pour renforcer l'appui en matière d'achats dans les bureaux locaux aux fins des élections, il est proposé de créer 1 poste d'assistant aux achats [agents des services généraux (autres classes)] dont le titulaire serait affecté à Entebbe (Ouganda) où il fournirait une assistance au titre des achats locaux et internationaux de biens et services pour la Mission.

Section des services généraux

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Quartier général de la Mission											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	1	4	16	3	–	24	31	9	64
Effectif proposé 2005/06	–	–	1	4	16	3	–	24	57	9	90
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	26	–	26
Bureaux locaux											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	6	8	10	–	24	44	14	82
Effectif proposé 2005/06	–	–	1	6	16	10	–	33	440	22	495
Variation nette	–	–	1	–	8	–	–	9	396	8	413
Total											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	1	10	24	13	–	48	75	23	146
Effectif proposé 2005/06	–	–	2	10	32	13	–	57	497	31	585
Variation nette^b	–	–	1	–	8	–	–	9	422	8	439

^a Agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b Y compris 13 postes temporaires à l'appui des élections (1 P-4, 8 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 4 Volontaires des Nations Unies, tous dans les bureaux locaux) financés pendant une période de six mois au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

31. Dans le cadre du déploiement de contingents supplémentaires et de la fourniture d'un appui logistique pour les élections, il est proposé de renforcer la Section des services généraux en créant 439 postes supplémentaires et des postes temporaires (26 au quartier général de la Mission et 413 dans les bureaux locaux : 12 dans la région occidentale et 401 dans la région orientale), comme expliqué ci-après.

*Justification***Élargissement de la Mission**

- **Personnel recruté sur le plan international : création de 8 postes (tous dans des bureaux locaux)**
- **Personnel recruté sur le plan national : création de 214 postes (quartier général de la Mission – 26 postes; bureaux locaux – 388 postes)**
- **Volontaires des Nations Unies : création de 4 postes (tous dans des bureaux locaux)**

Afin de renforcer la capacité de la Section d'apporter un soutien aux contingents supplémentaires au quartier général de la Mission et dans l'ouest du pays, il est proposé de créer 3 postes de commis d'administration (agent des services généraux recruté sur le plan international) pour renforcer la capacité de la Section de traiter les demandes de remboursement de frais de voyage, de contrôler le matériel et de gérer les stocks.

Afin de fournir un soutien aux contingents déployés dans l'est du pays, il est proposé de créer 8 postes d'agent du Service mobile dont 2 postes d'assistant à la réception et à l'inspection, 1 à Bukavu et 1 dans la base de soutien logistique d'Entebbe (Ouganda), les titulaires étant responsables de vérifier toutes les livraisons, en particulier les rations à l'intention des militaires et les fournitures achetées sur place ou reçues d'autres missions; 4 postes d'assistant au contrôle du matériel et des stocks à Bukavu, Bunia, Goma et Kisangani, les titulaires étant responsables de vérifier l'ensemble du matériel appartenant à l'ONU ainsi que la remise du matériel des militaires quittant la région; 1 poste d'assistant aux réclamations à Entebbe, le titulaire étant responsable de régler toutes les réclamations émanant de tierces parties dans l'ensemble de la région orientale, d'assurer la liaison avec les compagnies d'assurance en Ouganda ainsi que de préparer et établir les dossiers de réclamations aux fins d'examen par le Comité d'examen des réclamations ou le Comité local de contrôle du matériel et aux fins d'approbation par le Directeur de l'administration à Kinshasa; et 1 poste d'assistant chargé des voyages à Entebbe, le titulaire étant chargé de fournir un appui aux fins de la création d'un bureau des voyages à la base de soutien logistique ainsi que s'occuper de tous les voyages du personnel de la région orientale de la République démocratique du Congo.

Pour renforcer encore la capacité de la Section dans l'est du pays, il est également proposé de créer 4 postes d'assistant à la réception et à l'inspection (Volontaire des Nations Unies) donnant 2 à la base de soutien logistique d'Entebbe, 1 à Bunia et 1 à Uvira, les titulaire étant chargés de gérer l'accroissement des achats locaux à l'appui des militaires stationnés dans la région orientale de la République démocratique du Congo, de gérer l'important volume de matériel transitant par Entebbe ainsi que de contrôler et inspecter les rations reçues aux nouveaux entrepôts/centres de distribution des rations.

En outre, il est proposé de créer 16 postes de commis (agent des services généraux recruté sur le plan national) dont 10 commis à la réception et à l'inspection, 1 commis aux voyages et 5 commis au contrôle du matériel et des stocks à Bukavu, Bunia, la base de soutien logistique d'Entebbe, Goma et Uvira. Les titulaires des postes de commis à la réception et à l'inspection fourniraient une assistance à la distribution des rations des entrepôts du fournisseur aux contingents, et à l'inspection des articles achetés et livrés localement, 4 d'entre eux étant affectés à la base de soutien logistique d'Entebbe, 2 à Goma, 2 à Uvira, 1 à Bunia et 1 à Bukavu. Le titulaire du poste de commis aux voyages serait affecté à la base de soutien logistique d'Entebbe et aiderait à obtenir des billets de voyage auprès des agents de voyage à Kampala et s'occuperait des formalités locales d'immigration pour les militaires et civils arrivant dans la zone de la Mission, tandis que les titulaires des postes de commis au contrôle du matériel et des stocks aideraient à vérifier le matériel appartenant à l'ONU, 2 étant affectés à Goma, 1 à Bunia, 1 à Bukavu et 1 à la base de soutien logistique d'Entebbe.

Afin de permettre aux membres des contingents et aux observateurs militaires sur le terrain de communiquer avec la population locale dans leur zone de déploiement, la Mission a engagé, à titre de vacataires, 395 interprètes/traducteurs qui fournissent en permanence des services d'interprétation et de traduction à partir de langues nationales et vers ses langues (swahili dans l'est de la République démocratique du Congo, Lingala, et Chiluba), à partir de l'anglais et du français et vers ces langues, accompagnent les militaires dans des opérations de bouclage et de fouille à haut risque et lors de patrouilles quotidiennes mobiles et à pied, aident également les militaires déployés aux postes de contrôle et facilitent les contacts entre le personnel militaire de la Mission et la population locale et les responsables communautaires dans les lieux éloignés. Étant donné la nature essentielle à long terme de ces fonctions, il est proposé de convertir les 395 postes d'interprète/traducteur en poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national. Cette conversion permettrait à la Mission d'offrir aux intéressés les prestations dues au personnel recruté sur le plan national, y compris leur participation à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, l'assurance médicale et le droit aux congés de maladie et au congé annuel. Les titulaires de 372 des postes proposés seraient affectés dans l'est de la République démocratique du Congo.

Soutien aux élections

- **Personnel recruté sur le plan international : création de 1 poste temporaire (bureau local)**
- **Personnel recruté sur le plan national : création de 8 postes temporaires (tous dans des bureaux locaux)**
- **Volontaires des Nations Unies : création de 4 postes temporaires (tous dans des bureaux locaux)**

Afin de fournir un appui logistique spécialisé au titre des élections, il est proposé d'affecter à Kisangani (centre de distribution secondaire) 1 fonctionnaire des services généraux (P-4) qui serait chargé, en étroite collaboration avec les bureaux électoraux de la région, le quartier général de la Division à Kisangani et en coordination avec la base de soutien logistique d'Entebbe, de surveiller et de gérer la réception et l'inspection des fournitures et rations, du contrôle du matériel et de l'inspection des avoirs, les services de gestion des installations et les camps sur place et de donner suite aux réclamations émanant de tierces parties dans l'ensemble de la région orientale du pays.

Pour renforcer la capacité de la Section sur le terrain, il est également proposé de créer 12 postes temporaires à Gemena, Buta, Bandundu et Kikwit à raison, dans chacune de ces villes, de 1 poste d'assistant administratif (Volontaires des Nations Unies) et de 2 postes de commis (agent des services généraux recruté sur le plan national). Les titulaires de ces postes temporaires seraient chargés de fournir un appui en matière de services généraux pendant le processus électoral et notamment de contrôler le matériel appartenant à l'ONU passant par les centres, de gérer les opérations relatives au courrier et à la valise diplomatique, d'assumer des fonctions de réception et d'inspection des fournitures achetées sur place et d'aider à la gestion des installations et des camps dans la zone.

Groupe de la gestion des installations et des camps

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Quartier général de la Mission											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	1	–	–	–	1	10	6	17
Effectif proposé 2005/06	–	–	–	1	–	–	–	1	10	6	17
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureaux locaux											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	1	2	3	–	6	40	19	65
Effectif proposé 2005/06	–	–	–	1	3	3	–	7	62	23	92
Variation nette	–	–	–	–	1	–	–	1	22	4	27
Total											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	2	2	3	–	7	50	25	82
Effectif proposé 2005/06	–	–	–	2	3	3	–	8	72	29	109
Variation nette^b	–	–	–	–	1	–	–	1	22	4	27

^a Agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b Y compris 8 postes temporaires au titre de soutien aux élections pendant six mois (4 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 4 Volontaires des Nations Unies, tous affectés dans des bureaux locaux) financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

32. Dans le cadre du déploiement de contingents supplémentaires et la fourniture d'un soutien logistique pour les élections, il est proposé de renforcer le Groupe de la gestion des installations et des camps grâce à la création de 27 postes supplémentaires ou temporaires (tous dans les bureaux locaux; 8 dans la région occidentale et 19 dans la région orientale), comme indiqué ci-après.

<i>Réalisations/Produits escomptés</i>
Réalisations escomptées <ul style="list-style-type: none"> • 4.1 Soutien efficace à la Mission en matière de logistique, administration et sécurité
Produits <ul style="list-style-type: none"> • Location et entretien de 140 locaux dans 21 lieux • Exploitation et entretien de 642 structures à grains en caoutchouc (rub halls) et de 583 blocs sanitaires
Justification <p>Élargissement de la Mission</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnel recruté sur le plan international : création de 1 poste (bureau local)

• **Personnel recruté sur le plan national : création de 18 postes (tous dans des bureaux locaux)**

Afin de renforcer la capacité de la Section de fournir des services d'appui aux contingents supplémentaires dans l'est du pays, il est proposé de créer 1 poste de responsable de la gestion des installations et des camps (Service mobile), dont le titulaire serait affecté à la base de soutien logistique d'Entebbe et chargé des questions générales d'assainissement, d'hygiène et de lutte antivectorielle et surveillerait et superviserait l'exécution des contrats de gardiennage et d'entretien des terrains à la base et dans les camps de transit à l'appui des mouvements des contingents à destination et en provenance de l'est de la République démocratique du Congo; 10 postes de chef de chantier (agent des services généraux recruté sur le plan national) dont les titulaires seraient affectés à raison de 4 à Goma, 4 à Entebbe et 2 à Uvira et seraient chargés de superviser le travail des travailleurs occasionnels engagés à la journée et pour veiller au respect des normes en matière d'assainissement et d'hygiène dans les locaux à usage de bureau, autour des camps et sur les hélistations; et 4 postes de conducteur de camion de vidange (agent des services généraux recruté sur le plan national) dont les titulaires seraient déployés à raison de 4 à Goma, 2 à Bukavu et 2 à Uvira, où ils seraient chargés du nettoyage et de l'évacuation réguliers des fosses septiques dans 39 zones reculées où se trouvent des contingents.

Soutien aux élections

• **Personnel recruté sur le plan national : création de 4 postes temporaires (tous dans des bureaux locaux)**

• **Volontaires des Nations Unies : création de 4 postes temporaires (tous dans des bureaux locaux)**

Afin de fournir un appui logistique spécialisé aux élections, il est proposé d'affecter à Buta, Kikwit, Bandundu et Gemena 4 équipes de soutien comprenant chacune 1 assistant à la gestion des installations et des camps (Volontaire des Nations Unies) et 1 chef de chantier/commis (agent des services généraux recruté sur le plan national). Les titulaires de ces postes temporaires seraient chargés de fournir un appui au titre de la gestion des installations et des camps, de superviser le travail des travailleurs occasionnels engagés à la journée, d'assurer le respect des normes en matière d'assainissement et d'hygiène dans les bureaux électoraux y compris les centres électoraux éloignés.

Section des services médicaux

<i>Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>							Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>		Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>		
Quartier général de la Mission											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	2	–	1	1	–	4	10	5	19
Effectif proposé 2005/06	–	–	2	2	2	1	–	7	10	5	22
Variation nette	–	–	–	2	1	–	–	3	–	–	3
Bureaux locaux											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	4	–	–	–	4	25	14	43
Effectif proposé 2005/06	–	–	–	5	1	–	–	6	25	14	45
Variation nette	–	–	–	1	1	–	–	2	–	–	2

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Total											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	2	4	1	1	–	8	35	19	62
Effectif proposé 2005/06	–	–	2	7	3	1	–	13	35	19	67
Variation nette	–	–	–	3	2	–	–	5	–	–	5

^a Agents des services généraux recrutés sur le plan national.

<i>Réalisations/Produits escomptés</i>
Réalisations escomptées :
<ul style="list-style-type: none"> 4.1 Appui efficace à la Mission en matière de logistique, d'administration et de sécurité
<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> Exploitation et entretien de 10 unités médicales des Nations Unies de niveau I; de 2 unités médicales de niveau II appartenant à des contingents, de 1 établissement hospitalier sous contrat de niveau II/III à Kinshasa et de 2 établissements hospitaliers sous contrat de niveau IV à Pretoria et à Nairobi 200 évacuations médicales par voie aérienne Exploitation et entretien de services facultatifs et confidentiels d'orientation et de dépistage de VIH pour tout le personnel Programme de sensibilisation au VIH pour tout le personnel, y compris l'éducation entre pairs
<i>Justification</i>
Élargissement de la Mission
<ul style="list-style-type: none"> Personnel recruté sur le plan international : création de 5 postes (quartier général de la Mission – 3 postes; bureau locaux – 2 postes) <p>Afin de renforcer la capacité de la Section au quartier général de la Mission, il est proposé de créer 1 poste de pharmacien (P-3), 1 poste de responsable de laboratoire (P-3) et 1 poste d'infirmier/infirmière chef (Service mobile). Le pharmacien serait responsable de la gestion générale du service pharmaceutique à Kinshasa, de superviser l'achat et la conservation des produits pharmaceutiques (médicaments, fournitures médicales et vaccins) et du matériel connexe conformément aux normes de l'OMS, ainsi que de procéder à des évaluations biologiques, de fournir des avis sur l'utilisation et l'efficacité d'antibiotiques, de tenir à jour la liste des médicaments et biens consommables dans la zone de la Mission et de l'élaboration et du maintien d'un système d'inspection pour assurer la sécurité des médicaments. Le responsable de laboratoire serait chargé de la gestion générale du laboratoire de l'ONU à Kinshasa, y compris les achats connexes, la tenue des dossiers médicaux, les services d'examen et de diagnostic quotidiens, la conservation des réserves de sang. L'infirmier/infirmière chef serait responsable du triage et des soins d'urgence, des activités quotidiennes du dispensaire y compris des rendez-vous pris par les patients, des consultations médicales ainsi que l'aide à fournir aux médecins pendant les consultations et les visites d'urgence, la tenue des certificats médicaux des patients, des dossiers et des résultats des examens de laboratoire, la délivrance et la bonne garde des médicaments délivrés sur ordonnance, des biens consommables et des fournitures.</p>

Pour apporter le soutien nécessaire aux militaires supplémentaires déployés dans l'est du pays, il est également proposé de créer 1 poste de médecin (P-3) et 1 poste d'infirmier/infirmière chef (Service mobile), dont les titulaires seraient affectés à Entebbe et seraient chargés de fournir des soins de santé d'urgence au personnel de la MONUC, y compris la réanimation, la stabilisation et l'évacuation des patients ainsi que le triage et les soins d'urgence, et les activités quotidiennes du dispensaire à la base de soutien logistique.

Services d'appui intégrés

33. Dans le cadre du déploiement d'un bataillon de réserve à Kinshasa et du déploiement de militaires, de policiers civils et de fonctionnaires supplémentaires dans l'est du pays, ainsi que la fourniture d'un soutien logistique pour les élections, il est proposé de créer 382 postes supplémentaires ou temporaires (70 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 175 fonctionnaires recrutés sur le plan national, dont 5 administrateurs recrutés sur le plan national, et 137 Volontaires des Nations Unies) pour renforcer la capacité du Groupe de la vérification du matériel appartenant aux contingents, la Section des approvisionnements, le Groupe des carburants, et les Sections des services techniques, des communications et des services informatiques, du contrôle des mouvements et transport aérien, comme il est indiqué ci-après. Sur les 382 postes supplémentaires ou temporaires, 168 postes sont proposés à l'appui de l'élargissement de la Mission, tandis que 214 postes temporaires sont proposés au titre de l'appui du processus électoral. Sur le nombre total de postes supplémentaires ou temporaires, 352 seraient créés dans des bureaux locaux.

34. La justification des postes supplémentaires ou temporaires est donnée ci-après :

Centre de soutien à la Mission

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a		Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité		Volontaires des Nations Unies		
Quartier général de la Mission											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	2	1	4	–	–	7	2	6	15
Effectif proposé 2005/06	–	–	2	2	4	–	–	8	2	6	16
Variation nette	–	–	–	1	–	–	–	1	–	–	1
Bureaux locaux											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	2	6	5	8	–	21	11	11	43
Effectif proposé 2005/06	–	–	2	6	5	8	–	21	23	23	67
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	12	12	24
Total											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	4	7	9	8	–	28	13	17	58
Effectif proposé 2005/06	–	–	4	8	9	8	–	29	25	29	83
Variation nette^b	–	–	–	1	–	–	–	1	12	12	25

^a Agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b Tous les postes supplémentaires sont des postes temporaires au titre du soutien aux élections pour une période de six mois,

financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

35. Dans le cadre de la fourniture d'un appui logistique au titre des élections, il est proposé de renforcer le Centre de soutien à la Mission grâce à la création de 25 postes temporaires supplémentaires (1 au quartier général de la Mission et 24 dans les bureaux locaux : 8 dans la région occidentale et 16 dans la région orientale), comme indiqué ci-après.

Justification

Soutien aux élections

- **Personnel recruté sur le plan international : création de 1 poste temporaire (quartier général de la Mission)**
- **Personnel recruté sur le plan national : création de 12 postes (tous dans des bureaux locaux)**
- **Volontaires des Nations Unies : création de 12 postes temporaires (tous dans des bureaux locaux)**

Afin de fournir un appui spécialisé au titre des élections, il est proposé de renforcer la capacité de la Section au quartier général de la Mission grâce à la création d'un poste de fonctionnaire chargé de la coordination électorale (P-3), dont le titulaire serait l'interlocuteur au Centre de soutien à la Mission pour toutes les questions relatives à la coordination du soutien logistique aux élections, y compris dans les bureaux locaux.

Afin de renforcer le soutien aux élections dans les bureaux locaux, il est proposé de créer 12 postes d'assistant à la coordination électorale (Volontaire des Nations Unies), dont les titulaires seraient affectés à raison de un dans chacune des villes suivantes : Bandundu, Kikwit, Mbandaka, Gemena, Kisangani, Bunia, Goma, Bukavu, Kalemie, Kindu, Lubumbashi et Kananga, où ils serviraient d'interlocuteurs régional et sectoriel pour la coordination des services d'appui intégré au titre du processus électoral, ainsi que 12 postes de commis/interprète (agent des services généraux recruté sur le plan national) qui seraient affectés à raison de un dans chacune des villes suivantes : Bandundu, Kikwit, Mbandaka, Gemena, Kisangani, Bunia, Goma, Bukavu, Kalemie, Kindu, Lubumbashi et Kananga, où ils fourniraient un soutien aux assistants à la coordination électorale.

Groupe de la vérification du matériel appartenant aux contingents

<i>Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>							Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>				
Quartier général de la Mission											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	1	1	1	–	–	3	–	12	15
Effectif proposé 2005/06	–	–	1	1	1	–	–	3	–	12	15
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureaux locaux											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	–	–	1	–	1	–	6	7
Effectif proposé 2005/06	–	–	–	–	3	1	–	4	–	6	10
Variation nette	–	–	–	–	3	–	–	3	–	–	3

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Total											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	1	1	1	1	–	4	–	18	22
Effectif proposé 2005/06	–	–	1	1	4	1	–	7	–	18	25
Variation nette	–	–	–	–	3	–	–	3	–	–	3

^a Agents des services généraux recrutés sur le plan national.

<i>Réalisations escomptées/produit</i>
Réalisations escomptées :
<ul style="list-style-type: none"> • 4.1 Soutien efficace à la Mission en matière de logistique, d'administration et de sécurité
<i>Produit</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Vérification, contrôle et inspection du matériel appartenant aux contingents et soutien logistique autonome en ce qui concerne 15 814 militaires et 625 membres des unités de police constituées
<i>Justification</i>
Élargissement de la Mission
<ul style="list-style-type: none"> • Personnel recruté sur le plan international : création de 3 postes (tous dans des bureaux locaux) <p>Afin de renforcer la capacité du Groupe pour qu'il puisse apporter un appui aux militaires supplémentaires dans l'est du pays, il est proposé de créer trois postes de chef d'équipe de vérification et d'inspection du matériel appartenant aux contingents (agent du Service mobile), dont les titulaires seraient affectés à Bukavu, Bunia et Goma et seraient chargés de procéder à des inspections du matériel appartenant aux contingents lors de l'arrivée et du rapatriement des militaires, des inspections opérationnelles et autres inspections périodiques.</p>

Section des approvisionnements

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Quartier général de la Mission											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	1	2	4	–	–	7	15	9	31
Effectif proposé 2005/06	–	–	1	2	5	–	–	8	15	9	32
Variation nette	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Bureaux locaux											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	3	6	6	–	15	34	16	65
Effectif proposé 2005/06	–	–	–	3	13	6	–	22	59	19	100
Variation nette	–	–	–	–	7	–	–	7	25	3	35
Total											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	1	5	10	6	–	22	49	25	96
Effectif proposé 2005/06	–	–	1	5	18	6	–	30	74	28	132
Variation nette^b	–	–	–	–	8	–	–	8	25	3	36

^a Agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b Dont 14 postes temporaires au titre du soutien aux élections pour une période de six mois (2 agents du Service mobile et 12 agents des services généraux recrutés sur le plan national, tous affectés à des bureaux locaux) financés au titre des postes temporaires (autres que pour les réunions).

36. Dans le cadre du déploiement d'un bataillon de réserve à Kinshasa, du déploiement de militaires supplémentaires et du soutien logistique au titre des élections, il est proposé de renforcer la Section des approvisionnements grâce à la création de 36 postes supplémentaires ou temporaires (1 au quartier général de la Mission et 35 dans les bureaux locaux : 9 dans la région occidentale et 26 dans la région orientale) comme indiqué ci-après.

<i>Réalisations escomptées/produit</i>
Réalisations escomptées : <ul style="list-style-type: none"> • 4.1 Appui efficace à la Mission en matière de logistique, d'administration et de sécurité
<i>Produit</i> <ul style="list-style-type: none"> • Entreposage et fourniture de rations et d'eau en vrac pour 15 814 militaires et 625 membres des unités de police constituées dans 10 lieux importants
<i>Justification</i> <p>Élargissement de la Mission</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnel recruté sur le plan international : création de 6 postes (quartier général de la Mission : 1 poste; bureaux locaux : 5 postes) • Personnel recruté sur le plan national : création de 13 postes (tous dans des bureaux locaux) • Volontaires des Nations Unies : création de 3 postes (tous dans des bureaux locaux) <p>Afin de renforcer la capacité de la Section au quartier général de la Mission, il est proposé de créer un poste d'assistant (national) (agent du Service mobile). Le titulaire serait chargé d'assurer la coordination avec les états-majors de contingents ou de brigade en ce qui concerne les besoins en rations à Kinshasa et de veiller à la livraison ponctuelle des rations nécessaires par le fournisseur.</p>

Pour appuyer les militaires supplémentaires déployés dans l'est du pays, il est également proposé de créer 5 postes d'assistant (rations) (agent du Service mobile) dont les titulaires seraient affectés à Bukavu, Kigoma, Bunia, Goma et Entebbe (Ouganda) pour y assurer la coordination avec les états-majors de contingent ou de brigade en ce qui concerne les besoins en rations et veiller à ce que le fournisseur livre en temps voulu les rations nécessaires, ainsi que 3 postes d'inspecteur alimentaire (Volontaire des Nations Unies), dont les titulaires seraient affectés à Kigoma, Entebbe et Mahagi où ils seraient chargés d'inspecter les rations avant la livraison et lors de la réception ainsi que d'inspecter les entrepôts où sont stockées les rations et les installations des fournisseurs aux fins de contrôle de la qualité. La capacité de la Section serait encore renforcée par la création de 13 commis aux entrepôts (agents des services généraux recrutés sur le plan national), dont les titulaires seraient affectés aux entrepôts de la Mission et aux entrepôts régionaux, à savoir : 8 à Entebbe et 1 dans chacune des villes suivantes : Goma, Beni, Mbuji-Mayi, Uvira et Kampala.

Soutien aux élections

- **Personnel recruté sur le plan international : création de 2 postes temporaires (tous dans des bureaux locaux)**
- **Personnel recruté sur le plan national : création de 12 postes temporaires (tous dans des bureaux locaux)**

Afin de fournir un appui logistique spécialisé lors du prépositionnement des contingents pendant les élections, il est proposé d'affecter à Lubumbashi et à Buta 2 assistants à l'approvisionnement (agents du Service mobile), dont les titulaires seraient chargés de la gestion des rations et du carburant dans les entrepôts, notamment de l'utilisation des rations, du carburant et de l'eau ainsi que du réapprovisionnement des stocks de rations, de carburant et d'eau.

Il est également proposé de déployer 12 commis aux entrepôts (agents des services généraux recrutés sur le plan national) à raison de 1 à Lubumbashi et 1 à Mbuji-Mayi, et 2 dans chacune des villes suivantes : Gemena, Bandundu, Kikwit, Bumba et Buta. Les titulaires de ces postes seraient chargés de fournir un appui administratif et une assistance lors de l'établissement des commandes, de la réception et de la facturation des rations.

Groupe des carburants

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Quartier général de la Mission											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	1	1	3	–	–	5	6	–	11
Effectif proposé 2005/06	–	–	1	1	3	–	–	5	6	–	11
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureaux locaux											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	3	6	2	–	11	21	6	38
Effectif proposé 2005/06	–	–	–	3	10	2	–	15	28	11	54
Variation nette	–	–	–	–	4	–	–	4	7	5	16

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Total											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	1	4	9	2	–	16	27	6	49
Effectif proposé 2005/06	–	–	1	4	13	2	–	20	34	11	65
Variation nette^b	–	–	–	–	4	–	–	4	7	5	16

^a Agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b Comprend 4 postes d'agent du Service mobile (tous affectés à des bureaux locaux), qui seraient établis pour une période de six mois au titre de l'assistance électorale et financés à l'aide du crédit ouvert pour le recrutement de personnel temporaire (autre que pour les réunions).

37. En liaison avec le déploiement de contingents supplémentaires et l'apport d'un appui logistique aux élections, il est proposé de renforcer le Groupe des carburants en créant 16 postes dans les bureaux locaux (3 dans l'ouest du pays et 13 dans l'est), dont certains à titre temporaire, comme indiqué ci-après.

Justification

Élargissement de la Mission

- **Personnel recruté sur le plan national : création de 7 postes (bureaux locaux)**
- **Volontaires des Nations Unies : création de 5 postes (bureaux locaux)**

Afin d'appuyer les contingents supplémentaires déployés dans l'est du pays, il est proposé de créer 5 postes de Volontaire des Nations Unies pour des assistants à la gestion des carburants qui seraient déployés à Entebbe, Mbuji-Mayi, Beni, Uvira et Mahagi, où ils auraient pour mission de superviser la gestion des carburants, de surveiller la consommation, de veiller au respect de la qualité, d'assurer l'entretien du matériel et de procéder à des inspections de sécurité.

Pour contrôler plus efficacement les livraisons et les distributions de carburants, le Groupe aurait également besoin de 7 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national pour des responsables des carburants (2 à Entebbe et à 1 à Bukavu, à Bunia, à Goma et à Mahagi).

Appui aux élections

- **Personnel recruté sur le plan international : création de 4 postes temporaires (bureaux locaux)**

Afin que le Groupe puisse apporter un appui logistique spécialisé au processus électoral, il est proposé d'affecter à la gestion des carburants 4 assistants qui seraient nommés à Gemena, Bandundu, Kikwit et Bumba à des postes temporaires d'agent du Service mobile, avec pour mission de surveiller et de prévoir la consommation de carburants, de planifier les approvisionnements pour assurer la reconstitution des stocks en temps voulu, de sécuriser les dépôts et d'assurer la liaison avec les fournisseurs.

Section du génie

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Quartier général de la Mission											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	2	4	5	2	–	13	44	10	67
Effectif proposé 2005/06	–	–	2	4	7	2	–	15	45	10	70
Variation nette	–	–	–	–	2	–	–	2	1	–	3
Bureaux locaux											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	8	17	6	–	31	117	27	175
Effectif proposé 2005/06	–	–	–	8	18	6	–	32	139	34	205
Variation nette	–	–	–	–	1	–	–	1	22	7	30
Total											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	2	12	22	8	–	44	161	37	242
Effectif proposé 2005/06	–	–	2	12	25	8	–	47	184	44	275
Variation nette^b	–	–	–	–	3	–	–	3	23	7	33

^a Agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b Dont 2 postes d'agent du Service mobile pour le quartier général, qui seraient établis pour une période de six mois au titre de l'assistance électorale et financés à l'aide du crédit ouvert pour le recrutement de personnel temporaire (autre que pour les réunions).

38. En liaison avec le déploiement de contingents supplémentaires et l'apport d'un appui logistique aux élections, il est proposé de renforcer la Section du génie en créant 33 postes (3 au quartier général et 30 dans les bureaux locaux – 1 dans l'ouest du pays et 29 dans l'est), dont certains à titre temporaire, comme indiqué ci-après.

<i>Réalisations escomptées/produit</i>
Réalisations escomptées :
<ul style="list-style-type: none"> • 4.1 Apport à la Mission d'un appui efficace et efficient dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité
<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Location et entretien de 140 locaux répartis sur 21 sites • Exploitation et entretien de 782 groupes électrogènes répartis sur 16 sites • Exploitation et entretien de 642 structures à parois souples Rubb Hall et de 583 blocs sanitaires • Réfection et entretien de 680 kilomètres de routes • Mise aux normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) d'un aérodrome, y compris de l'infrastructure de navigation • Entretien de 9 aérodromes et rénovation de 8 d'entre eux

- Achèvement de la construction d'une grande base logistique à Entebbe (Ouganda)

Justification

Élargissement de la Mission

- **Personnel recruté sur le plan international : création de 1 poste (bureaux locaux)**
- **Personnel recruté sur le plan national : création de 23 postes (quartier général : 1; bureaux locaux : 22)**
- **Volontaires des Nations Unies : création de 7 postes (bureaux locaux)**

Afin d'étoffer les effectifs de la Section au quartier général, il est proposé de créer 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national pour un ingénieur du génie civil qui aiderait le Centre d'appui à la Mission à épauler la structure de commandement et d'appui et assurerait la liaison avec les autorités locales pour les questions concernant les transports aériens, l'électricité, l'eau et les routes.

Afin d'appuyer les contingents supplémentaires déployés dans l'est et l'ouest du pays, il est également proposé de créer à Entebbe/Kampala 1 poste d'agent du Service mobile pour un ingénieur qui serait chargé de superviser la construction et l'entretien de la base de soutien logistique et des hangars d'avions, la gestion du matériel et des fournitures nécessaires aux travaux de génie et la coordination du soutien génie dans l'est de la République démocratique du Congo. Il est également proposé de créer 7 postes de Volontaire des Nations Unies pour des ingénieurs de chantier, responsables des stocks (3 à Bukavu, 3 à Goma et 1 à Bunia), qui auraient pour mission de superviser et de diriger le travail du personnel local employé aux travaux de génie électrique ou mécanique, ou à la gestion du matériel. Pour renforcer la capacité de la Section, il est également prévu de créer, outre 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national pour des ingénieurs du génie civil qui appuieraient, l'un à Goma, l'autre à Bukavu, les opérations des brigades des Kivus et l'expansion des opérations de DRRR et des activités humanitaires, 20 postes d'ouvrier spécialisé, de technicien et de magasinier, dont 19 pour la partie est du pays (4 à Lubumbashi, 6 à Mahagi, 5 à Evira, 2 à Beni et 2 à Mbuji-Mayi) et 1 pour la partie ouest (Bandundu); les titulaires de ces 20 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national seraient chargés des travaux liés au déploiement des contingents (viabilisation de terrains et construction de logements, d'héliports et de bâtiments pour les quartiers généraux et les postes de commandement).

Appui aux élections

- **Personnel recruté sur le plan international : création de 2 postes temporaires (quartier général)**

Afin que la Section puisse apporter un appui logistique spécialisé au processus électoral, il est proposé d'affecter au quartier général 2 ingénieurs assistants (agents du Service mobile) qui occuperaient des postes temporaires. Les intéressés seraient chargés de coordonner les travaux de construction et de transformation des locaux qui seront réalisés à Gemena, Lubumbashi, Kananga, Bandundu, Kikwit et Buta pour appuyer les équipes chargées de la distribution du matériel électoral et les bureaux de liaison de la Division de l'assistance électorale, de même que les travaux de transformation et de rénovation des structures existantes, et de superviser le travail des artisans employés à Kinshasa (menuisiers, maçons, plombiers et électriciens).

Section des communications et des services informatiques

Groupe des communications

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Quartier général de la Mission											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	1	–	15	–	–	16	24	12	52
Effectif proposé 2005/06	–	–	1	–	19	–	–	20	27	14	61
Variation nette	–	–	–	–	4	–	–	4	3	2	9
Bureaux locaux											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	8	9	2	–	19	36	23	78
Effectif proposé 2005/06	–	–	–	8	15	2	–	25	56	42	123
Variation nette	–	–	–	–	6	–	–	6	20	19	45
Total											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	1	8	24	2	–	35	60	35	130
Effectif proposé 2005/06	–	–	1	8	34	2	–	45	83	56	184
Variation nette^a	–	–	–	–	10	–	–	10	23	21	54

^a Agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b Dont 22 postes établis pour une période de six mois au titre de l'assistance électorale et financés à l'aide du crédit ouvert pour le recrutement de personnel temporaire (autre que pour les réunions) : 12 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national (1 pour le quartier général et 11 pour les bureaux locaux) et 10 postes de Volontaire des Nations Unies (1 pour le quartier général et 9 pour les bureaux locaux).

39. En liaison avec le déploiement de contingents supplémentaires et l'apport d'un appui logistique aux élections, il est proposé de renforcer le Groupe des communications en créant 54 postes (9 au quartier général et 45 dans les bureaux locaux – 4 dans l'ouest du pays et 41 dans l'est), dont certains à titre temporaire, comme indiqué ci-après.

Réalisations escomptées /produit

Réalisations escomptées :

- 4.1 Apport à la Mission d'un appui efficace et efficient dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité

Produits

- Exploitation et entretien de 79 microterminaux répartis sur 72 sites
- Exploitation et entretien de 119 centraux téléphoniques utilisés par 22 172 usagers, y compris les fournisseurs (15 814 membres des contingents, 760 observateurs militaires, 391 membres de la police civile, 625 membres d'unités de police constituées, 4 106 membres du personnel civil, dont 521 temporaires, et 476 fournisseurs)
- Exploitation et entretien de 127 répéteurs et émetteurs

- Exploitation et entretien de 79 liaisons hertziennes
- Exploitation et entretien de 12 studios de radio et de 3 relais
- Appui technique et entretien d'un réseau de téléphonie mobile

Justification

Élargissement de la Mission

- **Personnel recruté sur le plan international : création de 10 postes (quartier général de la Mission : 4 postes; bureaux locaux : 6 postes)**
- **Personnel recruté sur le plan national : création de 11 postes (quartier général de la Mission : 2 postes ; bureaux locaux : 9 postes)**
- **Volontaires des Nations Unies : création de 11 postes (quartier général de la Mission : 1 poste; bureaux locaux : 10 postes)**

Afin d'étoffer les moyens du Groupe au quartier général, il est proposé de créer 4 postes d'agent du Service mobile pour des assistants aux communications qui seraient affectés l'un à la facturation des communications téléphoniques, deux autres à la gestion des centraux téléphoniques PABX de la Mission et le quatrième à l'appui au réseau satellitaire. Il est aussi proposé de créer 1 poste de Volontaire des Nations Unies pour un technicien qui assurerait l'entretien des radios mobiles utilisées par les contingents, les observateurs militaires, la police civile et le personnel du quartier général, ainsi que 2 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national pour des commis aux communications qui épauleraient les groupes chargés du standard téléphonique et de la facturation.

Compte tenu du déploiement de contingents supplémentaires dans l'est du pays, il est aussi proposé de créer, d'une part, 6 postes d'agent du Service mobile (2 à Goma, 2 à Entebbe et 2 à Bukavu) pour des assistants aux communications qui seraient responsables de la gestion des entrepôts, de l'installation et de l'entretien du matériel spécial, de la gestion du plan de reprise après sinistre et de continuité des opérations, ainsi que des communications à longue distance en haute fréquence et, d'autre part, 10 postes de Volontaire des Nations Unies pour des techniciens (2 à Bukavu, 1 à Kisangani, 2 à Bunia, 1 à Lubumbashi, 2 à Entebbe, 1 à Goma et 1 à Beni) qui seraient chargés d'entretenir l'infrastructure de communication de la Mission. Le Groupe serait aussi doté de 9 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national (1 à Bukavu, 1 à Lubumbashi, 1 à Uvira, 3 à Entebbe, 1 à Goma, 1 à Beni et 1 à Kigali) pour des commis aux communications qui auraient pour tâche d'assurer la maintenance de premier niveau du matériel de bureau, des systèmes PABX, des réseaux HF/VHF et du matériel de communication par satellite.

Appui aux élections

- **Personnel recruté sur le plan national : création de 12 postes temporaires (quartier général de la Mission : 1 poste; bureaux locaux : 11 postes)**
- **Volontaires des Nations Unies : création de 10 postes (quartier général de la Mission : 1 poste; bureaux locaux : 9 postes)**

Afin que le Groupe puisse apporter un appui logistique spécialisé au processus électoral, il est proposé de créer au quartier général 1 poste de Volontaire des Nations Unies pour un assistant aux communications et 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national pour un technicien spécialisé dans les transmissions, dont les titulaires assureraient l'appui technique de premier et de deuxième niveau de divers systèmes de communication statiques et mobiles (réseaux HF/UHF/VHF, INMARSAT et autres types d'infrastructures de transmission).

Il est proposé par ailleurs de créer 9 postes de Volontaire des Nations Unies pour des assistants aux communications qui seraient déployés à Mbandaka, Kisangani, Kindu, Lubumbashi, Kananga, Bunia, Goma, Bukavu et Kalemie (1 par bureau) pour assurer l'entretien des réseaux HF/UHF/VHF, du réseau INMARSAT et des autres types d'infrastructures de communications (tant statiques que mobiles), ainsi que 11 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national pour des techniciens qui seraient déployés à Mbandaka, Kisangani, Kindu, Lubumbashi, Kananga, Bunia, Goma, Bukavu, Kalemie, Bandundu et Kikwit (1 par bureau) pour assurer l'appui technique de premier et de deuxième niveau des réseaux HF/VHF statiques et mobiles qui seront installés dans les centres et sites électoraux pour faciliter les élections.

Groupe des services informatiques

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Quartier général											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	1	1	5	10	–	17	10	15	42
Effectif proposé 2005/06	–	–	1	1	5	10	–	17	10	16	43
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	1
Bureaux locaux											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	6	6	3	–	15	27	13	55
Effectif proposé 2005/06	–	–	–	6	10	3	–	19	37	36	92
Variation nette	–	–	–	–	4	–	–	4	10	23	37
Total											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	1	7	11	13	–	32	37	28	97
Effectif proposé 2005/06	–	–	1	7	15	13	–	36	47	52	135
Variation nette^b	–	–	–	–	4	–	–	4	10	24	38

^a Agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b Dont 16 postes temporaires d'une durée de six mois pour l'appui électoral (16 Volontaires des Nations Unies) financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) (quartier général de la Mission : 1 Volontaire des Nations Unies; bureaux locaux : 15 Volontaires des Nations Unies).

40. Compte tenu du déploiement de contingents supplémentaires et de l'apport d'un appui logistique en vue des élections, il est proposé de renforcer le Groupe des services informatiques en créant 38 postes et postes temporaires supplémentaires (1 au quartier général de la Mission et 37 dans les bureaux locaux, dont 3 dans l'ouest du pays et 34 dans l'est), comme indiqué ci-après.

Réalisations escomptées/produit

Réalisations escomptées :

- 4.1 Apport à la Mission d'un appui logistique et administratif et d'un appui en matière de sécurité, efficaces et rationnels

<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretien et appui assurés pour 4 107 ordinateurs de bureau, 228 serveurs, 958 ordinateurs portables, 4 460 moniteurs, 2 881 imprimantes et 176 numériseurs (Digital Sender) sur 62 sites • Fonctionnement et entretien de réseaux longue portée desservant une moyenne de 22 172 usagers
<p><i>Justification</i></p> <p>Élargissement de la Mission</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnel recruté sur le plan international : 4 postes supplémentaires (bureaux locaux) • Personnel recruté sur le plan national : 10 postes supplémentaires (bureaux locaux) • Volontaires des Nations Unies : 8 postes supplémentaires (bureaux locaux) <p>Pour apporter un appui aux contingents supplémentaires déployés dans l'est du pays, il est proposé de créer 4 postes d'assistant informaticien (agent du Service mobile), 2 à Entebbe et 2 à Goma. Ces assistants assureraient l'entretien de premier niveau du matériel et un service d'assistance technique à l'intention des usagers finals, et ils gèreraient les systèmes d'information de la Mission, Lotus Note et les applications essentielles (FACS, MERCURY), ainsi qu'un plan antisinistre. Le Groupe disposerait de moyens accrus sur le terrain du fait de l'engagement de 8 informaticiens (Volontaires des Nations Unies), 2 à Bukavu et 1 à Bunia, Lubumbashi, Goma, Kinshasa (base logistique), Entebbe et Beni respectivement, et de 10 commis à l'informatique (agents des services généraux recrutés sur le plan national), à Matadi (1), Mbuji-Mayi (1), Bukavu (1), Uvira (1), Entebbe (3), Goma (2) et Beni (1). Ceux-ci assureraient l'entretien de premier niveau du matériel et un service d'assistance technique à l'intention des usagers finals, et ils gèreraient les systèmes d'information de la Mission, Lotus Note et les applications essentielles (FACS, MERCURY) ainsi qu'un plan antisinistre.</p>
<p>Appui aux élections</p> <ul style="list-style-type: none"> • Volontaires des Nations Unies : 16 postes temporaires supplémentaires (quartier général : 1; bureaux locaux : 15) <p>Pour assurer un appui logistique spécifique aux élections, il est proposé de créer au quartier général de la Mission 1 poste d'assistant informaticien (Volontaire des Nations Unies), dont le titulaire apporterait un appui aux bureaux électoraux de Kinshasa, Kikwit et Bandundu. Il est également proposé de créer 3 postes d'assistant informaticien (Volontaire des Nations Unies) qui seraient déployés à Kindu, Lubumbashi et Kananga. Les titulaires de ces postes apporteraient un appui et assureraient l'entretien de premier et deuxième niveaux du matériel informatique dans les sites électoraux des bureaux auxquels ils seraient affectés. Il est par ailleurs proposé de déployer 12 assistants informaticiens (Volontaires des Nations Unies) – 2 à Kisangani, Goma, Lubumbashi, Mbuji-Mayi, Bukavu et Mbandaka, respectivement – qui apporteraient un appui et assureraient l'entretien de premier et deuxième niveau du matériel informatique du Bureau de l'information.</p>

Section du contrôle des mouvements

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Quartier général											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	1	–	10	–	–	11	16	6	33
Effectif proposé 2005/06	–	–	1	–	11	–	–	12	16	6	34
Variation nette	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1
Bureaux locaux											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	3	10	10	–	23	64	19	106
Effectif proposé 2005/06	–	–	–	6	26	10	–	42	84	30	156
Variation nette	–	–	–	3	16	–	–	19	20	11	50
Total											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	1	3	20	10	–	34	80	25	139
Effectif proposé 2005/06	–	–	1	6	37	10	–	54	100	36	190
Variation nette^b	–	–	–	3	17	–	–	20	20	11	51

^a Agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b Dont 25 postes temporaires d'une durée de six mois pour l'appui électoral (10 agents du Service mobile, 10 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 5 Volontaires des Nations Unies, tous affectés aux bureaux locaux), financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

41. Suite au déploiement de contingents supplémentaires et pour apporter un appui logistique aux élections, il est proposé de renforcer la Section du contrôle des mouvements en créant 51 postes et postes temporaires supplémentaires (1 au quartier général de la Mission et 50 dans les bureaux locaux, dont 20 dans l'ouest du pays et 30 dans l'est), comme indiqué ci-après.

<i>Réalisations escomptées/produits</i>
<p>Réalisations escomptées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4.1 Apport à la Mission d'un appui logistique et administratif et d'un appui en matière de sécurité, efficaces et rationnels
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déploiement, relève et rapatriement de 15 814 membres des contingents, 760 observateurs militaires, 391 membres de la police civile et 625 membres d'unités de police constituées • Transport de 170 000 passagers et de 65 000 tonnes de fret • Transport de 1 000 tonnes de matériel électoral à destination de 145 territoires et 21 villes en République démocratique du Congo aux fins de l'inscription sur les listes électorales • Transport de 1 600 tonnes de matériel électoral à destination de 145 territoires et 21 villes en République démocratique du Congo aux fins du référendum et des élections

*Justification***Élargissement de la Mission**

- **Personnel recruté sur le plan international : 10 postes supplémentaires (quartier général de la Mission : 1 poste; bureaux locaux : 9 postes)**
- **Personnel recruté sur le plan national : 10 postes supplémentaires (bureaux locaux)**
- **Volontaires des Nations Unies : 6 postes supplémentaires (bureaux locaux)**

Afin de doter la MONUC de moyens de planification accrus au quartier général de la Mission, il est proposé de créer un poste de spécialiste du contrôle des mouvements (agent du Service mobile), dont le titulaire serait chargé de planifier le déploiement et redéploiement des contingents dans la zone de la Mission, la relève et le rapatriement du personnel militaire, et le déploiement et redéploiement du matériel appartenant aux contingents. Suite au déploiement de contingents supplémentaires dans l'est du pays, il est également proposé de créer 3 postes de spécialiste du contrôle des mouvements (P-3), dont les titulaires, déployés à Bukavu, à Bunia et à la base logistique d'Entebbe (Ouganda), seraient chargés de la coordination et de la gestion régionales des mouvements multimodaux de personnel militaire et du matériel correspondant, ainsi que 6 postes d'assistant au contrôle des mouvements (agent du Service mobile), dont les titulaires, déployés à Bukavu (1), Bujumbura (1), Bunia (1) et Goma (1) et à la base logistique d'Entebbe (2), seraient chargés de coordonner et de superviser les opérations passagers et fret de la Mission et des entrepreneurs sous contrat, dans les aéroports. L'engagement de 6 assistants au contrôle des mouvements (Volontaires des Nations Unies) et la création de 10 postes de commis au contrôle des mouvements (agent des services généraux recrutés sur le plan national) permettraient de renforcer les moyens de la Mission en matière de planification et de conduite des opérations passagers et fret à Kikwit, Gemena, Buta, Kananga et Bandundu.

Appui aux élections

- **Personnel recruté sur le plan international : 10 postes temporaires supplémentaires (bureaux locaux)**
- **Personnel recruté sur le plan national : 10 postes temporaires supplémentaires (bureaux locaux)**
- **Volontaires des Nations Unies : 5 postes temporaires supplémentaires (bureaux locaux)**

Pour assurer un appui logistique spécifique aux élections, il est proposé de déployer à Kananga (pôle de distribution secondaire), à Bandundu, Kikwit et Gemena (pôle de distribution tertiaire) et à Buta 5 équipes d'appui électoral composées chacune de 3 assistants au contrôle des mouvements (2 agents du Service mobile et 1 Volontaire des Nations Unies) et de 2 commis au contrôle des mouvements (agents des services généraux recrutés sur le plan national). Les membres des équipes seraient chargés de coordonner et d'exécuter les plans relatifs aux mouvements de matériel électoral et les opérations relatives aux mouvements de passagers à l'appui des élections, et d'organiser les mouvements de personnel, de fournitures et de matériel des unités militaires qui assureront la sécurité pendant les élections.

Section des transports

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Quartier général											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	1	1	8	1	–	11	54	7	72
Effectif proposé 2005/06	–	–	1	1	8	1	–	11	58	8	77
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	4	1	5
Bureaux locaux											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	3	10	3	–	16	131	26	173
Effectif proposé 2005/06	–	–	–	3	10	3	–	16	161	39	216
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	30	13	43
Total											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	1	4	18	4	–	27	185	33	245
Effectif proposé 2005/06	–	–	1	4	18	4	–	27	219	47	293
Variation nette^b	–	–	–	–	–	–	–	–	34	14	48

^a Agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b Tous les postes supplémentaires sont des postes temporaires créés pour six mois à l'appui des élections et financés au titre de l'assistance temporaire (autre que pour les réunions).

42. Pour assurer l'appui logistique des élections, il est proposé de renforcer la Section des transports en créant 48 postes temporaires supplémentaires (5 au quartier général de la Mission et 43 dans les bureaux locaux, dont 14 dans l'ouest du pays et 29 dans l'est), comme indiqué ci-après.

<i>Réalisations escomptées/produit</i>
<p>Réalisations escomptées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4.1 Apport à la Mission d'un appui logistique et administratif et d'un appui en matière de sécurité, efficaces et rationnels
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Exploitation et entretien de 1 551 véhicules légers, 301 véhicules lourds/spéciaux, 215 véhicules moyens et 16 remorques sur 18 sites
<p><i>Justification</i></p> <p>Appui aux élections</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnel recruté sur le plan national : 34 postes temporaires supplémentaires (quartier général de la Mission : 4 postes; bureaux locaux : 30 postes)

• **Volontaires des Nations Unies : 14 postes temporaires supplémentaires (quartier général de la Mission : 1 poste; bureaux locaux : 13 postes)**

Pour assurer un appui spécifique aux élections, il est proposé de doter la Section de moyens accrus au quartier général de la Mission en engageant un assistant aux transports (Volontaire des Nations Unies) qui serait chargé de l'entretien et de la réparation des véhicules, du fonctionnement des ateliers et de l'affectation des véhicules, ainsi que 4 mécaniciens automobiles (agents des services généraux recrutés sur le plan national) qui l'assisteraient pour l'entretien et la réparation des véhicules.

Pour assurer un meilleur appui aux élections sur le terrain, il est proposé d'engager 13 assistants aux transports (Volontaires des Nations Unies) qui seraient déployés, respectivement, à Aru, Bandundu, Basankusu, Bukavu, Beni, Buta, Goma, Kamina, Kikwit, Lubumbashi, Matadi, Mbuji-Mayi et Uvira et seraient chargés de l'entretien et de la réparation des véhicules, du fonctionnement des ateliers et de l'affectation des véhicules, ainsi que 30 mécaniciens automobiles (agents des services généraux recrutés sur le plan national) qui les assisteraient pour l'entretien et la réparation des véhicules et qui seraient déployés à Beni (1), Uvira (1), Aru (2), Bandundu (2), Bumba (2), Buta (2), Gemena (2), Kamina (2), Kikwit (2), Lubumbashi (2), Matadi (2), Goma (3), Kisangani (3) et Bukavu (4).

Section des transports aériens

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Quartier général											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	2	6	6	–	–	14	10	9	33
Effectif proposé 2005/06	–	–	2	8	8	–	–	18	13	11	42
Variation nette	–	–	–	2	2	–	–	4	3	2	9
Bureaux locaux											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	8	17	5	–	30	32	18	80
Effectif proposé 2005/06	–	–	–	11	27	5	–	43	50	56	149
Variation nette	–	–	–	3	10	–	–	13	18	38	69
Total											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	2	14	23	5	–	44	42	27	113
Effectif proposé 2005/06	–	–	2	19	35	5	–	61	63	67	191
Variation nette^b	–	–	–	5	12	–	–	17	21	40	78

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b Dont 58 postes temporaires d'une durée de six mois pour l'appui électoral (4 P-2, 6 agents du Service mobile, 13 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 35 Volontaires des Nations Unies), financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) (quartier général de la Mission : 2 P-2, 1 agent du Service mobile, 3 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 2 Volontaires des Nations Unies; bureaux locaux : 2 P-2, 5 agents du Service mobile, 10 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 33 Volontaires des Nations Unies).

43. Suite au déploiement de contingents supplémentaires et pour assurer l'appui aérien aux élections, il est proposé de renforcer la Section des transports aériens en créant 78 postes et postes temporaires supplémentaires (9 au quartier général de la Mission et 69 dans les bureaux locaux, dont 5 dans l'ouest du pays et 64 dans l'est), comme indiqué ci-après.

Réalisations escomptées/produit

Réalisations escomptées :

- 4.1 Apport à la Mission d'un appui logistique et administratif et d'un appui en matière de sécurité, efficaces et rationnels

Produits

- Exploitation et entretien de 30 avions et 62 hélicoptères, dont 28 hélicoptères militaires
- Gestion de 1 marché de services d'aérodrome passé auprès d'une entreprise commerciale pour 5 aérodromes, de 1 marché local de services pour 1 aérodrome, et de 4 mémorandums d'accord conclus avec des pays fournissant des contingents, pour la prestation de services dans 13 aérodromes
- Gestion d'un marché global de services d'aérodrome en dehors de la zone de la Mission
- Utilisation de 5 aérodromes temporaires/à court terme supplémentaires
- Transport de 170 000 passagers et de 65 000 tonnes de fret
- Transport de 1 000 tonnes de matériel électoral à destination de 145 territoires et 21 villes en République démocratique du Congo aux fins de l'inscription sur les listes électorales
- Transport de 1 600 tonnes de matériel électoral à destination de 145 territoires et 21 villes en République démocratique du Congo aux fins du référendum et des élections
- Transport de quelque 35 6000 passagers à l'appui des élections

Justification

Élargissement de la Mission

- **Personnel recruté sur le plan international : 7 postes supplémentaires (quartier général de la Mission : 1 poste; bureaux locaux : 6 postes)**
- **Personnel recruté sur le plan national : 8 postes supplémentaires (bureaux locaux)**
- **Volontaires des Nations Unies : 5 postes supplémentaires (bureaux locaux)**

Pour renforcer les moyens dont dispose la Section au quartier général de la Mission, il est proposé de créer 1 poste d'inspecteur de la sécurité incendie (agent du Service mobile), dont le titulaire ferait rapport au chef du Groupe des secours et de la lutte contre l'incendie et serait chargé des essais et de l'entretien du matériel de lutte contre l'incendie dans toute la zone de la Mission, superviserait le programme de formation au sauvetage, inspecterait régulièrement les sites de la Mission, contrôlerait les procédures de sécurité conformément aux normes et pratiques internationales, et superviserait les activités de 350 contractuels employés aux opérations de sauvetage.

Pour renforcer la Section des transports aériens sur le terrain, il est proposé de créer 1 poste de spécialiste des opérations aériennes (P-2). Le titulaire de ce poste serait déployé à Bukavu, où il dirigerait le Groupe des services d'aérodrome et veillerait à la bonne exécution du memorandum d'accord et des contrats de services aériens, ainsi qu'à l'exécution des lettres d'attribution relatives à 7 hélicoptères de transport (6 MI-17 et 1 MI-8MTV) et 1 avion de transport de passagers. Il serait également chargé des décisions en cas d'urgence météorologique, des manœuvres au sol, de la manutention du fret et de la gestion des mouvements de passagers.

En outre, 5 spécialistes des opérations aériennes (agents du Service mobile) seraient déployés à Goma (2), Beni (2) et Bunia (1). Ils seraient responsables de la gestion quotidienne des opérations aériennes, à savoir la planification, le suivi et la supervision des opérations aériennes communes (civiles/militaires), l'application des normes et procédures de l'ONU et de celles reconnues au plan international, la coordination des opérations de recherche et de sauvetage et la liaison avec les autorités locales et les autorités militaires. Ces spécialistes seraient secondés par 5 assistants aux opérations aériennes (Volontaires des Nations Unies) qui seraient déployés à Bunia (2), Bukavu (1), Mahagi (1) et Uvira (1) et qui s'occuperait notamment de la gestion quotidienne des contrats de services aériens passés avec des entreprises privées et du contrôle des conditions météorologiques, ainsi que par 6 commis (agents des services généraux recrutés sur le plan national) qui seraient déployés à Bunia, Bukavu, Entebbe, Goma, Lumumbashi et Mahagi et apporteraient un appui aux transmissions radio, à la localisation et au suivi des aéronefs et aux procédures courantes liées aux opérations aériennes.

Les moyens de la Section à la base logistique d'Entebbe seraient renforcés par la création de 2 postes de spécialiste des opérations aériennes (administrateur recruté sur le plan national), dont les titulaires assureraient un appui dans les domaines suivants : manœuvres au sol, remorquage et autres services d'aviation, et liaison avec les fournisseurs de carburant (commandes, chargement, déchargement).

Appui aux élections

- **Personnel recruté sur le plan international : 10 postes temporaires supplémentaires (quartier général de la Mission : 3 postes; bureaux locaux : 7 postes)**
- **Personnel recruté sur le plan national : 13 postes temporaires supplémentaires (quartier général de la Mission : 3 postes; bureaux locaux : 10 postes)**
- **Volontaires des Nations Unies : 35 postes temporaires supplémentaires (quartier général de la Mission : 2 postes; bureaux locaux : 33 postes)**

Pour assurer un appui spécifique aux élections, il est proposé de doter la Section de moyens accrus au quartier général de la Mission en créant 2 postes de spécialiste des opérations aériennes (P-2), dont les titulaires seraient chargés de gérer et de superviser les opérations aériennes et les opérations aux terminaux – acceptation et inspection des appareils et des équipages, conformité aux contrats d'aviation, horaires des vols, services d'aérodrome, avitaillement, stationnement et remorquage des appareils – et 1 poste d'assistant (agent du Service mobile), qui aiderait à planifier, coordonner et contrôler les opérations aériennes à l'appui des activités de la Mission et assurerait la liaison avec les autorités locales et les autorités militaires.

Les moyens dont dispose la Section au quartier général de la Mission seraient renforcés par le déploiement de 2 assistants aux opérations aériennes (Volontaires des Nations Unies), qui apporteraient un soutien aux spécialistes des opérations aériennes pour le suivi des aéronefs et les transmissions, et de 3 commis/chauffeurs (agents des services généraux recrutés sur le plan national), qui apporteraient un soutien pour les opérations au sol, les mouvements de passagers et la manutention du fret.

Pour renforcer l'appui sur le terrain, il est proposé d'engager 2 spécialistes des opérations aériennes (P-2) qui seraient déployés l'un à Kisangani et l'autre à Kindu et qui seraient chargés de gérer et de superviser les opérations aériennes et les opérations aux terminaux – acceptation et inspection des appareils et des équipages, conformité aux contrats d'aviation, horaires des vols, services d'aérodrome, avitaillement, stationnement et remorquage des appareils – et 5 assistants (agents du Service mobile), déployés à Kisangani, Kindu, Kananga, Bunia et Lubumbashi, respectivement, qui aideraient à planifier, coordonner et contrôler les opérations aériennes à l'appui des activités de la Mission sur les différents sites et assureraient la liaison avec les autorités locales et les autorités militaires.

Les moyens dont dispose la Section à l'appui des élections seraient en outre renforcés par l'engagement de 33 assistants aux opérations aériennes (Volontaires des Nations Unies), déployés à Goma (7), Kananga (5), Mbandaka (5), Kisangani (4), Bunia (4), Kindu (4) et Lubumbashi (4), qui aideraient les spécialistes des opérations aériennes à planifier, coordonner et contrôler les opérations aériennes à l'appui des activités de la Mission, à assurer la liaison avec les autorités militaires et les autorités locales chargées du transport aérien; à effectuer le suivi des aéronefs et à faire fonctionner le matériel de transmissions, et de 10 commis/chauffeurs (agents des services généraux recrutés sur le plan national), déployés à Bunia (2), Goma (2), Kindu (2) et Lubumbashi (4), qui apporteraient un soutien pour les opérations au sol, les mouvements de passagers et la manutention du fret.

Section de la sécurité et de la sûreté

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a		Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité		Volontaires des Nations Unies		
Quartier général											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	3	5	30	3	–	41	32	3	76
Effectif proposé 2005/06	–	–	4	7	41	3	–	55	53	3	111
Variation nette	–	–	1	2	11	–	–	14	21	–	35
Bureaux locaux											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	6	28	10	–	44	100	–	144
Effectif proposé 2005/06	–	–	–	6	44	11	–	61	149	5	215
Variation nette	–	–	–	–	16	1	–	17	49	5	71
Total											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	3	11	58	13	–	85	132	3	220
Effectif proposé 2005/06	–	–	4	13	85	14	–	116	202	8	326
Variation nette^b	–	–	1	2	27	1	–	31	70	5	106

^a Agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b Dont 18 postes temporaires d'une durée de six mois pour l'appui électoral (15 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 3 Volontaires des Nations Unies), financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

44. Pour renforcer les dispositions en matière de sécurité dans toute la zone de la Mission, compte tenu de la situation dans le pays et de la nécessité d'assurer la sécurité du personnel de la Mission qui sera déployé pendant les élections, il est proposé de doter la Section de la sécurité et de la sûreté de moyens accrus en créant

106 postes et postes temporaires supplémentaires (35 au quartier général de la Mission et 71 dans les bureaux locaux, dont 28 dans l'ouest du pays et 43 dans l'est), comme indiqué ci-après.

<i>Réalisations escomptées/produit</i>
<p>Réalisations escomptées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4.1 Apport à la Mission d'un appui logistique et administratif et d'un appui en matière de sécurité, efficaces et rationnels
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Établissement de 400 rapports d'enquêtes sur des accidents de la route, des vols de biens appartenant à la MONUC, des cambriolages et la perte de documents d'identité, et tenue à jour de 8 plans d'évacuation en République démocratique du Congo • Protection rapprochée 24 heures sur 24 de tous les hauts responsables de la MONUC, dont le chef du bureau de Bunia • Points quotidiens de la situation sur le plan de la sécurité, évaluation mensuelle de la gestion des risques dans l'ensemble de la Mission et alertes • Initiation aux questions de sécurité et exercices d'évacuation incendie à l'intention de tous les nouveaux employés de la MONUC, exercices de lutte contre l'incendie à l'intention de tout le personnel, tous les deux mois, et entraînement spécialisé du personnel de la sécurité, notamment entraînement à la protection rapprochée, au combat à mains nues, au tir au pistolet et aux premiers secours • Maintien 24 heures sur 24 de moyens de lutte contre l'incendie à Kinshasa, Kisangani et Bukavu • Services de sécurité sur tous les sites • Manutention et contrôle de sécurité des bagages pour environ 10 000 passagers de la MONUC par mois dans 13 aéroports • Fonctionnement d'un centre d'opérations commun 24 heures sur 24
<p><i>Justification</i></p> <p>Élargissement de la Mission</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnel recruté sur le plan international : 31 postes supplémentaires (quartier général de la Mission : 14 postes; bureaux locaux : 17 postes) • Personnel recruté sur le plan national : 55 postes supplémentaires (quartier général de la Mission : 21 postes; bureaux locaux : 34 postes) • Volontaires des Nations Unies : 2 postes supplémentaires (bureaux locaux) <p>Pour renforcer les moyens dont dispose la Section au quartier général de la Mission, il est proposé de créer un groupe d'information et de coordination en matière de sécurité, dirigé par un administrateur (P-4) qui serait chargé d'assurer la coordination avec les contingents, les observateurs, la police civile et les autorités nationales, de rassembler et de diffuser les informations concernant la sécurité, notamment les menaces, de fournir des informations et de donner des avis à la Cellule d'analyse conjointe de la Mission concernant la sécurité, de réaliser des évaluations des risques et des menaces dans la zone de la Mission, de tenir à jour le plan</p>

d'évacuation, d'organiser des points d'information à l'intention des nouvelles recrues concernant la sécurité et de tenir à jour une base de données dans laquelle seraient consignés les incidents. Il est également proposé de créer 3 postes de spécialiste de l'information en matière de sécurité (agent du Service mobile) qui aideraient le chef du Groupe à collecter des informations et à réaliser les évaluations des menaces et des risques.

Il est également proposé de renforcer les moyens du Groupe de la protection rapprochée en créant un poste de spécialiste de la protection rapprochée (P-2), dont le titulaire dirigerait le Groupe, et 2 postes de spécialiste de la protection rapprochée (agent du Service mobile), dont les titulaires seraient chargés de la sécurité personnelle des hauts responsables de la Mission.

Afin de renforcer, au sein de la Section, les moyens du Groupe de la sûreté et de la lutte contre l'incendie, il est proposé de créer 1 poste de chef de la lutte contre l'incendie (P-2) et 2 postes de spécialiste de la lutte contre l'incendie (agent du Service mobile). Le premier serait chargé de mettre au point et de faire appliquer les règles et règlements en matière de sécurité contre l'incendie ainsi que des programmes de formation à la prévention de l'incendie pour l'ensemble de la zone de la Mission et les nombreux locaux occupés par la Mission (notamment entretien du matériel et exercices). Le Groupe comprendrait également 8 pompiers (agents des services généraux recrutés sur le plan national).

Pour renforcer les moyens de la Section, il est également proposé de créer 2 postes d'agent de sécurité (agent du Service mobile), dont les titulaires seraient chargés de mettre au point du matériel de formation et de former les agents de sécurité de la zone de la Mission au maniement des armes, au secourisme, aux évacuations et aux enquêtes; un poste de fonctionnaire d'administration (agent du Service mobile), dont le titulaire s'occuperait de toutes les questions d'administration pour la Section de la sécurité et de la sûreté et dirigerait le Groupe des cartes d'identité; 1 poste de responsable des opérations (agent du Service mobile), dont le titulaire apporterait un appui au Centre des opérations de sécurité; et 13 postes de commis à la sécurité/interprète (agent des services généraux recrutés sur le plan national).

Pour renforcer l'appui aux bureaux locaux de la Mission, il est proposé de créer 16 postes d'agent de sécurité (agent du Service mobile) à Bandundu, Bunia, Entebbe (Ouganda), Gbadolite, Kalemie, Kananga, Kigali, Kigoma, Kikwit, Mahagi, Matadi, Mbandaka, Mbuji-Mayi et Uvira, à raison de 1 poste par bureau, et à Kisangani (2 postes). Ces agents seraient chargés de la sécurité dans chacun de ces sites (dont enquêtes, évacuations et liaison avec les organismes des Nations Unies). Il est également proposé de créer 1 poste d'agent de sécurité [agent des services généraux (1^{re} classe)] à la base logistique de Kigoma pour assurer la sécurité sur l'ensemble du site (y compris enquêtes et plan d'évacuation); 2 postes d'assistant d'administration (Volontaire des Nations Unies), 9 postes de pompier (agent des services généraux recrutés sur le plan national) tous déployés à Kisangani et 25 postes de commis à la sécurité/interprète (agent des services généraux recrutés sur le plan national) qui seraient déployés à Bandundu, Bukavu, Bunia, Entebbe, Gbadolite, Kigali, Kisangani, Kikwit, Lubumbashi, Mahagi, Matadi, Mbuji-Mayi et Uvira.

Appui aux élections

- **Personnel recruté sur le plan national : 15 postes temporaires supplémentaires (bureaux locaux)**
- **Volontaires des Nations Unies : 3 postes temporaires supplémentaires (bureaux locaux)**

Pour assurer un appui spécifique aux élections, il est proposé de déployer à Bandundu, Buta et Gemena 3 agents de sécurité (Volontaires des Nations Unies) et 15 commis/interprètes (agents des services généraux recrutés sur le plan national). Les titulaires de ces postes temporaires

apporteraient un concours à la planification des mesures de sécurité, aux enquêtes et à la sécurité sur les sites des bureaux électoraux.

II. Ressources nécessaires

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2003/04)	Montant alloué (2004/05)	Prévisions de dépenses (2005/06)	Variation	
				Montant (4) = (3)-(2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	41 309,8	41 540,8	40 737,6	(803,2)	(1,9)
Contingents	215 408,7	332 976,8	376 132,8	43 156,0	13,0
Police civile	6 016,2	9 302,6	18 449,2	9 146,6	98,3
Unités de police constituées	–	–	16 060,9	16 060,9	–
Total partiel	262 734,7	383 820,2	451 380,5	67 560,3	17,6
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international ^d	90 972,2	115 538,8	137 485,2	21 946,4	19,0
Personnel recruté sur le plan national ^b	9 892,8	15 657,2	22 956,3	7 299,1	46,6
Volontaires des Nations Unies ^c	11 697,7	18 040,2	24 832,8	6 792,6	37,7
Total partiel	112 562,7	149 236,2	185 274,3	36 038,1	24,1
Dépenses opérationnelles					
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) ^d	50,5	–	6 153,8	6 153,8	–
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–
Consultants	160,4	51,9	196,1	144,2	277,8
Voyages	5 261,4	4 910,1	5 884,4	974,3	19,8
Installations et infrastructures	49 123,3	91 804,7	103 558,0	11 753,3	12,8
Transports terrestres	7 658,1	33 140,0	26 835,4	(6 304,6)	(19,0)
Transports aériens	149 517,5	194 901,7	288 637,6	93 735,9	48,1
Transports maritimes ou fluviaux	3 089,0	3 772,6	2 570,4	(1 202,2)	(31,9)
Transmissions	17 261,0	47 261,4	34 068,8	(13 192,6)	(27,9)
Informatique	5 328,1	13 996,8	8 178,8	(5 818,0)	(41,6)
Services médicaux	5 550,7	7 686,7	10 388,0	2 701,3	35,1
Matériel spécial	4 321,9	5 619,0	6 809,1	1 190,1	21,2
Fournitures, services et matériel divers	12 866,1	17 564,8	16 594,8	(970,0)	(5,5)
Projets à effet rapide	1 000,0	1 000,0	1 000,0	–	–
Total partiel	261 188,0	421 709,7	510 875,2	89 165,5	21,1
Montant brut	636 485,4	954 766,1	1 147 530,0	192 763,9	20,2

Catégorie de dépenses	Dépenses (2003/04) (1)	Montant alloué (2004/05) (2)	Prévisions de dépenses (2005/06) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3)-(2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Recettes provenant des contributions du personnel	12 114,2	17 523,3	21 780,7	4 257,4	24,3
Montant net	624 371,2	937 242,8	1 125 749,3	188 506,5	20,1
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^d	2 345,8	3 067,1	3 203,0	135,9	4,4
Total	638 831,2	957 833,2	1 150 733,0	192 899,8	20,1

^a Les prévisions de dépenses pour 2005/06 ont été établies sur la base d'un taux de vacance de postes de 25 % (contre un taux de 15 % en 2004/05).

^b Les prévisions de dépenses pour 2005/06 ont été établies sur la base d'un taux moyen de vacance de postes de 10 % (contre un taux moyen de 5 % en 2004/05).

^c Un abattement de 10 % pour délais de déploiement a été retenu pour le calcul des dépenses prévues en 2005/06.

^d Les prévisions de dépenses pour 2005/06 ont été établies sur la base d'un taux de vacance de postes de 25 % pour le personnel recruté sur le plan international et d'un taux moyen de 10 % pour le personnel recruté sur le plan national.

B. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

45. Les montants prévus à ce titre dans le total des ressources nécessaires pour la période allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 ont été calculés sur la base des taux standard de remboursement applicables pour le matériel majeur et le soutien logistique autonome. Ils s'élèvent au total à 140 218 600 dollars et se répartissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Montant
Matériel majeur	
Contingents	
Matériel majeur	71 497,6
Unités de police constituées	
Matériel majeur	2 640,8
Total partiel, matériel majeur	74 138,4
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	
Restauration (cuisines)	5 085,4
Matériel de bureau	4 060,3
Électricité	4 663,6
Missions secondaires du génie	2 677,0
Blanchisserie et nettoyage	4 198,0
Matériel de campement	3 959,1
Hébergement	350,2

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant</i>
Magasins – divers	7 378,1
Détente et loisirs	1 116,9
Fournitures pour la défense des périmètres	2 837,9
Transmissions	
Transmissions	15 135,3
Services médicaux	
Services médicaux	7 809,3
Matériel spécial	
Neutralisation des explosifs et munitions	1 299,9
Observation	5 501,3
Identification	7,9
Protection nucléaire, biologique et chimique	–
Total partiel, soutien logistique autonome	66 080,2
Total	140 218,6

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,8	1 ^{er} janvier 2004	–
Usage opérationnel intensif	1,3	1 ^{er} janvier 2004	–
Actes d'hostilité ou abandon forcé	3,1	1 ^{er} janvier 2004	–
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0,5 à 3,5		

C. Formation

46. Les montants prévus au titre de la formation pour la période du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 se répartissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur estimative</i>
Consultants en formation	71,1
Voyages, formation	974,2
Honoraires, fournitures et services (formation)	237,1
Total	1 282,4

47. Les montants demandés, soit 1 282 400 dollars, permettront de financer la formation interne et externe du personnel de la Mission, qui a pour principal objet

de renforcer les capacités de la Mission, dans les domaines suivants : exécution des programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion; sensibilisation aux droits de l'homme et au problème de l'égalité entre les sexes; négociation et règlement des conflits; protection des enfants; état de droit; justice transitionnelle; prévention de l'exploitation et des abus sexuels; gestion des aéroports; prévention des incendies et moyens de les maîtriser; formation des agents de sécurité au maniement des armes; passation des marchés; transports terrestres; technologies de l'information et des communications; stages sur les techniques d'encadrement et de gestion du personnel à l'intention de hauts responsables.

D. Contributions non budgétisées

48. La valeur estimative des contributions non budgétisées pour la période du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 est la suivante :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur estimative</i>
Accord sur le statut des forces ^a	1 030,0
Total	–

^a Valeur estimative de la location des installations des antennes locales et du terminal de l'aéroport de Kinshasa.

III. Analyse des variations¹

Explication

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : Variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation des Nations Unies;
- **Paramètres budgétaires** : Variations causées par les réglementations, règles et politiques de l'Organisation;

¹ Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats attendus de manière plus rationnelle (par exemple révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficacité (par exemple réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple sous-estimation du coût ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement).

	<i>Variation</i>	
Observateurs militaires	(803,2)	(1,9 %)

- **Gestion : moyens à la baisse et produits inchangés**

49. La variation de 803 200 dollars tient essentiellement à la diminution des dépenses prévues pour les voyages, soit 2 550 dollars par personne, aller simple, lors du déploiement, de la relève et du rapatriement de 760 observateurs militaires, contre un montant de 2 750 dollars par personne, aller simple, pour la période 2004/05. Ces montants estimatifs ont été calculés sur la base de l'effectif de 712 observateurs militaires déployés au 31 juillet 2005. Pour ce qui est du déploiement échelonné de 48 observateurs militaires supplémentaires au cours de la période 2005/06, à hauteur de l'effectif autorisé de 760 personnes, il a été retenu un taux de déploiement différé de 5 % pour le calcul de l'indemnité de subsistance (missions).

	<i>Variation</i>	
Contingents	43 156,0	13 %

- **Mandat : variation liée à une modification de la portée et de la nature du mandat**

50. La variation de 43 156 dollars est principalement imputable à l'augmentation des dépenses liées au déploiement intégral des 15 814 membres des contingents dont le déploiement a été échelonné en 2004/05. Les montants estimatifs ont été calculés sur la base du déploiement effectif de 15 485 militaires au 31 juillet 2005 et du déploiement échelonné de 329 militaires supplémentaires d'ici au 31 octobre 2005. Ils prennent en compte la relève des troupes, le remboursement des coûts aux pays fournisseurs de contingents au taux standard, le matériel majeur et les rations et enfin l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité.

	<i>Variation</i>	
Police civile	9 146,6	98,3 %

- **Mandat : variation liée à une modification de la portée et de la nature du mandat**

51. La variation de 9 146 600 dollars est principalement imputable à l'augmentation prévue de l'effectif autorisé de la police civile (qui passe ainsi à

391 policiers, soit 123 policiers supplémentaires). Les montants estimatifs ont été calculés sur la base du déploiement effectif de 215 policiers civils au 31 juillet 2005 et du déploiement échelonné de 176 policiers supplémentaires en 2005/06. Pour le calcul des indemnités de subsistance versées aux policiers supplémentaires, il a été retenu un taux de déploiement différé de 20 %.

	<i>Variation</i>	
Unités de police constituées	16 060,9	-

• **Mandat : variation liée à une modification de la portée et de la nature du mandat**

52. Le montant de 16 060 900 dollars qui est demandé est principalement imputable au déploiement intégral, d'ici à novembre 2005, des cinq unités de police constituées autorisées, soit un effectif total de 625 policiers. Ce montant tient compte des coûts de déploiement et de relève, du remboursement au taux standard du coût des unités aux pays fournisseurs, du matériel majeur et des rations et enfin des indemnités en cas de décès ou d'invalidité.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan international	21 946,4	19,0 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

53. La variation de 21 946 400 dollars tient principalement à l'augmentation proposée de l'effectif du personnel recruté sur le plan international (qui passe de 975 à 1 097, soit une augmentation de 122 personnes). Le montant estimatif a été calculé sur la base de l'effectif en poste au 31 juillet 2005, soit 763 personnes, et du déploiement échelonné de 334 personnes supplémentaires. Pour le calcul du montant des traitements, des dépenses communes du personnel et des indemnités de subsistance (missions) du personnel supplémentaire, on a appliqué un taux de déploiement différé de 25 %. Pour les traitements et les taux de contribution du personnel, le montant estimatif des dépenses a été calculé sur la base des dépenses moyennes réelles de 2003/04, par catégorie de personnel et par classe. Les dépenses communes du personnel recruté sur le plan international ont été estimées à 59 % du traitement net, y compris la prime de risque.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan national	7 299,1	46,6 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

54. La variation de 7 299 100 dollars est principalement imputable à la proposition de créer 591 postes supplémentaires, y compris 17 postes d'administrateur recruté sur le plan national, l'effectif total passant de 1 355 à 1 946 personnes, pour appuyer l'élargissement de la Mission. Le montant estimatif prend en compte les 1 299 postes effectivement pourvus au 31 juillet 2005, et un recrutement échelonné pour les 56 postes approuvés et les 591 postes supplémentaires proposés. Des taux de recrutement différé de 20 % et 5 %, respectivement, ont été appliqués aux postes d'administrateur et d'agent des services généraux recrutés sur le plan national déjà

autorisés, tandis que des taux de 50 % et de 10 %, respectivement, ont été appliqués aux 17 postes d'administrateur et 574 postes d'agent des services généraux supplémentaires proposés. En 2004/05, on avait retenu un taux de recrutement différé de 5 %. Les prévisions de dépenses ont été calculées sur la base du barème des traitements applicable au personnel recruté sur le plan national à compter du 1^{er} mai 2004, à la classe G-3, échelon 4, pour les agents des services généraux et à la classe A, échelon 1, pour les administrateurs, compte tenu de la structure effective des dépenses et de la répartition par classe de ce personnel en 2004/05.

55. Sur les 591 nouveaux postes proposés, 395 postes d'agent des services généraux résulteraient de la conversion de 395 postes de vacataires déjà en poste sur le terrain, qui exercent les fonctions d'interprètes/traducteurs, traduisant et interprétant à partir des langues nationales (swahili, lingala et chiluba), du français et de l'anglais ou bien vers ces langues.

	<i>Variation</i>	
Volontaires des Nations Unies	6 792,6	37,7 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

56. La variation de 6 792 600 dollars est essentiellement imputable à l'augmentation proposée du nombre des Volontaires des Nations Unies (160 Volontaires pendant une période de six mois pour l'appui logistique à la Commission électorale indépendante au cours du processus électoral et 51 Volontaires des Nations Unies pour soutenir l'expansion de la Mission, soit au total 211 Volontaires supplémentaires). Les prévisions de dépenses prennent en compte le déploiement effectif, au 31 juillet 2005, de 421 Volontaires, sur les 491 postes approuvés. Pour le calcul de l'indemnité de subsistance allouée pendant le déploiement échelonné de 70 postes autorisés, il a été retenu un taux de vacance de postes de 10 %. Un taux de déploiement différé de 20 % a été appliqué pour les 51 postes proposés à l'appui de l'élargissement de la Mission. Un taux de déploiement différé de 25 % a été appliqué pour le calcul des primes d'installation et indemnités de subsistance des 160 Volontaires qu'il est proposé de recruter pour appuyer le processus électoral.

	<i>Variation</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	6 153,8	-

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

57. La variation de 6 153 800 dollars est essentiellement imputable aux dépenses liées aux 347 postes temporaires prévus, pendant une période de six mois, à l'appui de la Commission électorale indépendante et du processus électoral en République démocratique du Congo ainsi qu'aux dépenses (1 163 600 dollars) prévues pour les 14 postes (9 postes de personnel recruté sur le plan international, 2 administrateurs recrutés sur le plan national et 3 agents des services généraux recrutés sur le plan national) affectés au Groupe de la déontologie et de la discipline. Les 347 postes temporaires proposés comprennent : 73 postes pour le personnel recruté sur le plan international et 274 postes pour le personnel recruté sur le plan national, y compris 15 administrateurs. Les taux de recrutement différé suivants ont été appliqués : 25 % pour le personnel recruté sur le plan international, 50 % pour les administrateurs

recrutés sur le plan national et 10 % pour les postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national.

58. Pour les traitements et les taux de contribution du personnel des fonctionnaires recrutés sur le plan international, les montants prévus ont été calculés sur la base des dépenses moyennes réelles de la période 2003/04, par catégorie et par classe. Un taux de 59 % des traitements nets a été retenu pour le calcul des dépenses communes du personnel. Les prévisions de dépenses ont été calculées sur la base du barème des traitements applicable au personnel recruté sur le plan national à compter du 1^{er} mai 2004, à la classe G-3, échelon 4, pour les agents des services généraux et à la classe A, échelon 1 pour les administrateurs recrutés sur le plan national, compte tenu de la structure effective des dépenses et de la répartition par classe de ce personnel en 2004/05.

	<i>Variation</i>	
Consultants	144,2	277,8 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

59. La variation de 144 200 dollars est principalement imputable aux dépenses afférentes à l'emploi des consultants qui procéderont à un examen indépendant de la structure organisationnelle et du personnel de la MONUC (125 000 dollars) en vue de présenter des propositions, des recommandations et un programme de mise en œuvre pour la mise en place d'une structure optimale, en termes d'organisation et d'effectif. Un montant de 71 100 dollars est également prévu pour le recrutement de consultants qui dispenseront une formation interne au personnel afin de renforcer les capacités de la Mission dans les domaines de l'exécution des programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion et mèneront des activités de formation dans les domaines suivants : droits de l'homme et sensibilisation au problème de l'égalité entre les sexes; négociation et règlement des conflits; protection des enfants; état de droit; justice transitionnelle; gestion des aéroports; prévention des incendies et moyens de les maîtriser et, enfin, l'organisation de stages sur les techniques d'encadrement et de gestion du personnel à l'intention de hauts responsables.

	<i>Variation</i>	
Voyages	974,3	19,8 %

• **Mandat : variation liée à une modification de la portée et de la nature du mandat**

60. La variation de 974 300 dollars provient principalement de l'augmentation du nombre de voyages dans la zone de la Mission, liés à l'appui logistique à la Commission électorale indépendante et au processus électoral, à l'appui aux contingents et aux unités de police constituées ainsi qu'aux enquêtes relatives aux violations du cessez-le-feu, au contrôle de l'embargo sur les armes, à l'exploitation illicite des ressources naturelles, aux programmes de désarmement, de démobilisation, de réinstallation, de rapatriement et de réinsertion, aux missions de reconnaissance, aux enquêtes sur les droits de l'homme et aux questions relatives à l'égalité des sexes.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	11 753,5	12,8 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

61. La variation (11 753 500 dollars) est principalement imputable à l'augmentation des dépenses prévues au titre du soutien autonome des 15 814 militaires représentant l'effectif total des contingents, dont le déploiement avait été échelonné pendant l'exercice 2004/05, et des cinq unités de police constituées supplémentaires, ainsi que pour l'installation de bureaux dans l'est de la République démocratique du Congo, de bâtiments en dur destinés aux contingents qui ont passé six mois sous des tentes et de six postes opérationnels avancés au Katanga pour les forces d'intervention rapide et pour l'achat du carburant diesel et des lubrifiants nécessaires au fonctionnement et à l'entretien de 782 groupes électrogènes dans 16 sites, compte tenu d'une augmentation de 32 % du prix du carburant sur le marché mondial. Les ressources demandées serviront aussi à financer l'entretien de 78 structures permanentes dans 22 sites principaux, de huit bâtiments dans cinq sites, l'extension de la base de soutien logistique à Entebbe (Ouganda) et la prestation de services de sécurité aux nouveaux sites de Gbadolite, Mahagi, Bandundu, Kikwit, Kampala, Entebbe, Gemena, Kamina et Buta. La Mission prévoit également d'acheter 589 unités préfabriquées, 443 conteneurs maritimes, 45 citernes à carburant et 57 pompes, du matériel d'hébergement (312 articles) et du matériel de sécurité et de sûreté (587 articles).

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	(6,304,6)	(19 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

62. La variation (6 304 600 dollars) est principalement imputable à une diminution des besoins de véhicules compte tenu des achats effectués au cours de l'exercice 2004/05. Le montant demandé à cette rubrique permettra d'acquérir 73 véhicules légers et huit véhicules lourds, deux ambulances et quatre engins mobiles de service aux aérodromes et de remplacer 211 véhicules et autocars qui seront passés par profits et pertes en raison de leur vétusté, de leur kilométrage élevé ou de leur utilisation dans des conditions difficiles. Il servira aussi à couvrir l'augmentation des dépenses au titre du carburant diesel et des lubrifiants compte tenu des schémas de consommation effectifs et de l'augmentation de 32 % du prix du carburant sur le marché mondial.

	<i>Variation</i>	
Transports aériens	93 735,9	48,1 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

63. La variation (93 735 900 dollars) est principalement imputable aux facteurs suivants : déploiement des 15 aéronefs affrétés supplémentaires (1 avion et 14 hélicoptères) pour atteindre le nombre total de 92 appareils (30 avions et 62 hélicoptères, dont 28 hélicoptères militaires), dépenses relatives à un système de surveillance aéroporté visant à appuyer les activités de désarmement,

démobilisation, rapatriement, réinstallation et réinsertion et à faciliter l'application de l'embargo sur les armes, augmentation du coût de la location des aéronefs, augmentation de 32 % du prix moyen du litre de carburant, gestion d'un marché de services d'aérodrome passé auprès d'une entreprise commerciale qui fournit des services à cinq aérodromes, d'un marché passé auprès d'un prestataire de services local qui fournit des services à un aérodrome et de quatre mémorandums d'accord conclus avec des pays fournisseurs de contingents qui couvrent 13 aérodromes, et exploitation de cinq aérodromes temporaires supplémentaires afin d'assurer des services d'aérodrome sur tout le territoire de la République démocratique du Congo en vue du déploiement avancé des contingents chargés d'assurer la sécurité pendant les élections.

64. La composition de la flotte aérienne de la Mission tient compte des besoins d'appui logistique et des besoins opérationnels liés au déploiement de contingents et d'unités de police constituées supplémentaires dans l'est du pays (dans le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et l'Ituri), du déploiement des forces d'intervention rapide chargées d'assurer la sécurité des élections dans les six postes opérationnels avancés qui seront installés dans la province du Katanga et de l'aide fournie à la Commission électorale indépendante pour le transport du matériel électoral jusqu'aux sites de distribution secondaires et tertiaires qui ne sont pas accessibles par la route.

65. La flotte d'avions de la Mission, qui compte 30 appareils, dont 6 appareils lourds, 19 appareils moyens de transport de fret et de passagers et 5 appareils légers, se décompose comme suit : 18 avions-cargos gros ou moyens porteurs, dont 12 avions à décollage et à atterrissage court (STOL), et 12 avions de transport de passagers, dont 7 à décollage et à atterrissage court (STOL). La flotte d'hélicoptères de la Mission compte 62 appareils, dont 4 hélicoptères-cargos gros et moyens porteurs et 26 hélicoptères moyens pour le transport de fret et de passagers, 2 hélicoptères pour les opérations de recherche et de sauvetage, 2 hélicoptères d'observation, ainsi qu'une composante militaire de 28 hélicoptères comprenant 4 hélicoptères de combat, 16 hélicoptères polyvalents, 4 hélicoptères de surveillance et 4 hélicoptères équipés de dispositifs d'observation nocturne. Sur l'ensemble de cette flotte aérienne, 5 avions (2 gros porteurs et 3 avions moyens de transport de fret et de passagers à décollage et atterrissage court) et 15 hélicoptères (1 gros porteur et 14 hélicoptères de transport de fret et de passagers sur de longues distances) seront utilisés pour fournir l'appui nécessaire lors des élections.

	<i>Variation</i>	
Transports maritimes et fluviaux	(1 202,2)	(31,9 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

66. Le principal facteur de la variation (1 202 200 dollars) est l'utilisation de sept vedettes rapides et de six pousseurs, au lieu des neuf vedettes et neuf pousseurs utilisés au cours de l'exercice 2004/05. La réduction des besoins est essentiellement imputable à la conclusion d'arrangements contractuels de transport fluvial « porte à porte » et à la diminution des besoins de pousseurs d'escorte qui en découle.

	<i>Variation</i>	
Transmissions	(13 192,6)	(27,9 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits revus à la hausse**

67. Le principal facteur de la variation (13 192 600 dollars) est la réduction des besoins de matériel de transmissions du fait des achats effectués au cours de l'exercice 2004/05, annulée en partie par les dépenses prévues au titre de l'achat de matériel d'information et de radiodiffusion pour les 12 studios de radio et les 3 relais hertziens qui soutiendront le développement de Radio Okapi, de l'achat et de l'entretien de matériel d'information pour appuyer le processus électoral et le processus de transition et du soutien autonome des membres des contingents et des unités de police constituées, et par l'augmentation du coût des communications par réseaux commerciaux et des services d'appui contractuels. Les ressources demandées à cette rubrique doivent permettre de financer l'achat de 548 appareils et le remplacement de 124 appareils VHF/UHF/HF et l'achat de 218 appareils de communications par satellite pour le quartier général de la Brigade dans l'est du pays, l'achat de matériel répondant aux normes minimales de sécurité opérationnelle, ainsi que l'entretien de 79 microstations terriennes dans 72 sites, l'installation et l'entretien de 119 centraux téléphoniques, de 125 répéteurs et transmetteurs, de 75 liaisons hertziennes, de 12 studios de radio et de 3 relais hertziens et d'un réseau de téléphonie mobile (GSM).

	<i>Variation</i>	
Informatique	(5 818)	(41,6 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits revus à la hausse**

68. Le principal facteur de la variation (5 818 000 dollars) est la réduction des besoins en matériel informatique du fait des achats effectués au cours de l'exercice 2004/05, annulée en partie par les dépenses prévues pour l'achat de 50 ordinateurs de bureau et 37 imprimantes pour le quartier général de la Brigade dans l'est du pays, du remplacement de 31 ordinateurs de bureau, 13 ordinateurs portables, 46 moniteurs et 13 imprimantes, de l'achat de pièces de rechange plus nombreuses pour réparer le matériel informatique endommagé par les fréquentes coupures de courant dans tout le pays, et par l'augmentation du coût des services contractuels et des services d'appui, ainsi que des licences, droits d'utilisation et frais de location des logiciels.

	<i>Variation</i>	
Services médicaux	2 701,3	35,1 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

69. La variation (2 701 300 dollars) est principalement imputable à l'augmentation des dépenses au titre du soutien logistique autonome destiné aux membres des contingents et des unités de police constituées. Les ressources demandées serviront aussi à financer l'achat de médicaments, de fournitures médicales, de sang et de produits sanguins pour 10 dispensaires de niveau I et 2 hôpitaux appartenant aux contingents de niveau II, ainsi que le coût des arrangements contractuels avec un hôpital de niveau II/III à Kinshasa et deux hôpitaux de niveau IV à Pretoria et Nairobi.

	<i>Variation</i>	
Matériel spécial	1 190,1	21,2 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

70. La variation (1 190 100 dollars) est principalement imputable à l'augmentation des dépenses au titre du soutien autonome des membres des contingents et des unités de police constituées.

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(970)	(5,5 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits revus à la hausse**

71. La variation (970 000 dollars) est principalement imputable à la réduction des dépenses relatives au transport du matériel appartenant aux contingents à l'intérieur de la zone de la Mission, du fait de l'introduction des contrats de livraison « porte à porte » du matériel appartenant aux contingents qui ont été mis en place par le Siège de l'Organisation des Nations Unies et sont inscrits au budget à la rubrique Transport du matériel appartenant aux contingents (catégorie de dépenses relevant de la composante militaire) ainsi qu'à la suppression d'un montant relatif aux services d'interprètes/de traducteurs qui était auparavant inscrit à cette rubrique et qui relève désormais des dépenses relatives au personnel recruté sur le plan national. La diminution est en partie annulée par une augmentation des dépenses au titre des activités contractuelles de déminage organisées par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, de l'achat d'accessoires d'uniforme pour les membres des contingents, de la police civile et des unités de police constituées, des travaux contractuels d'imprimerie lorsqu'il n'existe pas de moyens internes, du remplacement des gilets et casques anti-éclats, et de l'achat d'équipements de protection supplémentaires pour la lutte contre l'incendie.

IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

72. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre au sujet du financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo portent sur les points suivants :

a) Ouverture d'un crédit d'un montant de 1 147 530 000 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pour la période de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006, cette somme comprenant le montant de 383 187 800 dollars précédemment autorisé par l'Assemblée générale en vertu de sa résolution 59/285 B du 22 juin 2005 pour la période du 1^{er} juillet au 31 octobre 2005;

b) Mise en recouvrement du montant additionnel de 24 644 678 dollars pour la période du 1^{er} juillet au 1^{er} octobre 2005, compte tenu du montant de 265 322 580 dollars déjà mis en recouvrement par l'Assemblée en vertu de sa résolution 59/285 B pour la même période;

c) Mise en recouvrement du montant additionnel de 772 885 322 dollars, à raison de 95 627 500 dollars par mois pour la période du 2 octobre

2005 au 30 juin 2006, compte tenu du montant de 84 677 420 dollars déjà mis en recouvrement par l'Assemblée en vertu de sa résolution 59/285 B pour la période du 2 au 31 octobre 2005, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Mission au-delà du 1^{er} octobre 2005.

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et du Bureau des services de contrôle interne

A. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/59/735)

<i>Demande/recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
<p>1. Le Comité consultatif a indiqué dans le passé que la taille du pays et la complexité des opérations exposent la Mission à un risque élevé de manœuvres frauduleuses, d'incidents financiers et d'autres problèmes de gestion (voir A/58/759/Add.10, par. 50). Il est donc indispensable que les contrôles voulus et les outils de gestion efficaces requis soient prévus pour la Mission, et que celle-ci et le Département des opérations de maintien de la paix ne ménagent aucun effort pour imposer une discipline budgétaire stricte et appliquent des contrôles appropriés dans l'exécution du budget. (par. 13)</p>	<p>Afin d'accroître les contrôles, le tableau d'effectifs du bureau de l'auditeur résident du Bureau des services de contrôle interne à la Mission a été renforcé par rapport à l'exercice 2004/05, passant de 8 postes, dont 6 auditeurs résidents, à 12 postes, dont 6 auditeurs résidents, 2 enquêteurs résidents et 1 assistant d'audit.</p> <p>La responsabilité de l'exécution du budget a été déléguée au Directeur de l'administration de la Mission. Toutefois, le Département des opérations de maintien de la paix et le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité assurent le suivi de l'exercice de cette responsabilité et de l'exécution du budget et donnent des directives et des conseils concernant l'application du Règlement financier et des règles de gestion financière, ainsi que du Statut et du Règlement du personnel de l'ONU.</p> <p>Afin de faciliter le suivi des dépenses et de doter les cadres administratifs de la Mission des outils de gestion nécessaires, 64 agents de la Division de l'administration ont été formés à l'utilisation du Mécanisme de contrôle des fonds.</p>
<p>2. À ce propos, le Comité consultatif rappelle au Département des opérations de maintien de la paix qu'il lui a demandé de faire, avec la Mission, la Division des achats et le Bureau des affaires juridiques, une analyse coûts-avantages de la livraison par voie aérienne des rations par une entreprise et a demandé qu'en attendant,</p>	<p>Depuis début juin 2005, la Mission a mis sur pied, dans l'est du pays, un système d'entrepôts régionaux en lieu et place de la livraison par voie aérienne des rations. Elle a installé de tels entrepôts à Bunia, Bukavu, Goma et Uvira, en plus de ceux de Kinshasa, Entebbe (Ouganda) et Kigoma (République-Unie de Tanzanie),</p>

*Demande/recommandation**Mesures prises*

les rations continuent d'être acheminées avec les moyens aériens de l'ONU (voir A/58/759, par. 72 à 74, et A/58/759/Add.10, par. 19 à 22). (par. 17)

avec le fournisseur qui achemine les rations par la route d'Entebbe aux entrepôts régionaux. La Mission a aussi commencé à recourir au transport par voie terrestre pour l'acheminement des rations sèches d'Entebbe à Aru/Beni/Mahagi et de Beni à Bunia.

Dans le cadre de ces nouveaux arrangements, le fournisseur est responsable du transport d'environ 80 % de la quantité totale de rations requise par la Mission et couvre les risques que comporte cette forme de transport ainsi que les risques d'avarie des denrées durant le transit. Le système d'entrepôts régionaux permet en outre au fournisseur d'acheter des produits frais sur les marchés locaux, ce qui contribue au développement de l'économie locale et permet d'améliorer la qualité des aliments fournis.

Les économies que la Mission compte réaliser au titre des frais de transport sont actuellement estimées à 5,7 millions de dollars pour la première année d'opérations et à 7,7 millions de dollars pour la deuxième année.

Parallèlement, compte tenu de la situation géographique de Kisangani, Kindu, Kalemie, Kananga et Mbandaka, les rations destinées aux contingents déployés dans ces secteurs continuent d'être acheminées avec les moyens aériens de l'ONU.

3. Le Comité consultatif s'est étendu longuement dans des rapports précédents sur l'organigramme de la MONUC (voir, par exemple, le document A/58/447, par. 30 à 37), dont le Comité convient qu'il doit être révisé. Le Comité rappelle que, dans son rapport sur le projet de budget de la MONUC pour 2004/05, il avait demandé que l'organigramme de la Mission fasse l'objet d'une étude globale dont les conclusions seraient communiquées à l'occasion du prochain projet de budget (voir A/58/759/Add.10, par. 37). Le Comité consultatif compte que les résultats de cette étude seront communiqués dans le projet de budget pour 2005/06. (par. 22)

Des consultants indépendants procèdent actuellement à une étude globale de l'organigramme de la Mission. Compte tenu du calendrier d'élaboration du budget 2005/06, les résultats de l'étude seront publiés dans le cadre du projet de budget pour l'exercice 2006/07.

4. Il demande donc que la Mission et le Département des opérations de maintien de la paix examinent les besoins en personnel civil de la MONUC en tenant compte des observations qu'il formule dans le présent rapport ainsi que des différentes discussions qu'il a eues. À partir de cette étude, les demandes de personnel révisées qui devront figurer dans le projet de budget pour 2005/06 devraient contenir une étude précise des ressources et moyens dont dispose déjà la Mission, des justifications transparentes des nouveaux postes et des explications justifiant les réaffectations et la restructuration. (par. 23)

5. Entre-temps, le Comité consultatif recommande que la Mission commence à recruter, dans le cadre de contrats d'une durée maximum d'un an, le personnel qu'elle juge indispensable pour opérer l'élargissement, sans préjudice des décisions que l'Assemblée générale pourrait prendre au sujet de la création de postes sur la base de son examen du projet de budget pour 2005/06 et sous réserve de la capacité de la Mission de financer ces contrats au moyen des ressources autorisées, au cas où l'Assemblée générale n'approuverait pas la création des postes. Les dépenses correspondantes devraient être indiquées dans le rapport sur l'exécution du budget. (par. 24)

6. Le Comité consultatif rappelle qu'à son avis, dans la mesure du possible et lorsque c'est avantageux, les administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national devraient être engagés pour exécuter les tâches requises, surtout dans la composante appui. Cela aiderait à renforcer les capacités et à enrichir les connaissances de la population

Les besoins en personnel de la Mission pour l'exercice 2005/06 ont été évalués en tenant compte des observations du Comité consultatif et font apparaître une réduction du nombre d'emplois nouveaux occupés par du personnel recruté sur le plan international par rapport au projet de budget révisé pour 2004/05. Eu égard aux résultats de l'étude des moyens en personnel existants, il n'est proposé de créer des emplois supplémentaires que dans les domaines où la Mission ne dispose pas des moyens qui lui sont nécessaires pour faire face aux besoins découlant du déploiement de personnel militaire supplémentaire. Ainsi, 97 % des 522 emplois civils supplémentaires prévus au titre de l'assistance électorale, soit 507 emplois, seront pourvus en recrutant du personnel temporaire (autre que pour les réunions) pour une période de six mois. En attendant que l'étude de l'organigramme de la Mission soit achevée (voir par. 3 ci-dessus), le budget de l'exercice 2005/06 ne prévoit pas de nouvelle unité administrative à la Division de l'administration au quartier général de la Mission à Kinshasa.

Conformément à la recommandation du Comité consultatif, la Mission a commencé à recruter le personnel temporaire qu'elle considère indispensable pour opérer l'élargissement (127 emplois à pourvoir sur le plan international, 190 à pourvoir sur le plan national et 52 Volontaires des Nations Unies) et qui figure sur le tableau d'effectifs de la Mission proposé pour l'exercice 2005/06. Au 31 juillet 2005, la Mission avait pourvu les emplois de 10 agents recrutés sur le plan international, 56 agents recrutés sur le plan national et 5 Volontaires des Nations Unies.

Le tableau d'effectifs de la Mission proposé pour l'exercice 2005/06 comprend 3 404 postes ou emplois, non compris les Volontaires des Nations Unies, dont 65 %, soit 2 225 postes ou emplois, doivent être pourvus par du personnel recruté sur le plan national (2 168 agents des services généraux et 57 administrateurs).

*Demande/recommandation**Mesures prises*

locale, tout en augmentant le sentiment d'appropriation par celle-ci d'activités menées actuellement par la MONUC. (par. 26)

En ce qui concerne l'assistance électorale, 274 emplois (79 %) sur un total de 347 emplois temporaires proposés, non compris les Volontaires des Nations Unies, doivent être pourvus par du personnel recruté sur le plan national, dont 13 administrateurs.

Le tableau d'effectifs de la Division de l'administration, non compris le personnel de la Section de la sécurité et de la sûreté et les

Volontaires des Nations Unies, comprendrait 1 531 postes et emplois à pourvoir par du personnel recruté sur le plan national (1 520 agents des services généraux et 11 administrateurs), ce qui représente 70 % du total des postes et emplois proposés (2 179).

7. Le Comité consultatif demeure convaincu que la Mission devrait mener ses activités d'assistance électorale de façon échelonnée et adopter, à cette fin, une stratégie de déploiement qui tienne compte des capacités actuelles, du calendrier des élections et des résultats de l'enquête électorale. En conséquence, il recommande de réexaminer les besoins concernant les effectifs supplémentaires ainsi qu'il est indiqué plus haut au paragraphe 23, compte tenu des résultats de l'enquête. (par. 33)

Une évaluation des activités d'assistance électorale a été réalisée en avril 2005 et ses résultats ont été présentés dans un rapport spécial du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur les élections en République démocratique du Congo (S/2005/320). Compte tenu des recommandations figurant dans ce rapport, des capacités actuelles de la Division de l'assistance électorale et du calendrier des élections, il doit être possible de satisfaire les besoins d'effectifs supplémentaires en recrutant du personnel temporaire pendant une période de six mois (voir par. 17 du présent rapport).

8. Le Comité demande que les raisons de créer un poste de spécialiste des questions d'équité entre les sexes (P-4) à la Division de l'assistance électorale soient exposées dans le projet de budget pour 2005/06, compte tenu du fait qu'il existe déjà un groupe chargé de ces questions à la Mission. Il recommande que cette dernière envisage la possibilité de financer le poste de responsable des opérations électorales/directeur de projet au moyen du budget électorale de 285 millions de dollars géré le PNUD. (par. 36)

Après réexamen des besoins en personnel et compte tenu des capacités actuelles, le poste de spécialiste des questions d'équité entre les sexes (P-4) n'a pas été inscrit au projet de budget 2005/06. Le personnel existant devrait pouvoir faire face à la nécessité d'intégrer les questions d'égalité des sexes dans l'ensemble du processus électorale et de renforcer la capacité de la Commission électorale indépendante dans ce domaine.

La Mission, après avoir passé en revue les capacités actuelles de la Division de l'assistance électorale, ne demande pas la création d'un poste de spécialiste hors classe des opérations électorales (P-5).

9. Le Comité n'est pas convaincu que les compétences locales et les possibilités de recrutement dans le pays aient bien été analysées. En outre, il est prévu dans le budget révisé de remplacer 62 postes d'agent des services généraux (personnel recruté sur le plan international) par des postes d'agent du Service mobile (personnel également recruté sur le plan international). Les incidences, notamment financières, d'une conversion aussi importante des postes devraient être analysées et indiquées dans les prochaines prévisions budgétaires, en tenant compte des possibilités de recruter du personnel dans le pays pour remplir certaines des fonctions visées. (par. 39)

10. Le projet de budget pour l'exercice 2005/06 devrait comporter une explication claire des raisons ayant conduit la Mission à proposer la création des nouvelles unités administratives, appuyée par des renseignements concernant la charge de travail et des données factuelles.

11. Le Comité consultatif rappelle que l'autorisation d'engagement de dépenses décidée en décembre 2004 prévoyait un montant de 5,1 millions de dollars pour couvrir le coût des logements préfabriqués. Les renseignements qu'il a reçus indiquent qu'un nombre très important de membres des contingents est encore logé sous des tentes. Des précisions devraient être apportées à ce sujet dans le prochain projet de budget. À ce propos, le Comité consultatif rappelle qu'en vertu des dispositions des mémorandums d'accord signés avec les pays qui fournissent des contingents, les membres de ces derniers doivent être hébergés dans des bâtiments en dur après les six premiers mois de déploiement, sauf lorsque les exigences de mobilité des unités et l'environnement opérationnel font que cela n'est matériellement pas possible (voir A/58/759/Add.10, par. 18). (par. 46)

La Mission a réexaminé sa dotation et ses capacités actuelles et ne demande pas que les postes d'agent des services généraux (autres classes) soient remplacés par des postes d'agent du Service mobile. Dans le cadre du projet de budget pour 2005/06, la Mission a proposé un grand nombre de postes d'agent recruté sur le plan national et d'emplois temporaires (voir par. 6 ci-dessus). La Mission s'efforcera de former le personnel recruté sur le plan national dans les domaines techniques afin de remplacer progressivement le personnel hautement qualifié recruté sur le plan international.

En attendant les résultats de l'étude de l'organigramme de la MONUC, la création de nouvelles unités administratives à la Division de l'administration a été suspendue.

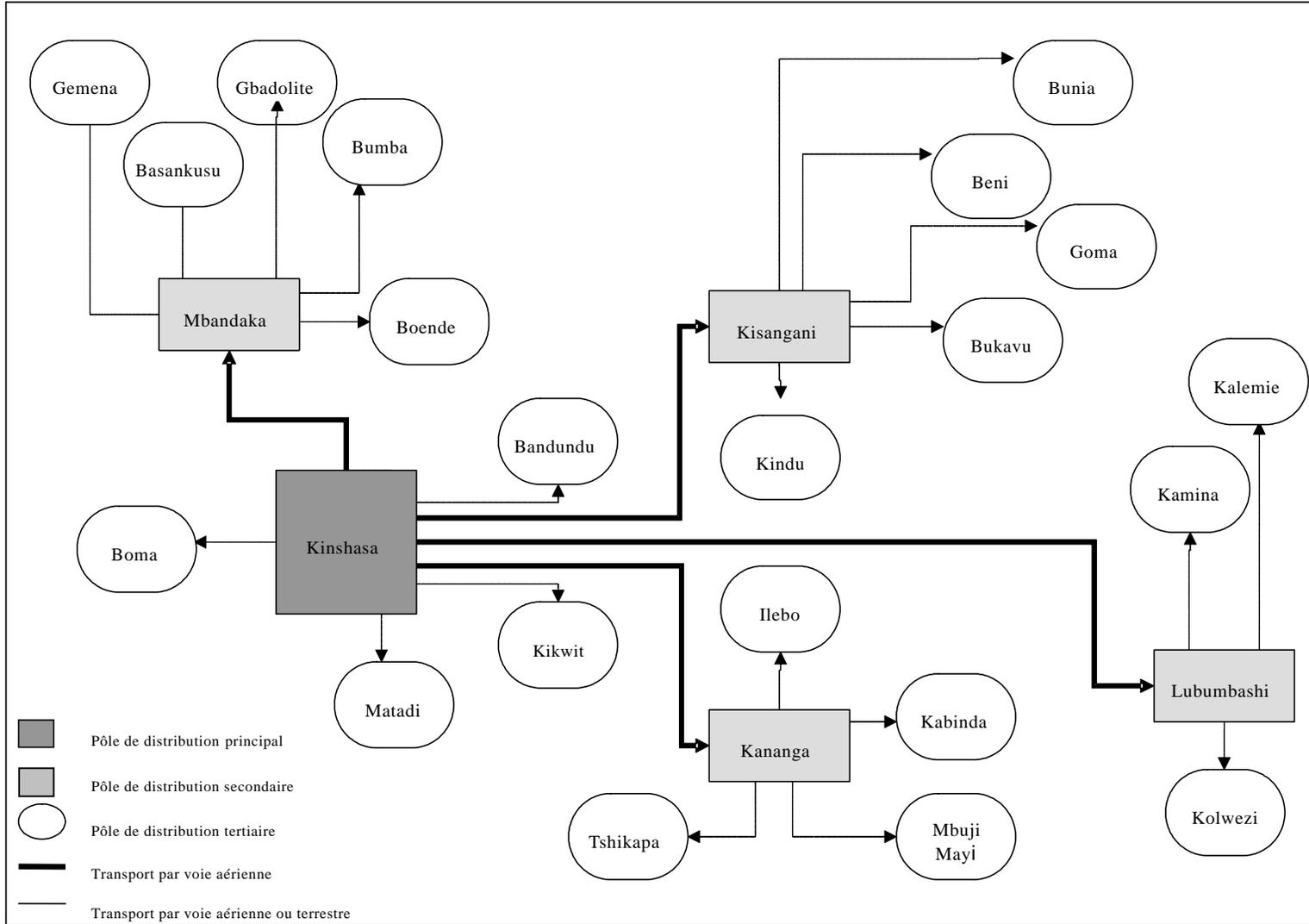
Compte tenu de l'élargissement récent de la force militaire de la Mission et du concept des opérations, qui exige une grande mobilité, l'hébergement des contingents dans des bâtiments en dur n'a pas été possible. Étant donné l'instabilité persistante dans l'est du pays et les redéploiements de contingents qui en découlent, la Mission continuera de s'efforcer d'héberger les contingents dans des bâtiments en dur ou d'améliorer leurs conditions d'hébergement, notamment en installant des modules à parois souples (à l'épreuve des intempéries) qui répondent aux normes des Nations Unies concernant l'hébergement en dur, et sont faciles à installer et à transporter.

B. Bureau des services de contrôle interne

(A/59/359)

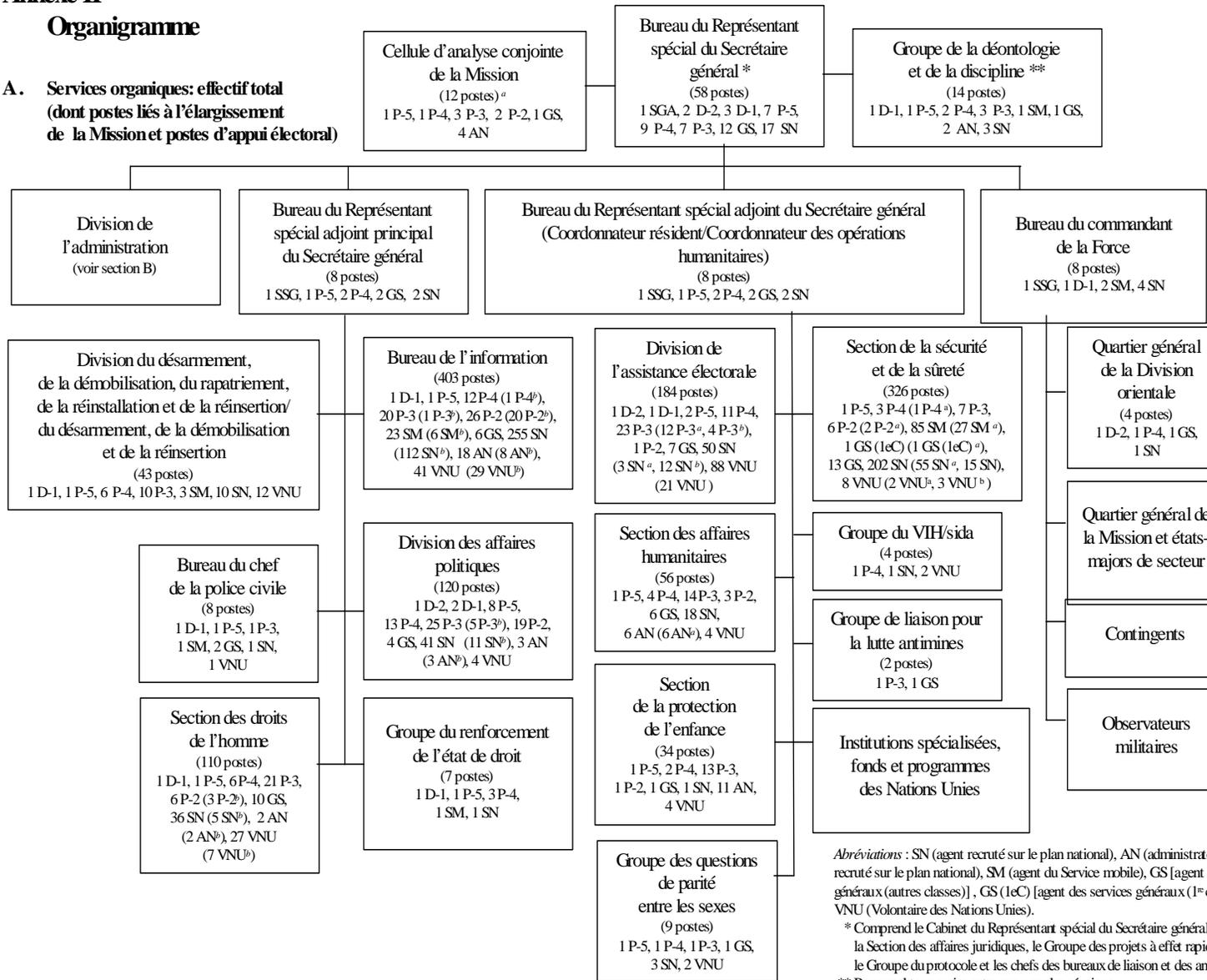
<i>Demande/recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
<p>1. En 2002, la MONUC a lancé un appel d'offres pour la fourniture de locaux additionnels à usage de bureaux qui a donné lieu à des allégations de conflit d'intérêts à l'encontre d'un fonctionnaire et, comme l'a révélé l'enquête, à l'inaction de deux autres fonctionnaires responsables des achats qui ont eu connaissance du conflit d'intérêts... Le BSCI a recommandé que les mesures qui s'imposent soient prises à l'encontre des trois administrateurs pour les manquements à leurs obligations et le non-respect des règles et règlements. (par. 24)</p>	<p>Suite à l'enquête du BSCI, un fonctionnaire a démissionné et des sanctions administratives ont été prises à l'encontre des deux autres. Le pouvoir d'ordonnancement que possédait un fonctionnaire en vertu de ses fonctions lui a été retiré.</p>
<p>2. Le montant total des indemnités de subsistance (missions) versées à la MONUC s'est élevé à 64,8 millions de dollars pour l'exercice budgétaire allant jusqu'au 30 juin 2003. Un audit a permis de montrer que le système utilisé pour calculer les mensualités ne permettait pas de garantir l'exactitude des données et que les états de présence devaient faire l'objet d'un contrôle plus rigoureux. Une fois qu'elles seront appliquées, les recommandations du BSCI contribueront à améliorer les mécanismes de contrôle de la gestion. (par. 35)</p>	<p>La recommandation a été appliquée. La Mission a installé une nouvelle version du système ProGen qui permet des contrôles plus rigoureux et comprend notamment des pistes d'audit et introduit des changements qui remédient aux lacunes constatées et protègent l'intégrité des données. La Mission a également installé un système d'états de présence automatisé fondé sur celui qu'utilise la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.</p>

Réseau d'appui logistique aux élections



Annexe II

Organigramme

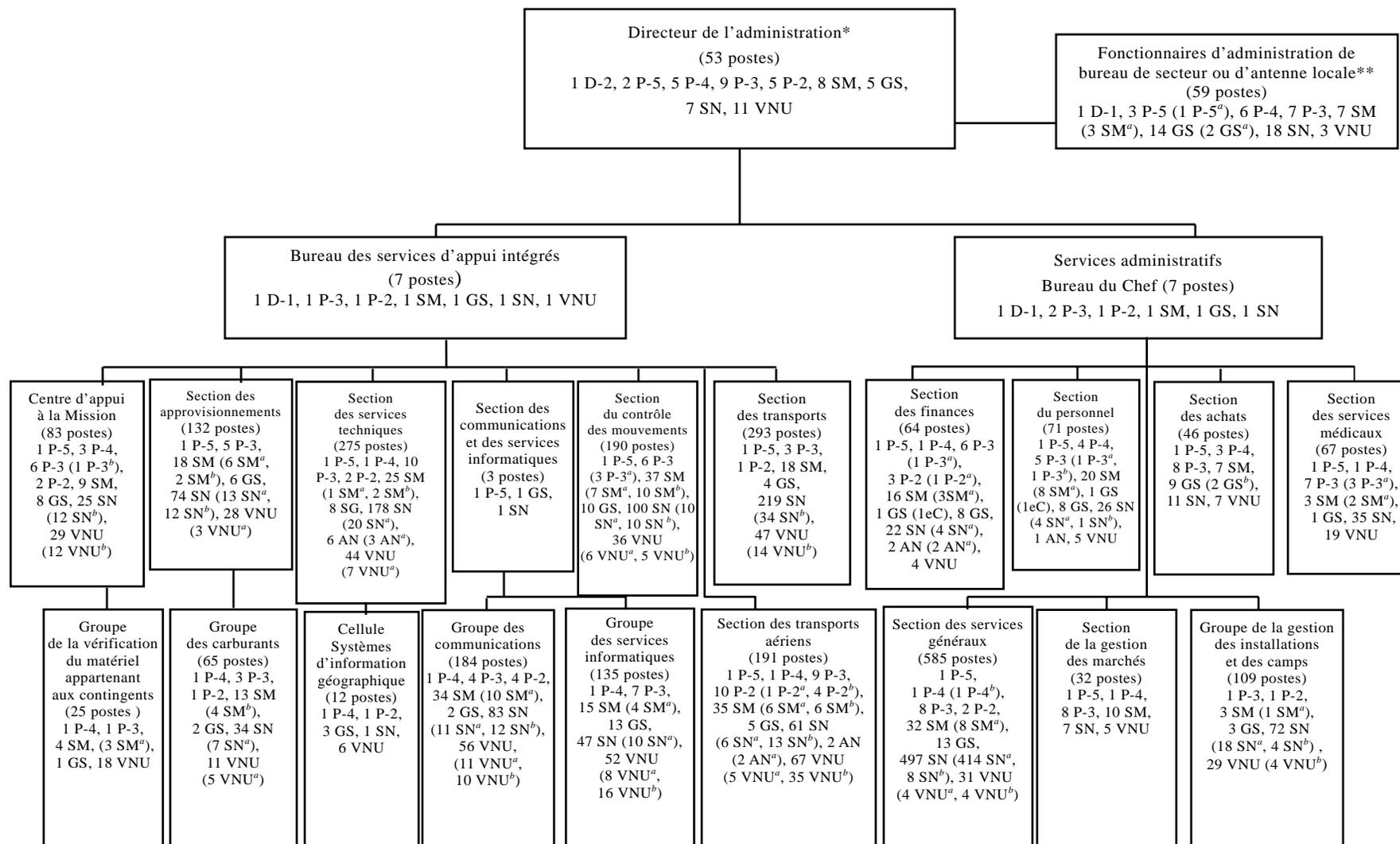
A. Services organiques: effectif total
(dont postes liés à l'élargissement
de la Mission et postes d'appui électoral)

Abréviations : SN (agent recruté sur le plan national), AN (administrateur recruté sur le plan national), SM (agent du Service mobile), GS [agent des services généraux (autres classes)], GS (1eC) [agent des services généraux (1^{re} classe)], VNU (Volontaire des Nations Unies).

* Comprend le Cabinet du Représentant spécial du Secrétaire général, la Section des affaires juridiques, le Groupe des projets à effet rapide, le Groupe du protocole et les chefs des bureaux de liaison et des antennes locales
** Personnel temporaire autre que pour les réunions.

^a Postes nouveaux proposés. ^b Postes temporaires d'appui électoral.

B. Services administratifs



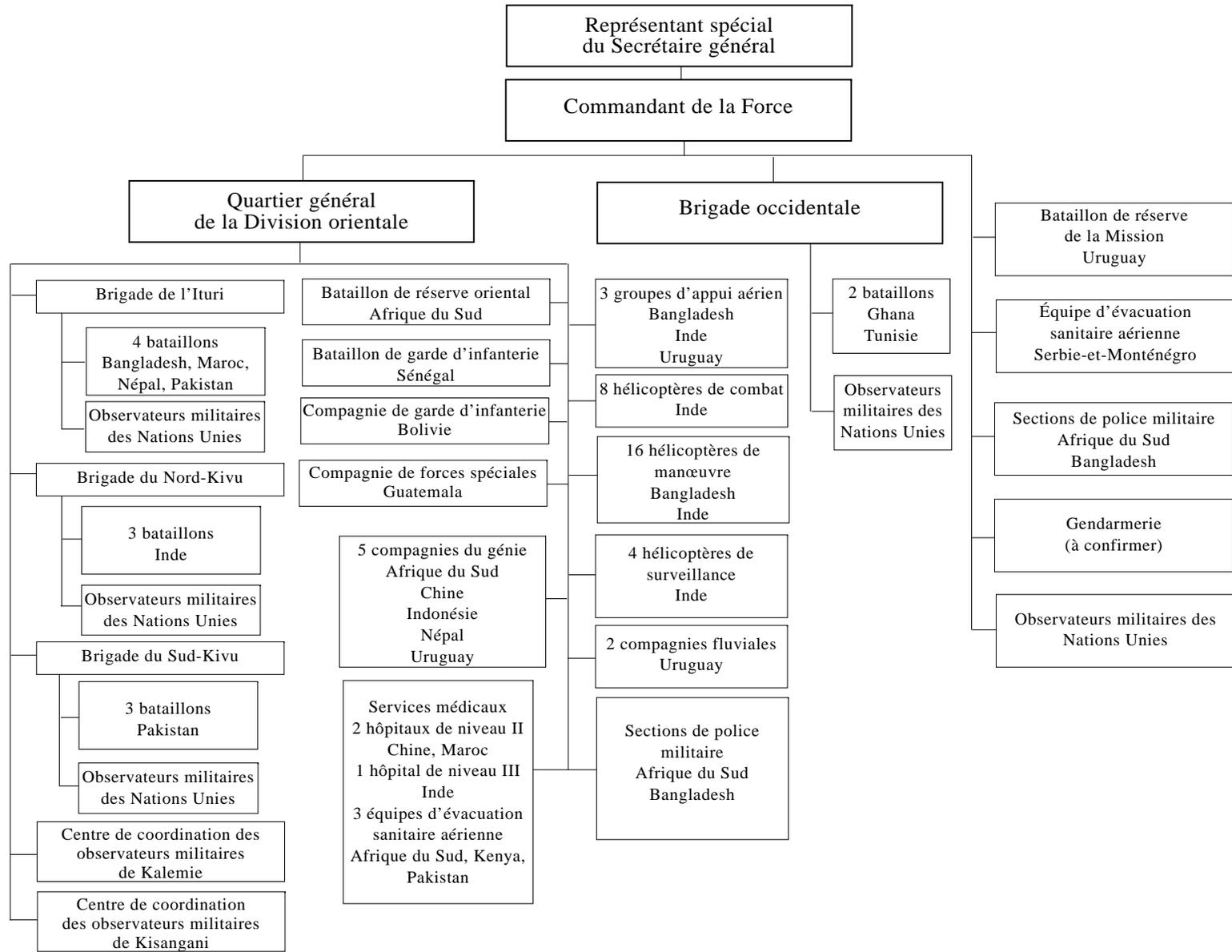
Abréviations : SN = agent recruté sur le plan national, AN = administrateur recruté sur le plan national, SM = agent du Service mobile, GS = agent des services généraux (autres classes), GS (1eC) = agent des services généraux (1^{re} classe), VNU = Volontaire des Nations Unies.

Voir notes page suivante

Notes de l'organigramme

- * Comprend le Cabinet du Directeur de l'administration, le Groupe de la sécurité aérienne, le Groupe du budget et du contrôle des coûts, le Groupe de la coordination administrative et le Groupe de la planification administrative et des politiques.
- ** Comprend le Bureau de planification, de soutien et de liaison militaires situé à Kisangani.
- ^a Postes nouveaux proposés.
- ^b Postes temporaires d'appui électoral.

C. Composante militaire



D. Police civile

